00083277

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

*Frontispice*

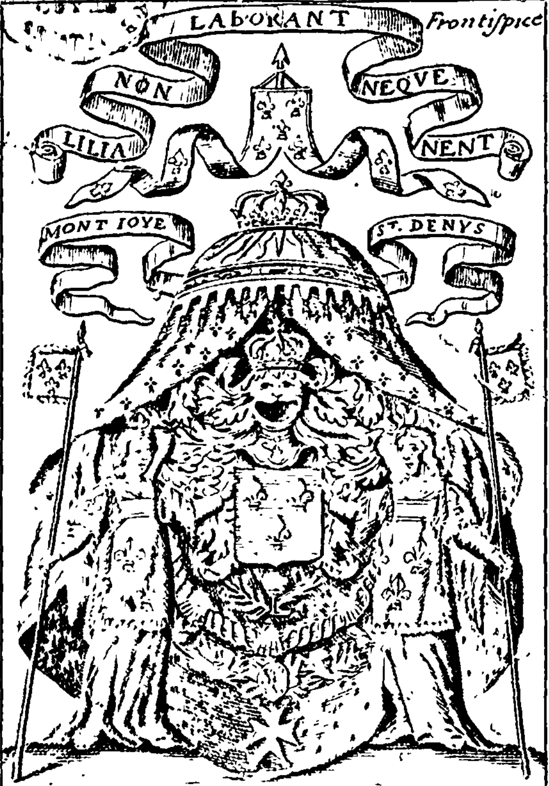


*Le Roy Chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon*

A LA TRES-NOBLE ET TRES-ILLUSTRE
# EGLISE DE LYON,

Qui a le Roy pour premier Chanoine d'honneur, pour Archevêque Messire François-Paul de Neufville, de Villeroy, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Comte de Lyon, Primat des Gaules, & 32. Chanoines Comtes de Lyon.

TRES-NOBLES ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS.

*Les Instructions que je donne à la jeune Noblesse sur la pratique des Armoiries, dont la connoissance a reçû le nom de* Blason, *ne peuvent paroître sous une protection plus heureuse que la Vôtre, puisque plusieurs Historiens ont nommé vôtre auguste Chapitre* la Pierre de touche de la Noblesse, *par le privilege que vous avez de ne recevoir parmi vous que des Gentils-hommes, selon vos anciens Statuts, confirmez par tant de Bulles des Papes, & par tant de Lettres Patentes de nos Rois.*

*L'exactitude avec laquelle vous vous maintenez en l'observance d'un Statut si glorieux à vôtre Eglise, a conservé la pureté du sang en plusieurs Illustres Maisons de nos Provinces voisines, qui auroient peut-être degeneré par des alliances moins pures, si elles n'avoient eu en vûe de ne pas se fermer l'entrée d'une Compagnie, qui a l'honneur d'avoir nos Rois pour associez, & d'avoir eu plusieurs grands Princes, qui se sont assujettis à cette Loi des preuves que vous exigez avec tant de circonspection de ceux qui veulent être agregez parmi vous.*

*L'Histoire de vôtre Eglise que j'espere de publier un jour en fera mieux connoître la grandeur que ce petit ouvrage que je vous presente pour vous marquer le profond respect avec lequel je suis,*

TRES-NOBLES ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur, C. F. MENESTRIER de la Compagnie de Jesus.

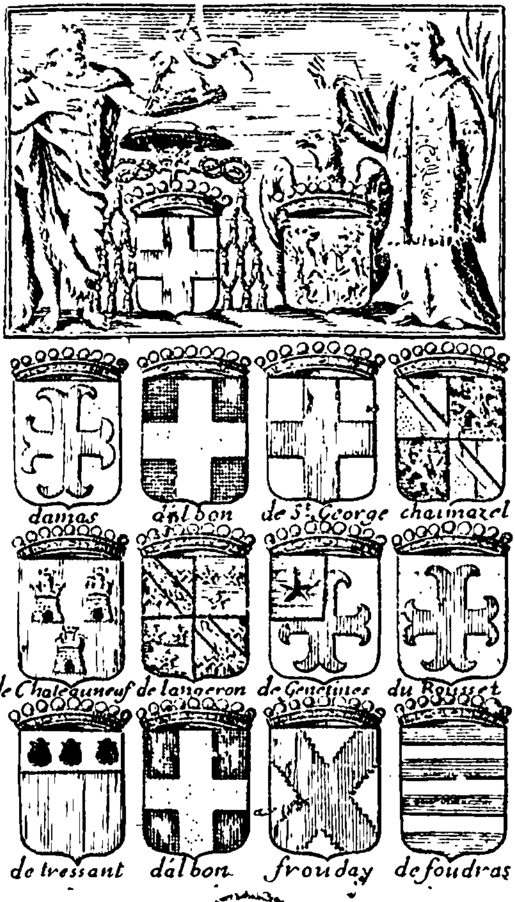
damas
dál bon
de St. George
chalmazel
de Chateauneuf
de langeron
de Genetines
du Rousset
de tressant
dálbon
frouday
de foudras

# LA NOUVELLE METHODE RAISONNE'E DU BLASON,

POUR L'APPRENDRE D'UNE MANIERE AISÉE,

Reduite en Leçons, par demandes, & par réponſes.

83277

*Par le P. F. C.* MENESTRIER, *de la Compagnie de Jeſus.*

Enrichie de figures en taille douce.

*Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée.*

A LYON,

Chez JACQUES LIONS, rue Merciere, au bon Paſteur.

M. DCC XVIII.

*AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

Fr 355 V3
Men, M bu
83277
00083277

# AVERTISSEMENT.

IL y a trente-cinq ans que je publiai pour la premiere fois une Methode du Blason, qui s'est imprimée plusieurs fois, & qui a été imitée ou contrefaite en plus de cinq ou six éditions faites par des Plagiaires, & par des personnes peu intelligentes des principes de cet Art. On me sollicitoit depuis longtems d'y mettre la derniere main, & de la rendre également utile à la jeunesse, qui veut s'instruire de la pratique des Armoiries, & à ceux qui veulent penetrer plus avant dans les misteres de ces marques de Noblesse, qui ont eu tant de cours depuis cinq ou six siecles, qu'elles sont aujourd'hui les plus glorieux monumens de l'Antiquité, & de la splendeur des Familles les plus distinguées dans le monde.

C'eſt ce qui m'a obligé de traiter cette matiere d'une maniere geometrique, par des regles aiſées & ſuivies, qui en découvrent les divers uſages, fondez ſur des principes naturels & de bon ſens, qui ſemblent regner univerſellement dans toutes les inventions de l'eſprit humain, quelques caſuelles qu'elles paroiſſent, & dépendantes plûtôt du caprice que d'un profond raiſonnement. Ceux qui aiment à raiſonner ſur les moindres choſes, ſont bien aiſes d'être conduits de cette ſorte à la connoiſſance de ces uſages & de ces pratiques introduites inſenſiblement, ſans que ceux qui en ont été les premiers auteurs ayent eu deſſein de les conduire auſſi loin qu'elles ſont allées dans la ſuite des tems. Ceux qui bâtirent les premiers des maiſons pour ſe loger, ne ſongerent d'abord qu'à ſe mettre à couvert des injures des Saiſons. Que n'a-t-on pas depuis

inventé pour la commodité des édifices, pour leur solidité, & pour la delicatesse de leurs ornemens. C'est ce qui a fait de l'Architecture l'un des plus beaux Arts, & même une Science qui fait l'une des plus belles parties des Mathematiques.

Cependant pour accommoder ces principes raisonnez à l'instruction de la Jeunesse, je les ai reduits en demandes & en réponses, & distinguez par leçons, à la maniere des Cathechismes, qui sont une Theologie familiere qui propose aux enfans les plus grandes veritez de notre Religion d'une maniere aisée, qui exerce, & leur memoire & les prépare insensiblement à s'instruire un jour plus à fond de ces misteres par des études plus serieuses.

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans le Blason trouveront en huit ou dix autres Ouvrages que j'ai donnez sur cette matiere de

quoi ſatisfaire leur curioſité. Ces Ouvrages ſont un Traité de l'origine des Armoiries ; un autre des ornemens qui les accompagnent ordinairement pour diſtinguer les dignitez, les emplois, & la qualité des perſonnes.

Un Traité de la pratique des Armoiries des diverſes Nations de l'Europe : un autre de l'uſage du Blaſon pour les diverſes conditions. Un Traité des recherches curieuſes du Blaſon. Un autre des diverſes eſpeces de Nobleſſe : un des preuves de Nobleſſe par les Armoiries. Un autre de la Chevalerie ancienne & moderne. Un de la maniere de placer les quartiers pour les preuves & les genealogies. L'Art du Blaſon juſtifié. Un jeu de Cartes du Blaſon, & une autre eſpece de jeu ſemblable au jeu de l'Oye ſous le titre du chemin de l'honneur.

2. Les figures artificielles qui sont les ouvrages des mains des hommes, comme les bâtimens, les ustanciles, les instrumens de guerre, de chasse, de divers métiers, &c.

3. Les figures que l'on nomme heraldiques, qui se font par des traits diversement tirez sur l'Ecu ou la Cotte d'armes.

4. Enfin les figures du caprice, comme sont certains monstres chimeriques, des Hydres, des Harpies, des Centaures, des Diables, &c.

D. Toutes ces figures ont-elles leurs couleurs determinées?

R. Oüi: & tellement fixes qu'il n'est pas permis de les changer.

D. Combien y a-t-il de couleurs en armoiries?

R. Il y en a huit à sçavoir le blanc, le jaune, le bleu, le verd, le rouge, le noir, & la couleur de chair pour les parties du corps humain, & la couleur naturelle des fleurs, fruits, & animaux.

D. Ces couleurs ont-elles des noms particuliers dans le Blason?

R. Oüi: le nom general sous lequel elles sont toutes nommées est celui d'*Emaux*, parce qu'on les émailloit

ſur les armes ; ainſi la plaque que portoient les Herauts d'Armes & les Pourſuivans avec les Armes du Prince dont ils étoient les Herauts, ſe nommoient *Email*, & nous diſons les *Emaux* du Blaſon ou des Armoiries.

D. Ce nom eſt general, dites-vous ; quels ſont les particuliers ?

R. La couleur *blanche* ſe nomme Argent, la *jaune*, Or, *le bleu* Azur, le *rouge* Gueules, *le verd* Sinople, *le noir* Sable, les deux autres ſe diſent de *Carnation* pour les parties du Corps humain, & *au naturel* pour les Animaux, Plantes, Pierreries, &c: qui ont des couleurs qui leur ſont propres.

D. Pourquoi nommez-vous la couleur blanche *Argent*, & la couleur jaune *Or* ?

R. Parce qu'elles paſſent pour metaux en Armoiries, & c'eſt une regle du Blaſon de ne pas mettre metal ſur metal, ni couleur ſur couleur.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que c'eſt des habits que les Armoiries tirent leur origine à cauſe des cottes d'armes, & c'étoit l'uſage de ces tems-là pour les habits, de ne pas mettre or ſur argent, ni argent ſur or, ni Etofe de couleur ſur Etofe de cou-

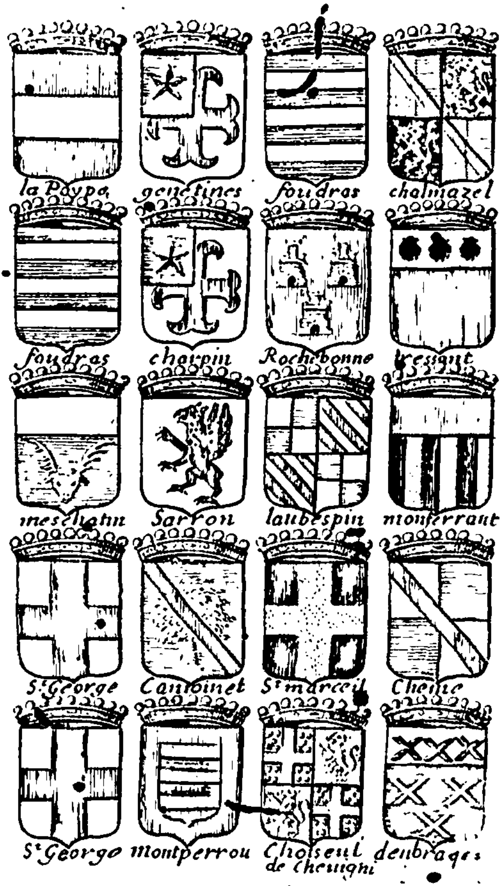
la Poypo
genetines
foudras
chalmazel
foudras
charpin
Rochebonne
tresigut
meschatin
Sarron
laubespin
monferrant
S.t George
Camoinet
S.t marceil
Cheine
S.t Georgo
montperrou
Choiseul de Chevigni
deubraqes

832.77

eur ; mais de mettre l'or & l'argent sur les Etofes, ou les Etofes sur l'or ou l'argent.

D. Cette regle étoit-elle generale ?

R. Oüi : à la reserve des fourrures qui n'étant pas moins precieuses que l'or, & que l'argent, se mettoient indifferemment sur l'un & sur l'autre ; quoique le plus souvent elles se pratiquoient avec les Etofes de couleur, au lieu de l'or & de l'argent.

D. Quelles étoient ces fourrures ?

R. L'hermine blanche & noire, & les petits gris nommez *Vairs*, du nom d'un animal dit en Latin *Varus*.

D. Comment se nommoient ces fourrures en Blason ?

R. Elles se nommoient *pannes* ou *pennes*, parce qu'elles étoient attachées aux Etofes des habits & cottes d'armes, *assuta pannis*.

D. Quelle difference faites-vous entre ces fourrures ?

R. Que *l'hermine* est blanche à mouchetures noires, & le *Vair* est blanc & bleu, comme la peau de cet animal, qui est blanche sous le ventre, & sur le dos d'un gris tirant sur le bleu.

D. N'y a-t-il point d'autre couleur pour ces pannes ?

R. Elles peuvent être de toutes couleurs usitées en armoiries, mais alors il faut en blasonnant specifier ces couleurs, & dire un tel porte de gueules, de sinople, de Sable, &c. à mouchetures d'hermine, d'argent, d'or, ou d'or à mouchetures de sable, d'azur, &c.

## II. LECON.

D. PUisque toutes sortes de figures peuvent entrer en armoiries, me pourriez-vous donner des exemples de ces figures portées dans les armoiries?

R. Tres-volontiers : le Soleil, par exemple, fait les armoiries d'un grand nombre de familles, la Maison d'Aligre dont il y a eu deux Chanceliers, porte en chef trois Soleils, & pour devise *non uno gens splendida Sole*; Poussart en porte trois avec un Ecusson d'*Ecars* au milieu; *Amelot*, en porte un en chef sur trois nœurs; Tresseol en Bretagne en porte trois.

D. Et la Lune entre-t-elle en armoiries?

R. Elle y entre sous toutes les figures qu'elle a naturellement : pleine, en croissant, avec figure, & sans figure.

D. Que voulez-vous dire avec figure & sans figure ?

R. Je veux dire avec ces traits qui lui donnent une figure humaine, des yeux, un nez, & une bouche : ou simplement en croissant sans ces traits, c'est ce qui se pratique aussi pour le Soleil, qui se nomme ombre du Soleil, quand il n'a pas ces traits de visage humain comme les quatre qui accompagnent la Croix des armoiries des Huraults, les Illuminati de Genes portent un croissant de Lune figuré avec un flambeau allumé.

D. Les autres Astres entrent-ils en Armoiries ?

R. Oüi : même des constellations entieres, comme celle du Taureau, qui est portée par quelques familles.

D. Les exemples des Etoiles sont si frequens que je ne vous en demande rien ?

R. Elles remplissent une infinité de blasons, il y en a aussi plusieurs qui portent des Cometes, qui sont des Etoiles à queües, l'arc-en-ciel, la pluie, & quelques autres météores y entrent aussi, & la sphere du feu, comme vous remarquerez aux armoiries des Bellegarde de Savoie & en quelques autres.

D. Quels sont les autres corps naturels, qui entrent en Armoiries ?

R. Les Pierres, les Rochers, les Montagnes, les Isles, les Pierres precieuses, les Diamans, les Rubis, les Ecarboucles, &c.

D. Et les plantes, n'y entrent-elles pas ?

R. Oüi: de toutes sortes, les herbes, les fleurs, les fruits, les arbrisseaux, les arbres, & leurs branches, leurs troncs, &c. pour lesquels le plus souvent on observe la couleur qui leur est propre.

D. A l'égard des Animaux y a-t-il quelque distinction à faire ?

R. Non : ils y peuvent tous entrer, ou leurs parties, testes, pattes, demi corps, aîles & leurs peaux même ou dépoüilles, comme les Vairs & les Hermines.

D. Le corps de l'homme y peut-il être admis ?

R. Oüi : & de plusieurs manieres differentes, nu, vêtu, & sous des figures particulieres de Sauvage, de Dieux de la Fable, de Soldat, de Moine, d'Homme, ou de Femme, d'Enfant, de Vieillard ; car il y a des exemples de tous ces usages.

D. Les parties separées y peuvent-elles être reçûës ?

R. Oüi : Comme la tête, les bras, les jambes, les cuisses, le cœur, les yeux, les os, la main, le pied, &c.

D. Tout cela doit donc être representé de carnation ?

R. Il n'est pas necessaire, puisqu'on en voit de diverses couleurs.

D. A propos de cette diversité, d'où vient que l'on voit des Lions, des Aigles & d'autres Animaux, d'Hermine, de Vair, Echiquetez, Lozangez de diverses couleurs, puisqu'il n'y en a jamais eu dans la nature de cette sorte ?

R. Cela vient de l'usage des Cottes d'armes qui se portoient dans les Armées & dans les Tournois, & qui se faisant de diverses Etofes & de pieces rapportées selon les modes de ces tems-là, ont representé les devises & les symboles de ceux qui les portoient de cette sorte ; ainsi il y a des Croissans, des Fleurs, des Lions & d'autres corps semblables d'Hermine, de Vair, lozangez, burellez, echiquetez, &c.

# III. LEÇON.

D. COmment entrent en Armoiries les corps artificiels ?

R. De la même maniere que les corps naturels ; & il n'est rien de visible, c'est-à-dire, qui ait quelque figure qui n'y puisse être reçu.

D. N'y a-t-il point pour cela de distinction à faire ?

R. Il y en a trois ou quatre, la premiere que les *Offices & les Dignitez*, y ont introduit certaines figures propres de ces dignitez, les Couronnes, les Sceptres, les Diadêmes, & d'autres semblables marques d'honneur. *Les dignitez Ecclesiastiques*, la Thiare, les Clefs, la Croix, la Crosse, la Mitre, le Pallium, la Main qui benit, les Anneaux, les Chandeliers, les Livres, l'Encensoir, &c. Les *Offices* d'Echanson, de Panetier, de Sénéchal, de Maréchal, d'Ecuyer, de Chambellan, &c. y ont fait prendre des Coupes, des Bouteilles, des Bannieres, des Epées, des Chevaux, des Etriers, &c. la seconde & la plus generale est le *rapport au nom des personnes* qui a fait les Armoi-

ries que l'on nomme parlantes : la troisiéme, *Certains droits & certaines jurisdictions*, sur les passages des rivieres, qui ont fait prendre des bacs, des vaisseaux, des avirons, des tours, des châteaux, des ponts, &c. des droits de servitudes, qui ont fait prendre des charruës, des chariots, des jougs, des roües, des fers de moulin, des faulx, des râteaux, des herses, des poëles, des chauderons, &c. *La pieté* enfin y a fait recevoir des croix, des calices, des Images de Saints, des Reliquaires, le Nom de Jesus, le Cordon de Saint François, des Chapelets, des Eglises, &c.

D. L'inclination & le caprice n'y ont-ils point eu de part ?

R. Oüi sans doute : ainsi *l'inclination à la chasse*, ou à la pêche ont fait prendre des instrumens de l'une ou de l'autre : des cors, des épieux, des dards, des couples de chiens, des rets, des hameçons, des nasses, &c.

*L'inclination à la musique*, a fait prendre des flutes, des haubois, des luths, des harpes, des violons, des siflets, &c.

D. Quelles sont les choses les plus ordinaires en armoiries de tous ces

corps artificiels ?

R. Les Bâtimens, & les Armes, à cause des Fiefs, & *de la guerre*, ainsi on y voit grand nombre de Châteaux, des Tours, des pans de mur, des pieces crenellées, ou bretessées, des Eglises, des ponts, des portes, &c. des lances, des piques, des épées, des chausse-trapes, des étriers, des fers de lance ou de pique, des roquets de lances, des trompettes, des tambours, des étendars, des tentes, des éperons, des molettes d'éperons, des écussons, des fleches, des masses d'armes, des arcs, des fleches, &c.

D. Les vêtemens n'y ont-ils point de part ?

R. Ils y ont la meilleure part, puisqu'outre les bonnets, chapeaux, housettes, souliers, bottes, bottines, gands, manteaux, chaperons, chemises, ceintures, boucles, rubans, dentelles, manches, manchons, fourrures, écharpes, colliers, bracelets & autres ornemens. C'est des vêtemens qu'on a tiré toutes les Figures que nous nommons *Heraldiques*, le parti, le coupé, le tranché, le taillé, l'écartelé, le fassé, le palé, le bandé, le burelé, le cotticé, les points équipolez, les ju-

melles, les herses, les fasces, les bandes, les chefs, les chevrons, les sautoirs, les bordures, les gyrons, les piles, les quartiers, l'échiqueté, le fuselé, le lozangé, & plusieurs autres figures semblables.

D. Vous m'apportez une foule de termes ausquels je n'entens rien?

R. Ce sont aussi les Figures que nous nommons *Heraldiques*, parce qu'elles sont si propres du Blason, que l'on a besoin de se servir des termes propres de l'Art Heraldique pour les expliquer.

D. Comment dites-vous donc, que c'est des vêtemens que ces Figures, & ces termes ont été tirez?

R. Parce qu'il y a cinq ou six siecles que l'on s'habilloit de ces sortes d'habits mi-partis, comme sont encore les robes des Echevins de plusieurs Villes: d'habits pallez comme ceux des trompettes & des tambours de plusieurs Compagnies, ou Regimens: d'habits lozangez, échiquetez & burellez comme sont les étofes rayées; comme cet usage a changé, les termes, qui expliquoient ces étofes diferentes ont changé, & vous ne les entendriez pas.

## IV. LEÇON.

D. PUiſque ces Figures que vous nommez *Heraldiques* ſont plus difficiles à entendre que les autres, je ſerois bien aiſe d'avoir quelque methode facile pour les retenir ?

R. Je veux vous en donner une la plus aiſée du monde.

D. Et Comment ?

R. Il faut ſuppoſer que toutes ces figures ſe font par le moyen de quatre lignes, par une ligne tirée du haut en bas, comme ſeroit de la tête aux pieds, que nous appellons ligne à plomb ou perpendiculaire dont voici la figure. |

D. Je la conçois.

R. Il y en a une autre tirée toute droite & couchée, comme les lignes d'un livre imprimé que nous nommons ligne horizontale. ——

D. Je l'entend ?

R. La troiſiéme eſt une ligne traverſante de droit à gauche que l'on nomme diagonale, \ & la quatriéme eſt celle qui tire de gauche à droit obliquement. /

D. C'eſt-à-dire,que ces deux lignes miſes l'une ſur l'autre ſont la Croix de S. André ? X

R. Juſtement vous l'entendez.

D. Et dequoi me ſert de l'entendre ?

R. Pour vous faire concevoir toutes les figures heraldiques.

D. Comment cela ?

R. Parce que la ligne à plomb, ou de haut en bas fait dans les Armoiries, la parti, l'addextré, le ſeneſtré, le pallé, le vergetté.

D. Ce ſont termes, où je n'entend rien ?

R. Vous les entendrez avec le tems, & par les figures que je vous donnerai.

D. Pourſuivez donc ?

R. La ligne couchée ou horizontale fait le chef, le coupé, la faſce, la trangle, la champagne, le faſcé, le burelé, les jumelles en faſce, le herſé en faſce. La ligne diagonale de droit à gauche fait le tranché, la bande, le bandé, le cotticé, les jumelles en bande, le herſé en bande.

La ligne traverſante de gauche à droit, d'un angle d'en haut de l'Ecu, à l'angle d'en bas oppoſé, forme le

taillé, la barre, le barré, le filet de bâtardise, le berfé en barre.

D. Comment une seule ligne peut-elle produire tant de figures diferentes?

R. Etant multipliée. Ce sont ces mêmes lignes, qui jointes ensemble & diversement combinées font plusieurs autres Armoiries.

D. Quelles Armoiries?

R. L'Ecartelé se fait de la ligne à plomb, & de la ligne couchée mises en croix, comme les deux que vous avez dit faire la Croix de S. André font l'écartelé en sautoir: or ces quatre sortes de lignes diversement combinées & multiplées font les points équipollez l'échiqueté, le lozangé, le fuselé, le fretté, le sautoir, &c. dont les termes ne doivent pas vous éfaroucher, parce qu'ils sont tout le secret du Blason, qui ne consiste presque qu'à entendre ces termes.

D. Comment me les ferez-vous entendre?

R. En vous les expliquant, & en vous montrant les figures pour lesquelles ils sont employez, c'est pour cela que je vous ai dit d'abord, que le Blason est l'art d'expliquer en ter-

mes propres, tout ce qui entre dans les Armoiries, c'eſt-à-dire, toutes les figures qui les compoſent.

D. Dites-moi en peu de mots, & methodiquement ce qu'il faut faire pour apprendre ce chaos de figures, & de termes ?

R. Je vous les dirai une autrefois, & pour une autre leçon.

---

## V. LEÇON.

D. VOus m'avez promis de m'expliquer en peu de mots en quoi conſiſte tout l'Art Heraldique, ou toute la connoiſſance du Blaſon ?

R. Je ſuis prêt de le faire, & pour commencer je vous dis qu'il y a ſix choſes à apprendre touchant les Armoiries.

La premiere, eſt le *Champ*, ou le Sol ſur lequel elles ſont placées.

La ſeconde, les *Figures* qui les compoſent, & qui occupent ce champ ou entierement ou en partie.

La troiſiéme, la *poſition* de ces Figures, ou leur ſituation.

La quatriéme, la *diſpoſition* de ces Figures qu'elles répondent les unes aux au-

tres & qui ſont ondées, canelées, arrachées, coupées, liées, entrelaſſées, &c.
Ainſi la *poſition* s'explique par rapport au Champ, & la diſpoſition par rapport aux Figures.

La cinquiéme, ſont les Emaux, ou Couleurs de ces Figures.

La ſixiéme, les *ornemens* qui accompagnent les Armoiries, & qui leur ſont exterieurs.

D. Quand je ſçaurai donc cela ſçaurai-je le Blaſon?

R. Vous en ſçaurez autant que la plûpart des Livres en enſeignent, mais quand vous en ſerez là, ſi vous voulez penetrer plus avant, je vous enſeignerai leur origine, leurs uſages, les pratiques de toutes les nations de l'Europe, les manieres de placer les quartiers, & de dreſſer les Genealogies

D. Je n'en veux pas tant apprendre aujourd'hui; je me contente de vous repeter ce que vous venez de me dire, qu'il y a ſix choſes à conſiderer dans les Armoiries, le *Champ* qui les porte & où elles ſont placées: *les Figures*, *la poſition* de ces Figures ſur le Champ, *leur diſpoſition*, *leurs couleurs*, & *les ornemens* exterieurs qui les accompagnent?

R. Fort bien, je veux vous les expliquer l'une aprés l'autre, le *Champ* ou le Sol des armoiries est l'écu, la cotte d'armes, & la banniere qui servent de champ aux figures.

D. Je connois bien l'écu, & la banniere; mais qu'est-ce que la cotte d'armes?

R. C'est une espece de tunique semblable à celles des Diacres & des Soudiacres, que les Chevaliers portoient en guerre & dans les Tournois sur leurs armes, & qui étoient figurées de leurs blasons pour les faire connoître.

D. N'est-ce pas ce que j'ay vû en plusieurs verrieres d'Eglise, sur des tombeaux, & en plusieurs vieilles peintures?

R. C'est cela même.

D. J'ai aussi remarqué les armoiries en plusieurs cartouches differens de plusieurs figures bizarres?

R. C'est selon la fantäisie de quelques nations particulieres. En France l'écu est comme quarré un peu plus long que large, qui en bas s'arrondit & se termine en pointe sur le milieu de sa base, anciennement il étoit presque triangulaire, & un peu incliné ou panché sur le côté, les Italiens le portent

souvent ovale ou approchant de l'ovale, les Espagnols l'arrondissent en bas, les Allemaus le font en cartouche assez souvent, & les filles le figurent en lozange; ce que quelques femmes ont aussi observé, le quarré en forme de banniere est le propre des Chevaliers Bannerets de Poitou & de Guienne, voila pour ce qui regarde le Champ.

D. Laissez-moi vous repeter ce que vous venez de dire pour voir si je l'aurai bien retenu, vous distinguez la Cotte-d'armes, la Banniere & l'Ecu; l'Ecu est quarré, long, un peu arrondi & pointu sur le milieu de la base; pour les François, l'antique, triangulaire & panché; l'Italien en ovale; l'Allemand en cartouche; l'Espagnol arrondi en bas; il est quarré pour les Bannerets de Poitou & de Guienne, & en lozange pour les filles & quelques femmes?

R. Vous pouvez passer maintenant à l'intelligence des Figures.

## VI. LEÇON.

POur proceder avec methode dans les connoissances des Figures, je suppose que vous connoissiez toutes les

Figures naturelles, le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Cometes, l'Arc-en-Ciel, les Pierres, les Plantes, les Animaux &c. & la plûpart des Figures artificielles, comme les Tours, les Châteaux, les Armes, les Instrumens des Arts, &c. Ainsi sans m'y arrêter, je viens à celles qui sont moins connües ou qui ont des noms particuliers dans le Blason.

D. Vous me ferez plaisir ?

R. Je vous ai déja dit que l'on nomme *Ombre* de Soleil, celui qui n'a pas une figure humaine. On nomme assi *Lunels*, quatre croissans appointez & joints en rose.

D. J'en connoissois les Figures sans sçavoir les noms.

R. Il y a quelques parties du Corps humain qui ont aussi des noms particulieres, le bras droit se momme *dextrochere*, le gauche *senestrochere*, deux mains jointes *une foy*, la tête & la poitrine *bust*.

D. Parmi les Animaux quels termes particuliers ont les Figures ?

R. Un serpent se nomme *bisse*, ou *guivre*, particulierement quand il devore un enfant ; une tête de front se dit *rencontre* ; le Lion qui passe & qui montre les deux yeux se nomme *Leopard* ; un

Aigle sans bec & sans pieds aux aisles étenduës se nomme Alerion, comme des petits Oiseaux sans bec & sans pied, les aisles serrées se nomment *merlette*, & *canette*; deux aisles étenduës & jointes ensemble se disent un *vol*, une seule, un *demi vol*, une dent de sanglier se nomme *défense*, les barbeaux poissons se disent *bars*, la tête de sanglier *hure*, une tête de cerf ou de bœuf, décharnée se nomme *massacre*.

D. Parmi les plantes y a-t-il quelques noms particuliers?

R. Oüi : une espece de prunier sauvage se nomme *Crequier* comme celui de Crequi. On nomme *tiercefeüilles* les trefles sans queüe, *quintefeüilles* les fleurs de pervanche de cinq feüilles percées au milieu, *Coquerelles* les fleurs ou les bourses d'une espece de *Solanum* qui sont comme des noisettes vertes & en fourreau.

D. Parmi les instrumens des Arts, y en a-t-il qui ayent des noms particuliers?

R. Oüi : les fers des meules de moulin se nomment *Anilles*, les grands anneaux à attacher les cables se nomment *Vires*, particulierement quand ils sont deux ou trois l'un dans l'autre,

les haches des Tonneliers *Douloires* comme celles de Renty, des épées larges en coutelas & courbées *Badelaires*, les bouts des fourreaux de ces épées *Bouteroles*, une bande de fer à tenir une porte sur ses gonds *Un bris d'huis*, les boucles des ceintures & baudrier des *Fermaux*, les fasces danchées des *feüilles de Scie*, une piece en quarré long comme une brique, une *Billette*; les flans des monnoyes d'or & d'argent *Bezans*; & les gâteaux ronds & plats comme les besans, mais de couleur, *Tourteaux*; une anse de chauderon *Corniere*. Un linge autour des têtes de mores *Tortil*; une banniere d'Eglise *Gonfanon*; les cordes d'un Anchre *Gumenes*, le bois traversier qui la tient *Trabé*; des pieces d'étoffes longuettes à deux, trois, quatre, cinq ou six pieces pendantes, *Lambels*, les pieces découpées d'étoffes, qui couvrent & accompagnent le casque dans les armoiries *Lambrequins*; les chausses pour les jambes *Housettes*, les cors de chasse *Huchets*, les quartaux comme ceux des vitres posez sur une de leurs pointes *Lozanges*, une semblable figure ouverte à jour comme une maille de filet *Macle*, ouverte en rond *Rustre*, une figure semblable

à une amande pelée *Otelle*, une Figure en Y. pairle, un Chapellet *Patenostre*; une rouë sans jantes *ray*, & *ray d'Ecarboucle*, quand elle a une pierrerie au milieu, & quand ses bâtons sont fleurdelisez aux extremitez; un fer de lance morné, c'est-à-dire, courbé en deux sur les côtez *Roc* ou *Roquet*. La Croix de S. André *Sautoir*, une dentele ouvragée autour de certaines Figures *Trescheur*, les Coquilles de S. Jaques dont on voit le dedans, *vannets*.

D. Pourriez-vous me montrer les Figures de toutes ces sortes de choses ?

R. Tres volontiers, & par ordre alphabetique, aprés vous avoir donné celles de divers Champs ou Sols.

*Ecu.*

*Ecu rond.*

*Ecu antique.*

*Targe.*

*Banniere.*

*Cartouche.*

*Lozange.*

*Ovale.*

*Alerion.*

*Alerion.*

*Annelet.*

*Annilles.*

*Badelaire.*

*Bars.*

*Besans.*

*Billete.*

*Bisse.*

*Bouterole*

*Bris.*

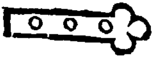

*Broyes.*

*Bust.*

*Bute.*

*Canette.*

*Chaussetrape.*

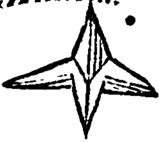

*Coquerelles.*

*Corniere.*

*Couple.*

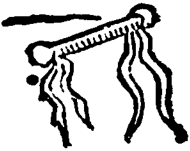

*Crequier.*

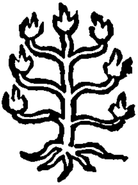

*Defenſe.*

*Dextrochere avec ſon fanon.*

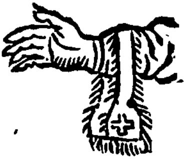

*Douloire.*

*Eſtoc.*

*Fermail.*

*Foy.*

*Frette.*

*Feuille de Scie.*

*Fusée.*

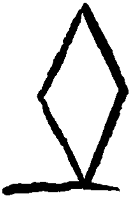

*Gonfanon.*

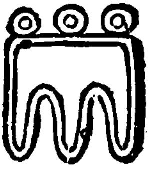

*Guivre.*

*Gumenes.*

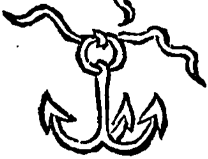

*Herse.*

*Hie.*

*Houssete.*

*Huchet.*

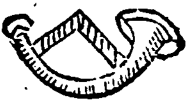

*Lambel.*

*Lambrequins.*

*Leopard.*

*Lozange.*

*Lunels.*

*Macle.*

*Maſſacre.*

*Merlette.*

*Ombre de ſoleil.*

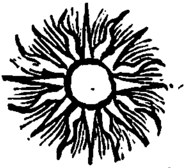

*Otelle.*

*Pairle.*

*Patenoſtre.*

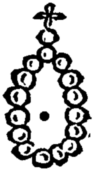

*Quintefeuille.*

*Ray.*

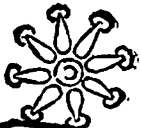

*Rencontre.*

*Roc.*

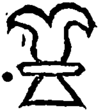

*Rustre.*

*Sautoir.*

*Tiercefeüille.*

*Vannets.*

*Vires.*

*Vol.*

D. Il me ſemble que vous me donnez là des figures dont vous ne m'aviez pas parlé des noms ?

R. Quelles ſont-elles.

D. Vous me montrez des *Butes*, des *Chauſſetrapes*, des *Fanons*, des *Fuſées*, des *Hies*, des *Herſes*, & des *Nilles* ?

R. Je veux vous les expliquer. Une *Butte* eſt cet inſtrument dont les Marechaux ſe ſervent pour couper la corne des Chevaux, quand ils veulent les ferrer. Les *Chauſſetrapes* ſont des pieces de fer à quatre pointes, dont l'une eſt toûjours droite tandis que les trois autres la ſoûtiennent, on s'en ſert en tems de guerre pour les jetter dans les lieux où doit paſſer la Cavalerie, pour bleſſer les Chevaux. Le *Fanon* eſt une piece d'étoffe pendante d'une manche ou de quelque autre choſe. Il y a deux ſortes de *Herſes* ; l'une à fermer les portes des Villes qui ſe nomme *Herſe Sarrazine*, l'autre à couvrir les ſillons & à rompre les mottes de terre quand on a ſe-

mé. La *Hie* est un instrument qui sert à planter des pieux , ou à paver , ou à pilote. Les *Nilles* sont la même chose que les anilles.

D. N'y a-t-il point d'autres Figures dont les noms soient aussi inconnus ?

R. Il y en a plusieurs entre les instrumens des Arts qui sont moins en usage parmi nous , & dans l'usage de certains Païs , qui ont des bâtimens , des meubles , & des ustenciles qui leur sont particulieres, comme en Angleterre , il y a des fers de Dards que l'on nomme *Pheons :* des bourses de cuir, qui servent à élever l'eau avec des *Roües* que l'on nomme *bouges* en Armoiries , & les Anglois *Water Bougets* : il y a de cette sorte en Allemagne des instrumens à porter des verres , & les *Falconieri* d'Italie ont une espece de brancart à porter plusieurs faucons , ou autres oyseaux de proye , c'est à quoi il faut prendre garde quand on veut blasonner les Figures extraordinaires des Armoiries des Païs Etrangers , il faut tâcher d'aprendre les noms qui leur sont propres , pour ne pas tomber dans les erreurs de certains Blasonneurs , qui prennent souvent des Figures pour ce qu'elles ne sont pas.

## VII. LEÇON.

D. LA repreſentation de ces figures que vous venez de me mettre devant les yeux, & l'explication que vous en avez faite, me les font parfaitement connoître.

R. Je vous en donnerai une intelligence plus parfaite en vous enſeignant leurs uſages dans le Blaſon : parce qu'elles y ont divers attributs, qu'il faut expliquer en termes propres, ce qui n'eſt pas la moindre partie de l'Art du Blaſon, puiſque c'en eſt la Grammaire.

D. Pourquoi appellez-vous ces termes la Grammaire du Blaſon ?

R. Parce que comme la Grammaire enſeigne à lier le Subſtantif & l'Adjectif, le Nominatif & le Verbe, le Relatif & l'Antecedent, le Verbe & le Cas qu'il regit ; cette partie du Blaſon enſeigne à expliquer la ſituation, la diſpoſition, & la compoſition ou l'aſſemblage de ces figures dans les armoiries.

D. Chaque figure a donc des attributs, qui lui ſont propres ?

R. Oüi : il y a cependant des attributs generaux qui conviennent à la plûpart des figures. Mais pour ne pas vous embarrasser, commençons par les attributs des figures naturelles que vous connoissez.

D. Vous me ferez plaisir ; car il est plus aisé de proceder des choses que l'on connoit, à celles qu'on ne connoit pas, que d'expliquer des choses inconnuës par d'autres qui ne le sont pas moins. Vous m'avez dit que les figures des Corps naturels, sont les Astres, les Elemens, les Pierres, les Plantes,&c. Commençons s'il vous plaît par les Astres ?

R. J'en suis content. Le Soleil figuré avec des yeux, une bouche & des rayons se dit simplement *Soleil* sans autre attribut, parce que c'est sa figure naturelle en armoiries. Quand il n'a pas ces traits il se nomme *ombre de Soleil*, que je vous ai representé.

D. Je l'ai vû.

R. Quand il meut de l'angle de l'Ecu d'où il semble sortir, on le nomme *Horizonté* à dextre, ou à senestre suivant sa disposition, *Naissant* quand il meut du chef, & qu'il ne paroît qu'à moitié ; & *Couchant* quand il meut de

ſa pointe. Ce que vous verrez dans les figures ; ainſi ne vous inquietez pas ſur ce que vous ne comprendrez pas d'abord, les figures vous le feront connoître.

D. Et la Lune ?

R. La Lune peut être *Horizontée* comme le Soleil, elle eſt rare en armoiries pleine & entiere. Le Croiſſant y eſt plus ordinaire.

D. Quels ſont les attributs du Croiſſant ?

R. Il peut être *montant*, *versé*, *tourné*, *& contourné*. Quand ſes deux pointes abboutiſſent vers le chef ou le haut de l'Ecu, il eſt *montant*, ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'exprimer, parce que c'eſt ſa ſituation naturelle dans les armoiries. Quand au contraire ſes deux pointes regardent le bas ou la pointe de l'Ecu il eſt *verſé*. Quand elles regardent le flanc dextre de l'Ecu, il eſt *tourné* & *contourné* quand elles regardent le gauche.

D. J'entens cela : mais quand il y a pluſieurs Croiſſans diverſement diſpoſez, n'y a-t-il point de termes propres pour énoncer ces diſpoſitions ?

R. Oüi ſans doute : deux Croiſſans peuvent être *addoſſez*, *acculez*, *appoin-*

*tez entrelassez.* Quand il y en a quatre appointez, les Espagnols les nomment *Lunels.*

D. J'en ai vû la figure, passons s'il vous plaît aux Etoiles?

R. Je le veux bien. Les Etoiles sont *Rayonnantes*, *Cometées*, de cinq, de six, de huit, & de seize *Rais.* Elles se disent *Rayonnantes*, quand entre leurs grandes pointes il y a des filets de rayons. *Cometées*, quand elles ont une queuë. Ce sont leurs pointes, qui se nomment *Rais.* En France elles en ont ordinairement cinq, & il n'est pas necessaire d'en exprimer le nombre, les autres païs leur en donnent ordinairement six, particulierement en Italie, Quand elles en ont 8. ou 16. il faut en exprimer le nombre. Quand les Etoiles ne paroissent qu'à demi & sortent de quelque autre figure, elles sont dites *Eclipsées.*

D. N'y a-t-il que ces attributs pour les Astres?

R. Il y a encor des raïons de lumiere sortans des Angles de l'Ecu, qui se nomment simplement *Rais*, dont il faut exprimer la disposition, en disant mouvant de l'Angle dextre, de l'Angle senestre du chef, ou de la pointe. Il y

a aussi des croix qui sont cantonnées de semblables Rais.

D. Pour les Elemens quels en sont les attributs ?

R. Le feu peut être *flambant*, *étincelant*, *ardent*, *fumant*, &c. ce qui se dit plûtôt des sujets ausquels il est attaché que du feu même. Ainsi il y a des peaux ou pieux *flambans*, des charbons *étincelans*, des Fournaises *ardentes*, des Flambeaux, des Vases *fumans*.

D. Et à l'égard de l'Eau ?

R. Il y a des rivieres sur lesquelles on voit de petits traits pour en marquer les flots, alors on les dit *flotées*, comme on dit la Mer *agitée*, quand on y remarque des ondes élevées. Et *calme* quand on n'en remarque point. Les Fontaines sont *jaillissantes*, ou *coulantes* par tant de Jets, ou de Canaux dont on doit exprimer le nombre.

D. Pour l'Air n'y a-t-il rien à observer ?

R. Il y a des Nuages, des Vents, des Foudres, dont vous connoissez les figures de la maniere dont les Peintres les representent. Il faut seulement observer que les foudres se peignent quelquefois *aislez*, *liez*, *élancez*, *étincellans*, *tortillez*, &c. Ce que vous apprendrez dans la

ſuite par les Figures.

D. Pour la Terre que faut-il ſçavoir ?

R. Qu'un bout de terrein figuré ſous les Arbres ; les Tours, Maiſons &c. ſe nomme *Tertre.* Et qu'à l'égard des montagnes il en faut exprimer les *coupeaux* trois, cinq, ſept, &c.

D. Et pour les plantes, qui naiſſent ſur la terre ?

R. Elles ont un grand nombre d'attributs. Les Arbres ſont *fleuris*, *fruitez*, *coupez*, *arrachez*, *écotez*, *couchez*, leurs branches peuvent être *paſſées & repaſſées en ſautoir*. Le Chêne fruité ſe nomme *englanté*. Les autres plantes ſont *tigées*, *feüillées*, *fleuries*, &c.

D. Les fleurs ont-elles des termes particuliers ?

R. Oüi : Les Roſes ſont *boutonnées*, ce ſont les grains d'or ou d'autre couleur qu'elles ont au milieu. Le Roſier eſt auſſi dit *boutonné* quand les Roſes y ſont en boutons. Les Roſes de cinq feüilles percées à jour ſe nomment en armoiries, *Quintefeüilles*, *Angemmes*, ou *acheſmes*, celles qui n'en ont que quatre : & les Trefles qui n'ont point de queüe *Tiercefeüilles*. Les lys ſont en *boutons* ou *eſpanoüis*, quand les feüil-

les de la fleur ſont ouvertes. On les nomme auſſi ordinairement *Lys de Jardin*, pour les diſtinguer des fleurs de lys. Les *Giraſols*, *& les Ancolies* ſont *panchez*. Les fleurs du Solanum ſemblables à des noiſettes en fourreau ſe nomment *Coquerelles*.

---

## VIII. LEÇON.

D. AVant que de venir aux animaûx & aux autres figures naturelles, je voudrois bien ſçavoir comment vous nommez en blaſon la figure, que l'on appelle vulgairement un monde, qui eſt une boule ronde ſurmontée d'une croix ?

R. Vous me faites plaiſir de me faire cette demande, parce que vous me donnez occaſion de vous rapporter une érudition, que nul des Auteurs du Blaſon n'a encore touchée que je ſçache. C'eſt Glaber qui la rapporte au Livre 1. de ſes Hiſtoires. Il dit que l'an 710. Le Pape Benoît VIII. fit faire un globe d'or avec des ceintres en quarré, de pierreries, & une croix élevée au deſſus de ces ceintres, pour repreſenter le monde, qui ne pouvoit

être bien gouverné qu'en le soûmettant à Jesus-Christ & à la Religion Chrétienne : qu'ensuite l'Empereur Henry II. étant allé à Rome, le Pape alla au devant de lui, lui presenta ce globe, & voulut qu'il fût doresnavant la principale marque de l'Empire: aussi voyez-vous les Images de Charlemagne, & de la plûpart des Empereurs avec ce globe. L'Empereur, en le recevant de la main du Pape lui dit, que c'étoit une leçon muette qu'il lui faisoit, de la maniere dont il devoit regir le monde; mais que l'on ne pouvoit mettre ce present en de meilleures mains qu'en celles des personnes, qui avoient méprisé le monde & ses pompes, & qu'aussi-tôt aprés il l'envoya à l'Abbaye de Cluni.

D. Voilà une belle remarque, & c'est sans doute pour la même raison pour laquelle il fit ce present à l'Abbaye de Cluny, que les Chartreux ont fait leurs armoiries d'un semblable Globe, pour marquer leur mépris du monde.

R. Cela est vrai, & le passage de Glaber est trop singulier pour ne pas vous le rapporter en la langue en laquelle il l'a écrit.

R. Vous ajoûterez par ce moyen une nouvelle grace à celle que vous m'avez faite de me raconter cette Histoire.

[ *Anno Dominicæ Incarnationis septingentesimo * decimo, licet insigne imperiale diversis speciebus priùs figuratum fuisset, à venerabili tamen Papa Benedicto sedis Apostolicæ fieri jussum est ad modum intellectuali specie idem insigne. Præcepit fabricari quasi aureum pomum, atque circumdari per quadrum pretiosissimis quibusque gemmis, ac desuper auream crucem inseri. Erat autem instar speciei hujus mundanæ molis, quæ videlicet in quadam rotunditate circumsistere perhibetur, ut dùm siquidem illud respiceret Princeps terreni imperii, foret ei documentum, non aliter debere imperare, vel militare in mundo, quàm ut dignus haberetur vivificæ crucis tueri vexillo. In ipso etiam diversarum gemmarum decoramine, videlicet Imperii culmen plurimarum virtutum speciebus exornari oportere. Cúmque postmodùm prædictus Papa Imperatori videlicet Henrico hujus rei gratiâ Romana venienti obviam cum maximâ virorum & sacrorum ordinum multitudine processisset ex more, eique hujusmodi insigne scilicet imperii in conspectu totius Romanæ plebis tradi-*

*disset : suscipiens illud hilariter, circumspectoque eo ut erat vir sagacissimus dixit. Optime Pater, inquiens ad Papam, istud facere decrevisti nostra portendendo innuens monarchia, qualiter sese moderari debuerat, cautiùs perdocuisti. Deinde manu gerens illud auri pomum subjunxit, nullis inquit meliùs hoc præsens donum possidere ac cernere congruit, quàm illis qui mundi pompis calcatis crucem expeditiùs sequuntur Salvatoris. Qui protinus misit illud ad Cluniacense Monasterium Galliarum, quod etiam tunc temporis habebatur religiosissimum cæterorum.* ]

D. Cette remarque de Glaber me paroît belle. Mais pourquoi en avez-vous marqué la date avec une étoile ?

R. Parce qu'elle est évidemment fausse sous l'an 710. puis qu'il n'y avoit point eu en ce tems-là d'Empereur nommé Henry. Ainsi cela ne peut convenir qu'au Pape Benoît VIII. & à l'Empereur Henry II. environ l'an 1013. ou 1015. il faut que quelque Copiste ait changé mal à propos la datte de Glaber.

D. Comment blasonneriez-vous donc cette figure ?

R. Je l'appellerois le globe imperial de tel métail, ou de telle couleur, ceintré & croisé de....

D. N'est-ce pas ce globe imperial que l'Electeur Palatin ajoûte à ses armoiries ?

R. Oüi : en qualité de Grand Senechal de l'Empire, parce qu'en la ceremonie du sacre & couronnement de l'Empereur, c'est lui qui porte ce Globe.

## IX. LEÇON.

D. VOus m'avez déja fait connoître les figures naturelles & artificielles. Mais il y en a de deux autres especes que je ne connois pas encore, les figures Chimeriques, ou Monstrueuses & les figures Heraldiques ?

R. Il n'est pas mal-aisé de connoître la plûpart des figures Chimeriques ; puisqu'elles sont tirées des fables, comme les Centaures, les Sirenes, les Griffons, les Harpies, les Hydres, les Aigles à deux têtes, les Lions à face humaine, les Pegases ou Chevaux aislez, des Cerfs aislez, les Phenix, &c. les Peintres & les Sculpteurs les representent si souvent que vous devez les reconnoître à la premiere vûë.

D. Trouve-t-on toutes ces figures en armoiries ?

R. Non-ſeulement on les y trouve, mais quelques-unes y ſont aſſez frequentes : comme les Griffons, les Aigles à deux têtes, les Sirenes, les Phenix, auſquels je joindrois volontiers les Pelicans qui s'ouvrent le ſein, & les Salemandres ſur le feu : car quoi qu'il y ait des Pelicans, & des Salemandres, ces proprietez qu'on leur attribuë ſont fauſſes & chimeriques.

D. On pourroit donc dire la même choſe des Aigles & des Lions d'Hermine, de Vairs lozangez, échiquietez, bandez, faſcez & de tant d'autres manieres ?

R. Vous avez raiſon, puiſque dans la nature il n'y en a point de cette ſorte.

D. D'où vient donc cet uſage dans le Blaſon ?

R. Je vous l'ai déja dit, des cottes d'armes, ſur leſquelles on portoit anciennement les armoiries, & qui ſe faiſoient de pieces rapportées de diverſes étoffes ou fourrures ainſi bigarrées.

D. N'y a-t-il que ces ſortes de figures faites à plaiſir ?

R. Il y a encore des Anges, des têtes de Chérubins, des Diables, des Vents repreſentez par des têtes bouffies & qui ſoufflent.

D. E

D. Et des monstres s'en trouve-t-il en armoiries outre les Aigles à deux têtes, & les bêtes à quatre pieds qui ont des aisles ?

R. Il y a plusieurs autres monstres: la Maison d'Ançezune porte des dragons monstrueux à face humaine avec de longues barbes, des cheveux de serpens. Il y a quatre cens ans que la plûpart des Cimiers, qui se portoient sur les casques dans les Tournois étoient monstrueux ; parce que l'on affectoit de faire de ces fêtes, des masquarades. Ainsi vous y verrez des Sauvages velus, couverts de mousse, des Centaures, des cornes, des troupes d'Elephans, des bois de Cerfs avec des sonnettes, des feüilles, des branches d'arbres, des grelots : des hommes sans bras vêtus en Harlequins avec des bonnets d'Albanois, que l'on nomme à present à la dragonne : des oreilles d'Asne, des Chevaux marins, des Dragons qui vomissent le feu, & cent autres extravagances.

D. N'est-ce point de là qu'est venu le Proverbe, de blasonner quelqu'un, lorsque l'on en fait d'étranges peintures, & des portraits desavantageux ?

R. Vous l'avez dit comme il est. C'est l'origine de ce proverbe.

D. Que veulent dire ces femmes nües en cimier qui ont les cheveux épars, & qui sont dans des cuves jusqu'au nombril ?

R. Ce sont des Mellusines, figures chimeriques, empruntées d'un vieux Roman, à qui la Maison de Lusignan a donné cours dans le monde.

D. Qui a donné cours à ces figures ?

R. Je vous l'ai déja dit : ce sont des masquarades de Tournois faits en tems de Carnaval. Les vieux Romans, & les récits fabuleux des Chevaliers de la table ronde, à qui les Romanciers ont attribué de pareilles figures pour armoiries, ont introduit ces figures dans le Blason. Bara & quelques autres Blasonneurs qui ont recueilli ces sottises, les ont autorisées : & il y a environ quatre-vingts ans, que ceux qui vouloient se faire des armoiries en choisissoient dans ces Auteurs ; & ont resuscité par ce moyen ces Blasons extravagans.

D. Je connois, ce me semble, suffisamment ces figures : venons, s'il vous plait, aux figures *heraldiques* ?

R. Ce ſont les plus eſſentielles au Blaſon, & il y a long-tems que l'on les nomme, Pieces honorables, & ſeantes partitions.

D. Que veulent dire ces mots ?

R. Il faut vous les expliquer en deux differentes Leçons, parce qu'elles demandent plus d'application que les autres figures qui ſe connoiſſent d'elles-mêmes : au lieu que celles-ci ſont plus propres de l'Art heraldique, qui eſt le nom que l'on donne à la connoiſſance du Blaſon.

## X. LEÇON.

D. EXpliquez-moi, je vous prie, bien exactement ces pieces honorables, & ces ſeantes partitions ?

R. Pour le faire avec methode il faut reprendre la choſe de plus haut. Vous devez vous ſouvenir de ce que je vous ai dit en la cinquiéme Leçon, que pour aprendre le Blaſon, il falloit aprendre ſix choſes.

D. Je m'en ſouviens : & pour vous faire voir que je retiens fidellement vos inſtructions ; vous voulez bien que ſans vous donner la peine de me les re-

peter, je vous dise que c'est le champ ou le Sol, les Figures, leur position, leur situation, les Emaux & les ornemens, qui sont les six principes generaux de l'Art du Blason.

R. Fort bien. Or ce sont toutes ces choses qui sont figures heraldiques, & qui composent le Blason. Car il y a des armoiries de simples émaux, d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de sinople, d'hermines & de vairs.

D. Comment cela, si le Blason ou les armoiries sont composées d'un champ ou sol & de figures posées, ou placées sur ce champ ?

R. C'est qu'alors l'Ecu, la Banniere & la cotte d'armes tiennent lieu de figures & de champ, & l'Email ou la couleur les distingue. Les *Rubei*, Maison de Florence, & l'ancienne Maison d'Albret portoient de gueules purement. Et l'on dit de ces armoiries, porte d'or plein, de gueules, &c. Comme qui diroit porte l'Ecu plein d'or, plein de gueules, sur ce principe de Geometrie, que la Figure est ce qui est fermé de tous côtez & compris dans ses extremitez. *Figura est quæ sub uno vel pluribus terminis continent*, Euclid. *Elem l.* 1. Ainsi le cercle est une figure enfermée

ns l'enceinte d'une ſeule ligne qu'on nomme circonference.

Le Triangle qui faiſoit l'ancien eſcu,

Le Rectangle, qui fait la banniere,

& le Rhombe qui fait le Lozange, ſont vraies figures Geometriques, comme auſſi l'Ovale.

D. Il n'eſt donc aucun Blaſon ſans figure, n'en étant aucun qui ne ſoit ou dans un eſcu, ou dans une banniere, ou en lozange, ou en ovale.

R. Vous le comprenez. C'eſt auſſi ce qui a determiné à marquer les Emaux du Blaſon par des traits, qui les font connoître ſans couleurs dans les graveures & dans les eſtampes. Et c'eſt ce qu'on nomme *hachures*.

D. Apprenez-moi à connoître ces hachures?

R. On marque *l'Or* par des points, comme il y a des ouvrages d'or, qui ſont pointillez.

L'*Argent* eſt repreſenté par des fonds blancs ſans aucun trait. L'*Azur* ſe repreſente par des lignes couchées & tirées d'un flanc à l'autre de l'Ecu horizontalement. Les *Gueules* par des traits perpendiculaires de haut en bas. Le *Sinople* par des lignes diagonales de droit à gauche. Le *Sable* tout noir ou par des traits croiſez.

Quelques-uns y ajoûtent le *pourpre* par des traits de gauche à droit.

D. Cette inventiou eſt agreable. Eſt-elle ancienne ?

R. Non : elle eſt ſeulement du commencement de ce ſiecle, & l'on ne ſait pas bien qui en eſt le premier Inventeur. Quelques-uns l'ont attribuée au P. Petraſancta Jeſuite ; parce qu'on s'en eſt ſervi en l'impreſſion de ſon Livre latin du Blaſon. Vulſon la Colombiere ſe l'eſt voulu attribuer, mais ſon Ouvrage eſt poſterieur à celui de ce Jeſuite, & l'on en voit auſſi la pratique en quelques endroits avant le P. Petraſancta. On

en sert aujourd'hui utilement sur la vaisselle, & dans les cachets, aussi bien que pour les Estampes.

## XI. LEÇON.

D. Vous m'avez dit, ce me semble, en la quatrieme Leçon que toutes les figures heraldiques se pouvoient expliquer par quatre lignes; par la ligne à plomb ou perpendiculaire, par la ligne horizontale ou couchée, & par deux lignes inclinées ou diagonales l'une à droite & l'autre à gauche.

R. Cela est vrai : & je veux vous en donner les figures pour mieux determiner vôtre imagination à les entendre.

*Ligne à plomb.* *Ligne horizontale.* *Diagonale à droite.* *Diagonale à gauche.*

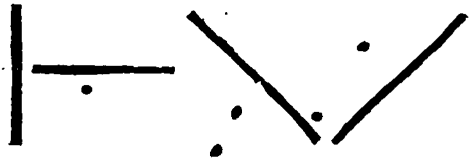

D. Comment ces lignes produisent-elles les figures heraldiques ?

R. Je vous le demontrerai, quand je vous aurai dit, combien il y a d'especes de figures heraldiques.

D. Combien y en-t-il ?

R. Six, qui sont

1. Les Partitions.
2. Les Pieces honorables.
3. Les Repartitions.
4. Les Rebattemens.
5. Les Reductions.
6. Les Seances, ou seantes Partitions,

D. Qu'apellez-vous partitions ?

R. Le partage de l'Ecu en deux par un trait, ou par une ligne, qui fait que le champ est de deux emaux differens.

La ligne à plomb fait le *parti*.

La ligne horizontale ou couchée le *coupé*.

La ligne inclinée de droite à gauche le *tranché*.

La ligne inclinée de gauche à droite le *taillé*.

Voilà les quatre partitions simples, dont il se fait des repartitions.

D. Quelles sont ces repartitions ?

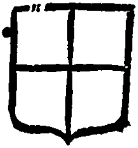

R. L'Ecartelé qui se fait de deux lignes croisées, de la ligne à plomb & de la ligne couchée qui partagent l'Ecu en quatre, dont il étoit écartelé.

Les *tiercez* sont aussi repartitions.

D. Qu'apellez-vous *rebattemens* dans le Blason ?

R. Les mêmes pieces repetées comme sont les fasces, les pals, les bandes, les burelles, les cotices, les jumelles, les tierces, les chevrons, &c. parce qu'ils sont comme *rebatus*.

D. Et les *Reductions* que sont-elles ?

R. Les pieces diminuées de la moitié ou d'un tiers de leur juste largeur.

Le pal retreci se nôme *Vergette*
La bãde retrecie *Cotice* ou *bâton*.
La fasce retrecie *fasce en devise*, & *trangle*.

Le Chevron retreci *estaye*.

D. Qu'apellez-vous seances, ou seantes partitions ?

R. Les figures heraldiques, qui remplissent tout l'Ecu à distances égales; comme sont le fascé, le pallé, le bandé, l'écartelé, le fuselé, le lozangé, le fretté, l'échiqueté, les points équi-

pollez, le vairé, l'émanché, &c.

D. Je n'entens rien à tous ces termes.

R. Il n'est pas tems de vous les expliquer. Il suffit pour le present que vous appreniez les principes generaux de l'Art du Blason, & dans la suite vous connoîtrez le reste par les figures.

---

## XII. LEÇON.

D. APrés m'avoir instruit des figures & des Emaux, il me semble que vous devez m'instruire des *positions*, & des *dispositions* de ces figures.

R. Il est vrai : & pour commencer par les positions, je vous dirai, qu'il y en a de *fixes*, de *pleines*, de *rapport* & *d'arbitraires*.

D. Je veux tâcher de retenir ces quatre termes *fixes*, *pleines*, de *rapport* & *arbitraires*. Qu'apellez-vous positions fixes ?

R. Celles qui ont une place arrêtée & determinée dans l'Ecu, & qui ne change point : comme *le chef* qui occupe toûjours le tiers le plus haut de l'Ecu d'un flanc à l'autre. *La Fasce*

qui occupe le tiers du milieu. *Le Pal*, qui occupe le tiers du milieu en hauteur. *La Bande*, qui occupe le tiers en travers de droite à gauche. *La Barre* le tiers de gauche à droite en travers. *La Croix* dont les quatre branches aboutiſſent aux quatre milieux de l'Ecu, dont elle laiſſe quatre quarrez vuides. *Le Sautoir* au contraire s'étend aux quatre angles, & laiſſe quatre angles vuides à ſes côtez, au-deſſus & au-deſſous. *La Bordure*, qui borde toûjours tout l'Ecu d'un demi tiers tout autour. *L'Orle* qui ſans toucher les bords de l'Ecu tourne tout autour en demi tiers dans le même ſens que la bande. *Le Canton* qui eſt un quarré, qui ocupe l'un des quatre quartiers de l'Ecu. *Le chevron*, dont la pointe aboutit ſur le milieu de l'Ecu un peu plus haut vers le chef, & dont les deux jambes s'ouvrent en compas, & s'étendent aux deux angles de la pointe.

D. Sont-ce les ſeules poſitions fixes?

R. Oüi, à l'égard des figures que nous nommons Heraldiques, qui étant la plûpart les mêmes entre elles, n'ont divers noms qu'à cauſe de leurs diverſes poſitions, comme le Chef, le Pal,

la Fasce, la Bande & la Barre, qui sont toutes des figures longues de la largeur du tiers de l'Ecu, & qui ne different que par leurs situations.

D. Pourquoi dites-vous à l'égard des figures heraldiques?

R. Parcequ'il y a d'autres figures qui ont des situations propres & naturelles, que l'on n'exprime point en blasonnant, comme les Tours sont droites, les Arbres, les Piques, les Chandeliers, les Clefs, les Bourdons, les Marteaux, les Billettes, les Fusées, les Lozanges, les Ecussons, les Anchres, les figures humaines, les Croissans, &c. ausquels il faut ajoûter les Lions, qui sont *rampans* en armoiries & les Leopards *passans*.

D. N'y a-t-il plus rien à observer touchant les positions?

R. Il y a encore le nombre des pieces à observer; parce que ce nombre contribuë beaucoup aux situations qu'on leur donne: car deux figures se placent l'une sur l'autre. Trois se mettent naturellement deux & une, ou en chef, ou en fasce, ou en bande, ou en pairle, ou en pal, comme vous avez vû. Quatre se mettent deux deux, ou cantonnées. Cinq en croix, en sautoir,

ou deux deux un. Six ſe mettent trois deux une, ou en orle.

D. Sont-ce là toutes les figures qui ſe comptent?

R. Il y en a quelques autres comme les points équipollez, les pieces qui changent le chef, la faſce, la bande, les croix, les ſautoirs, les bordures, les fuſées & les lozanges accollées, les pendans des lambels, les pointes ou rais des Etoiles, qui en ont cinq, ſix, ſept huit, juſqu'à ſeize; les creneaux des Tours. On compte auſſi les faſces, les bandes, les pals, &c.

Les *jumelles* ſont de deux en deux, & les *Tierces* de trois en trois.

*Jumelles.* *Tierces.*

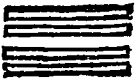

D. Ne pourriez-vous point me donner de regle generale pour ces ſituations?

R. Je veux vous en donner une Geometrique avec des lettres qui vous marqueront par-rapport à l'Ecu les aſſiettes differentes des figures.

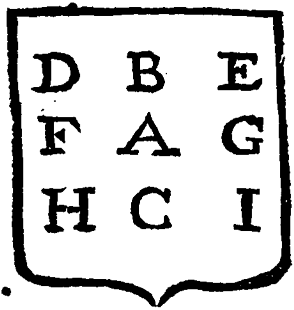


A. Est le centre de l'Ecu.
D. Le canton dextre du chef.
B. Le point du chef.
E. Le canton senestre du chef.
F. Le flanc dextre.
G. Le flanc senestre.
C. La pointe de l'Ecu.
H. Le canton dextre de la pointe.
I. Le canton senestre de la pointe.

Quand il n'y a qu'une figure, elle occupe ordinairement le milieu de l'Ecu comme A. Quand elle est ainsi placée on ne parle point de situation en blasonnant, parce que c'est sa position naturelle.

D. Qu'apellez-vous positions [illegible]eines ?

R. Celles qui rempliſſent tout l'Ecu par pieces égales, ou comme l'on dit tant plein que vuide: non pas qu'il y ait rien de vuide, mais parce que ces pieces ſont de diferens émaux à égales largeurs ou diſtances.

D. Donnez-m'en des exemples?

R. Le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le cotticé, le fuſelé, le chevronné, l'échiqueté, le lozangé, le fretté, le parti, le chevronné, le vairé, l'écartelé, les points équipollez, le gironné, l'émanché, le ſemé, les hermines, &c. Termes que vous entendrez mieux en voyant les figures, que par les deſcriptions, que je vous pourrois faire.

D. Paſſons donc aux poſitions arbitraires?

R. Ce ſont celles des figures à qui l'on change leur ſituation propre & naturelle pour leur en donner une autre telle que l'on veut. Car elles peuvent être droites, couchées, tournées, hautes, baſſes, verſées, contournées ſans rien faire contre les regles du Blaſon.

D. Qu'apellez-vous poſitions de raport?

R. Celles dont les figures ſont pla-

cées à la maniere du chef, de la fasce, de la bande, de la barre, du chevron, du pairle, du sautoir, de la croix, de l'orle aux cantons, en pointe, aux flancs, aux côtez : comme sont trois coquilles rangées en chef, une épée posée en bande, trois étoiles rangées en fasce ou en pal, deux lances passées en sautoir, un croissant en chef, & une étoile en pointe, un pal accosté de six roses, une bande de six billetes.

D. Pourquoi apellez-vous ces positions de raport ?

R. Parce qu'elles ont raport aux positions fixes du chef, de la fasce, de la bande, du pal, aux flancs de l'Ecu, à la pointe, aux cantons, &c.

D. Expliquez-moi, je vous prie, la disposition de ces neuf lettres ?

R. Elles marquent, comme je vous ai déja dit, les divers point de l'Ecu, & serviront à déterminer vôtre imagination pour la position des figures des Armoiries.

Toute figure mise au point où est la lettre D. est dite être au canton dextre du chef : & celle qui est en E au canton senestre.

Celle qui sera au point B. se dit simplement en chef. Celle qui est en F au

flanc dextre de l'Ecu, celle qui est en G. au flanc senestre.

Celle qui est en C. en pointe, celle qui est en H. au canton dextre de la pointe, & celle qui est en I. au canton senestre de la pointe. Ainsi il faut que vous connoissiez bien ce que c'est que chef, que pointe & que flanc, ce que vous verrez par cette figure.

D. Je les connois: mais quand il y a plusieurs figures, comment en faut-il expliquer la position?

R. Vous l'entendrez par les mêmes lettres.

Trois figures diſpoſées comme D.B.E. ſont dites rangées en chef. Si elles ſont comme F.A.G. elles ſont dites rangées en faſce, comme H.C.I. Elles ſont rangées en pointe.

Si elles ſont comme B.A.C. Elles ſont dites rangées en pal. Comme D.A.I. rangées en bande. Comme E.A.H. rangées en barre. Comme D.F.H. en pal au flanc dextre. En E.G.I. En pal au flanc ſeneſtre.

Si elles ſont comme D.E.C. elles ſont dites *deux & une* comme les trois fleurs de lys de France, & c'eſt la ſituation la plus ordinaire de trois pieces en armoiries, ainſi il n'eſt pas neceſſaire ſi l'on veut de dire *deux & une*, cela s'entendant aſſez, parce que c'eſt l'uſage.

Si elles étoient comme D.E.C elles ſeroient dites mal ordonnées, parce la poſition ordinaire eſt la precedente comme je vous ai dit.

D. Quand il y a plus grand nombre de figures, & qu'elles ſont quatre, cinq, ou ſix: comment les blaſonnez-vous.

R. Quatre figures miſes comme D.E.H.I. ſe diſent *deux deux*. Par exemple il porte quatre étoiles, quatre.

besans, quatre croissans 2 2.

S'il y en a cinq disposées comme B.A.C.F.G. on les dit en *croix*, Comme D.A.I.E.H *en sautoir*.

Comme D.E.A.C. *en pairle*.

Quand il y en a six, sept, huit ou neuf comme D.B.E.G.I.C.H.F. elles sont dites mises *en orle*.

Quand il y a au point A. une petite figure, au milieu de plusieurs autres differentes figures, cette petite figure est dite *en Abysme*, ou au centre de l'Ecu.

D. Voilà une figure qui enseigne bien des choses.

R. Je vous en donnerai des exemples de toutes les manieres, qui vous feront encor mieux entendre cela.

D. Sont-ce là toutes les positions ?

R. Non, ce sont les plus communes. Il y en a de reciproques.

## XIII. LEÇON.

D. QU'apellez-vous positions reciproques?

R. Celles qui sont mutuelles entre deux ou plusieurs figures : comme sont deux clefs *addossées*, qui se tournent le

dos, deux Lions *affrontez*, deux animaux *acculez* l'un à l'autre, deux *Contrepassans* deux *Contrerampans*.

L'écartelé, l'équipollé, le componé, l'échiqueté, le vairé, le bandé, le palé, contrepallé, &c. dont les émaux sont alternez reciproquement.

D. N'y a-t-il que ces positions reciproques ?

R. Il y en a deux autres qu'il est important de savoir.

C'est celle que l'on apelle *de l'un à l'autre*, & celle que l'on dit *de l'un en l'autre*.

De l'un à l'antre, c'est quand le champ est coupé, ou tranché, ou écartelé de deux émaux differens, & qu'il y a une figure qui pose sur les deux Emaux, & qui est aussi reciproquement des deux mêmes émaux, mais en opposition le metal sur la couleur, & la couleur sur le metal. Comme qui diroit; un tel porte parti d'or & de gueules à un chevron de l'un à l'autre, c'est-à-dire de gueules sur or & d'or sur gueules.

De l'un en l'autre, c'est quand il y a plusieurs figures sur un champ parti ou tranché, ou coupé. Comme Monestier porte d'argent; coupé d'azur à six

fleurs de lys de l'un en l'autre, c'est-à-dire, trois d'azur sur l'argent, & trois d'argent sur l'azur.

D. Sont-ce là toutes les positions?

R. Non, il y en a d'irréguliéres, que de longs discours ne vous expliqueroient pas assez, les figures vous les feront entendre.

D. Les positions sont donc l'un des principaux misteres de l'Art du Blason, puisqu'il y en a de tant d'especes, qu'il faut necessairement les specifier?

R. Vous avez raison de les apeller l'un des principaux misteres du Blason, parce qu'en effet c'est ce qu'il y a de plus difficile, & ce qui a fait naître une infinité de termes pour énoncer toutes ces positions, particuliérement pour les figures qui peuvent avoir diverses situations. Car, par exemple, la *Fasce* dont la position naturelle est d'ocuper horizontalement le milieu de l'Ecu, & de remplir le tiers de sa largeur peut être haussée, ou baissée, quand elle est plus haute ou plus basse que ce milieu. Le Chevron peut-être abaissé, versé, couché, contourné, & deux chevrons entrelacez, adossez ou apointez.

La Fasce, le Pal, le Chevron, la bande, la Barre, le Sautoir peuvent *Brocher* sur d'autres pieces ou figures.

Les Chefs de Patronage, de Chevalerie, abbaissent necessairement les chefs des armoiries, où l'on ajoûte ces chefs de patronage. Ainsi quand un Cardinal qui a un chef dans ses armoiries, met en chef au-dessus les armoiries du Pape dont il est créature, & quand un Commandeur de Malte qui a un chef en ses armoiries, met au dessus un chef de son Ordre, ces chefs des armoiries sont pour lors dits abbaissez sous celui des armes du Pape, ou des armes de la Religion. Mais c'est trop vous en aprendre d'abord, il faut reserver ces dificultez pour un tems auquel vous serez plus instruit. Passons aux dispositions des figures.

## XIV. LEÇON.

D. Les positions & les dispositions ne sont-elles pas une même chose ?

R. Non: ce sont deux choses differentes qu'il ne faut pas confondre.

D. Qu'apellez-vous donc disposition ?

R. Le ſens dans lequel eſt miſe une figure, qui a diverſes faces, ſelon leſquelles elle peut être differemment placée.

D. Quelles ſont ces figures ?

R. Il y en a un tres-grand nombre. Une tête peut être miſe de front & en profil. De même un caſque, une clef à cauſe de ſon anneau, de ſon paneton & de ſon dos, peut avoir diverſes diſpoſitions ; de même une fléche & une pique à cauſe de leurs pointes & de leurs fers. Une tour peut être ronde, quarrée, couvérte, crenelée, chaſtelée, ouverte, fermée, flanquée, accompagnée d'un avant-mur, &c.

D. Je conçois ces differences, & la neceſſité qu'il y a de les exprimer.

R. Il y en a quantité d'autres dont je vous ai déja parlé, en vous parlant des figures naturelles & artificielles. Comme le Soleil naiſſant, couchant horizonté ; les figures humaines nuës, vêtuës, &c. des arcs cordez, tendus, couchez, &c. C'eſt ce qui fait les attributs du Blaſon, à qui on a donné le nom de *Termes*, que Meſſieurs de l'Academie ont inſerez dans leur Dictionnaire des Arts & des Sciences, où ils ont expliqué la plûpart de ces termes,

sur les premieres éditions de cette Methode.

D. Le nombre des figures ne contribue-t-il rien à ces differentes dispositions ?

R. Il y contribuë beaucoup, puisqu'outre les positions de rapport dont je vous ai déja parlé, plusieurs lances ou plusieurs épées peuvent être fretées ou entre-lassées les unes dans les autres. Trois anneaux peuvent aussi être entrelassez, de même les croissans. Des clefs peuvent être addossées ou affrontées. Trois fleches ou trois dards peuvent être empoignez, &c. ... & la

D. Faut-il toujours specifier le nombre des pieces ?

R. Oüi : à moins que tout l'Ecu n'en soit rempli à égales distances & tant plein que vuide.

D. Vous m'avez dit, ce me semble, que c'étoient les positions pleines ?

R. Il est vrai. Mais touchant ces positions pleines il y a certaines choses à observer.

D. Et quoi ?

R. Par exemple, quoique l'échiqueté remplisse tout l'Ecu, il faut en compter les *tires*, ou les rangs d'échiquier en face, & dire échiqueté de

de ſix, ſept, ou huit tires.

Le Faſcé eſt de quatre, ou de ſix. Car quand les faſces paſſent ce nombre elles changent de nom, & deviennent bureles, comme je vous ai dit en parlant des diminutions. Ainſi il faut dire *burelé* de huit ou de dix pieces. De même pour le gironné qui eſt de ſix pieces, il faut quand les girons paſſent ce nombre, dire gironné de huit, de douze, & de ſeize pieces.

On doit auſſi ſpécifier les traits ou tires du Vairé.

L'Equipollé eſt toûjours de neuf pieces, & l'on dit cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.

D. Y a-t-il des figures qui ne ſoient pas ſujettes à ces variations?

R. Oüi: particulierement les rondes comme les beſans, & les tourteaux, les roües, les annelets, &c. Mais il y en a d'autres qui peuvent avoir une autre poſition que leur poſition ordinaire dans le Blaſon. Ainſi les billettes, qui ſont ordinairement droites peuvent être couchées, ou miſes dans le ſens de la bande. De même les fuſées, les lozanges, les macles & les ruſtres, qui ſont en Blaſon ordinairement ſur leurs pointes.

D. Quand est-ce qu'on n'est pas obligé à spécifier le nombre des pieces ?

R. Quand tout l'Ecu en est tellement rempli, qu'il y a des moitiés ou des bouts des figures, qui se perdent dans les extremitez de l'Ecu ; car alors on le dit semé d'hermines, de fleurs de lis, d'Aigiettes, de Roses, de Billettes, d'Etoiles, &c. Mais quand ces figures paroissent toutes entieres, en quelque nombre qu'elles soient il faut spécifier ce nombre.

D. Est-ce là tout ce qui se peut sçavoir touchant les dispositions ?

R. Ce n'en est qu'une part moins considerable.

D. Quelles sont donc les autres?

R. Ce sont celles des figures Heraldiques, qui peuvent recevoir encore un plus grand nombre de variations, les unes communes à la plûpart des figures, les autres plus particulieres de quelques-unes?

D. Quelles sont les plus communes ?

R. C'est que ces figures peuvent être ondées, vivrées, chargées, sommées, alezées, crenelées, bretessées, échiquetées, lozangées, engreslées, endentées, émanchées, parties, retrai-

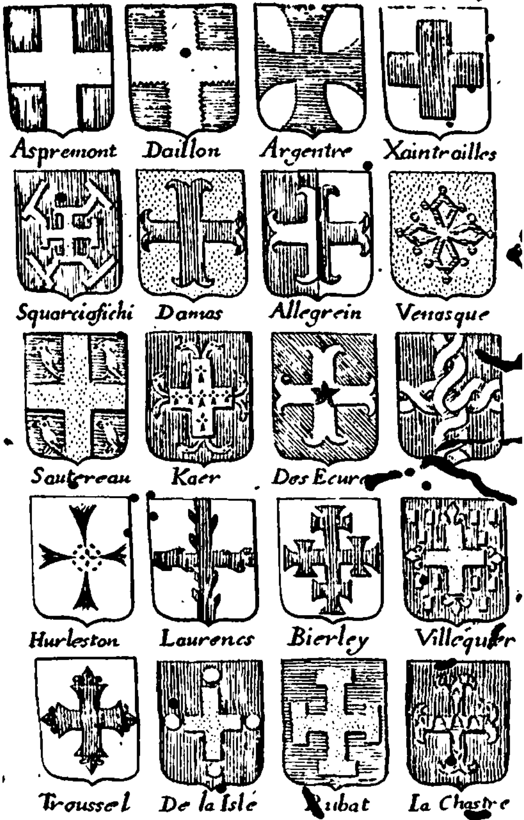
Aspremont
Daillon
Argentre
Xaintrailles
Squarciafichi
Damas
Allegrein
Venasque
Sautereau
Kaer
Des Ecur
Hurleston
Laurencs
Bierley
Villequier
Troussel
De la Islé
Rubat
La Chastre

tes, massonnées, bastillées, &c. Ainsi il y a des chefs chargez, bastillez, échiquetez, lozangez, endentez, &c. Des Fasces bretessées, crenelées, bastillées, vivrées, ondées, retraites, &c. De même des chevrons, des sautoirs, des pals, des croix, &c.

D. A propos de croix; il me semble que j'en ai remarqué de plusieurs formes differentes.

R. Vous avez raison; & je veux devant que d'aller plus avant dans nos Instructions, vous en faire remarquer quarante differentes, avec les noms des Familles, ou des Communautez qui les portent, & vous les blasonner exactement, pour donner un peu d'exercice à vôtre imagination & à vôtre memoire.

D. Vous me ferez plaisir.

---

## XV. LEÇON.

R. LA croix ordinaire se nomme croix plaine, *crux plana*, comme celle de Savoie, &c.

ASPREMONT en Lorraine de gueules à la croix d'argent. Elle est dite en[illegible]ce, quand elle a une espece de

dentelle ſur tous les bords.

*D'Aillon* du Lude, d'azur à la Croix engreſlée d'argent.

Elle eſt dite pattée, quand ſes quatre extremitez s'élargiſſent comme *Argentré* en Bretagne, d'argent à la Croix pattée d'azur.

Elle eſt dite alezée, ou coupée, ou retrecie, quand de nul de ſes bouts elle ne touche aux bords de l'Ecu.

*Xaintrailles*, d'argent à la croix aléſée de gueules.

Celle des *Squarciafichi* de Genes, eſt d'autant plus extraordinaire, qu'étant potencée, c'eſt à dire, terminée par quâtre plates bandes, elle eſt repotencée ou cramponnée en quatre endroits au bout droit d'en haut, au droit du côté dextre & aux deux d'en bas.

Celle de *Damas* eſt anchrée, c'eſt-à-dire, crochuë en ſes extremitez comme les anchres des Vaiſſeaux.

Celle des *Allegrains*, eſt non-ſeulement anchrée, mais partie de l'un à l'autre d'argent, & de gueules. L'Ecu étant contreparti de même, ainſi on dit:

*Allegrain* parti de gueules & d'argent, à la croix anchrée, contrepartie de l'un à l'autre.

Celle des *Venaſques*, ſemblable à celle

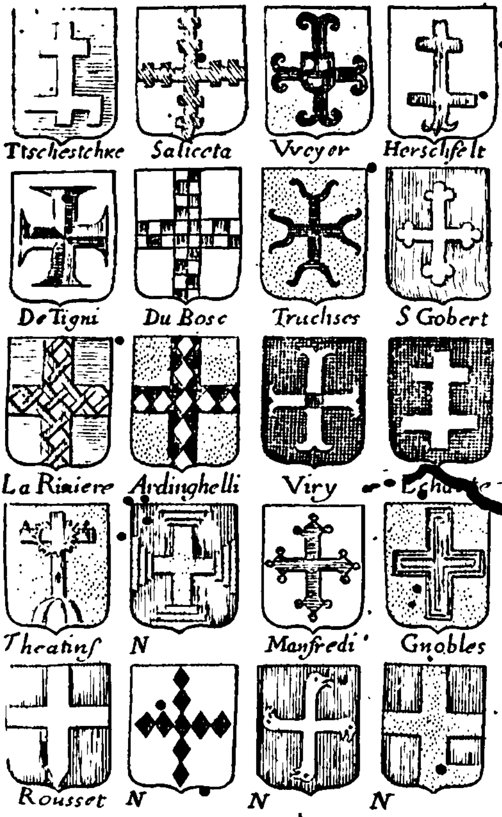
Ttschestchke
Saliceta
Vveyer
Herschfelt
De Tigni
Du Bosc
Truchses
S Gobert
La Riuiere
Ardinghelli
Viry
Theatins
N
Manfredi
Gnobles
Rousset
N
N
N

des Comtes de Tolose dont ils se disent descendus est vuidée, c'est-à-dire, percée à jour, clechée, c'est-à-dire, qu'elle a ses quatre extremitez comme les anciens anneaux des clefs, & pommettée, c'est-à-dire, qu'à chaque angle des anneaux il y a une pomme; ainsi on blasonne ces armoiries d'or à la Croix vuidée, clechée, & pommettée de gueules.

La Croix des *Sautereaux* de Dauphiné, est accompagnée de quatre oiseaux de proye d'argent bequez, membrez, & grillettez, d'Or. On dit bequé pour le bec, membré pour les jambes, grilletté pour les sonnettes.

La Croix des KAER en Bretagne, est dite en termes d'armoiries Gringolée, c'est-à-dire, que ses extremitez se terminent en huit têtes de Serpens, que le vulgaire nomme gargoüilles, & par corruption gringoles, ainsi il faut blasonner.

KAER en Bretagne, de gueules à la croix d'Hermine gringolée d'or.

Celle des DES-ESCURES en Bourbonnois, est anchrée & chargée d'une étoile en cœur, c'est-à-dire au milieu, ou au centre de la croix.

Des-Esçures, de ſinople à la croix anchrée d'argent chargée en cœur d'une étoile de ſabre.

Il s'en peut faire de cordes & de cables comme celle qu'Upton donne en Angleterre à un nouvel annobli de deux tortils de cables; ces croix ſe diſent cablées.

Hurleston en Angleterre, d'argent à une croix de quatre queuës d'hermine aboûtées.

Laurencs, d'argent à une croix écotée de gueules.

Bierley, d'argent à une croix recroiſetée de gueules.

Vifequier, de gueules à une croix fleurdeliſée d'or acompagnée de douze billettes de même.

Troussel, une croix pattée & fleurdeliſée.

Delisle, une croix pommettée.

Rubat, une croix potencée.

La Chastre, une croix anchrée de vairs.

La croix des *Tobeſtcke* en Sileſie, eſt une croix que nous nommons croix de Lorraine, parce qu'une ſemblable croix eſt l'ancienne deviſe de la Maiſon de Lorraine. C'eſt une croix Grecque alezée à double traverſe, la traverſe

la plus haute plus courte que la basse; ici la plus basse est cramponnée à senestre; il faut donc dire, porte d'azur à la croix de Lorraine d'argent cramponnée au flanc senestre de la traverse d'en bas.

Celle de *Saliceta* à Genes, est bretessée ou recroisettée à double.

Celle des *Vveyers*, au pais du Rhin, est recercelée en ses extremitez, & chargée en cœur d'un écusson de sable à trois besans d'or

HERSCHFELT, Abbaie d'Allemgne, a pour armoiries une croix de Lorraine, dont le pied est *enhendé*; ce terme vient de l'Espagnol *enhendido*, qui signifie refendu: ces croix à refente sont communes dans les armoiries d'Allemagne.

Celle de *Tigny*, est alezée, pattée, & écartelée.

Celle du *Bosc*, en Normandie, est échiquetée.

Celle des *Truchses*, fourchetée.

Celle de S. *Gobert*, trefflée.

Celle de la *Riviere*, frettée.

Des *Ardinghelli*, lozangée.

De *Viry*, ouverte en fer de moulin.

*Echaute*, porte celle de Lorraine.

La Croix longue sur un mont avec

la couronne d'Epine,, & les clous, se nomme Croix du Calvaire. Les Peres Théatins la portent ainsi, parce que leur Congregation commença le jour de l'Exaltation de la sainte Croix.

Celle qui la suit se dit perronnée.

Celle des *Manfredy* de Luques, est retranchée & pommettée.

Celle des *Knolles* d'Angleterre, est resarcelée d'or.

Celle des *Roussets*, est au pied fichée.

La suivante est de lozanges.

La penultiéme guivrée.

Et la derniere a le pied cramponné contre le flanc senestre de la pointe.

D. Voilà bien des termes differens pour une seule figure ?

R. La plûpart des autres figures ont de semblables attributs, principalement les Animaux.

Les Lions *armez, lampassez, couronnez, vilenez, évirez, mornez, rampans, passans, posez, leopardez, accroupis, adossez, acculez, contrerampans, contournez.*

Les Vaches, & Belliers ou Moutons, *acornez, clarinez, accollez, passans, paissans, &c.*

Les Taureaux *furieux.*

Les Cerfs *élancez, chevillez, couchez,*

*sommez de tant de cors.*

Les Chiens *courans, rampans, assis.*

Les Chevaux *gays, houssez, bardez, esfarez.*

Les Buffles *bouclez.*

Les Ours & Chameaux *emmuselez.*

Les Serpens *aîlez, tortillez, pliez en rond.*

Les Coqs *crestez, barbez, bequez,* &c.

Les Aigles *bequées, membrées, armées, diademées, esploiées à deux têtes, demembrées.*

Les Dauphins, *sont barbez, lorrez, peautrez, pamez.*

Les Colombes & autres oiseaux, *volans, essorez, perchez.*

Les Oiseaux de leurre *chaperonnez, perchez, grilletez, empietans.*

Le Phenix *sur son immortalité.*

La Grüe avec sa *vigilance.*

Le Pelican avec sa *pieté.*

D. Outre les Animaux y a-t-il de pareils attributs pour d'autres figures ?

R. Les Coquilles sont *oreillées.*

Les Cloches *bataillées.*

Les Fers à cheval *cloüez.*

Les Dards, & fléches, *armez, fustez empennez, encochez.*

Les Badelaires *anchez, rivez clouez liez.*

Les cors, trompes, huchets, *liez, enguichez, virolez:*

Les Vaisseaux, *flottans, equippez.*

Les Anchres ont leurs *Stangues*, leurs *Trabes*, & leurs *Gumenes.*

Les Casques sont *tarrez de front, ou de pourfil.*

Les Tours sont *massonnées, crenelées, dongeonnées, ajourées, coulissées, ouvertes, couvertes, giroüettées, buttées, pignonnées.*

Les Maisons sont *essorées, ouvertes.*

Les Haches, Marteaux, &c. *emmanchez, & emboutez.*

Les Luths, Violons, &c. *cordez.*

Les Espées *hautes, croisées, pommetées.*

Les Couronnes, & annelets *enfilez, enlassez, &c.*

Les voiles de Vaisseau *en poupe.*

Les Gonfanons *frangez.*

Les têtes des Mores, *tortillées.*

Les têtes des femmes *coëffées, couronnées, chevélées.*

Les Mains *appaumées.*

Les Chefs *cousus.*

Les armoiries des puisnez *brisées*, celles des aînez *pleines.*

Les armoiries des femmes, *parties ou accolées à celles de leurs Maris.*

les Ecus *panchez*, *accolez*, *liez*, *arrondis*, *couronnez*, *tymbrez* &c.

D. Vous m'accablez de termes où je ne comprens rien.

R. Je vous ai déja dit plusieurs fois, qu'il n'y a que les figures qui puissent vous les faire entendre : mais il est necessaire auparavant de vous faire un Dictionnaire Alphabetique de tous ces termes, & de vous les expliquer, aprés quoi je vous donnerai des exemples de toutes ces figures avec leurs attributs.

## XVI LEÇON.

### DICTIONAIRE ALPHABETIQUE des termes du Blason.

#### A.

ABaissé, se dit des pieces qui sont au-dessous de leurs situations ordinaires ; comme le chef qui occupe ordinairement le tiers de l'écu le plus haut, peut être abaissé sous un autre chef de Concession, de Patronage, de Religion, &c.

Ainsi les Commandeurs & Cheva-

liers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, qui ont des chefs dans leurs armoiries ; les abaissent necessairement sous celui de leur Religion.

La Fasce peut aussi être abaissée quand on la place plus bas que le tiers du milieu de l'Ecu qu'elle occupe ordinairement.

Le Chevron de même.

Le vol, & les aisles des oiseaux peuvent aussi être abaissez, quand au lieu d'être élevez vers le chef de l'Ecu, ils descendent vers la pointe.

*Abbouté* se dit de quatre hermines dont les bouts se répondent & se joigonent en croix.

*Accollé* se prend en Blason en quatre sens differens. 1. pour deux choses attenantes & jointes ensemble. Ainsi les Ecus de France & de Navarre, sont accollez sous une même couronne, pour les armoiries de nos Rois. Les femmes accollent leurs Ecus à ceux de leurs Maris. Les fusées, les lozanges, & les macles sont accollées, quand elles se touchent de leurs flancs ou de leurs pointes, sans remplir tout l'Ecu. Comme les trois lozanges de Nagu. 2. *Accollé* se dit des chiens, des vaches, & autres animaux qui ont des colliers ou

des couronnes passées dans le col, comme les cygnes, les aigles, &c. 3. Des choses qui sont entortillées à d'autres comme une vigne à l'échalas, un serpent à une colomne, ou à un arbre, &c. 4. On se sert de ce terme pour les clefs, bâtons, masses, espées, bannieres & autres choses semblables qu'on passe en sautoir derriere l'Ecu.

*Accompagné*, se dit de quelques pieces honorables, quand elles en ont d'autres en séantes partitions. Ainsi la Croix se dit accompagnée de quatre étoiles, de quatre coquilles, de seize alerions, de vingt billettes, & quand ces choses sont également disposées dans les quatre cantons qu'elle laisse vuides dans l'Ecu. Le Chevron peut être accompagné de trois croissans, deux en chef, & un en pointe, de trois roses, de trois besans, &c. La Fasce peut être accompagnée de deux lozanges, deux moletes, deux croisettes, &c. l'une en chef, l'autre en pointe, ou de quatre tourteaux, quatre aiglettes, &c. deux en chef & deux en ponte. Le Pairle peut être acompagné de trois pieces semblables, une en chef, deux en flancs : le Sautoir de quatre, une en chef, une en pointe,

deux aux flancs. On dit le même des pieces mises dans le sens de celles-là ; comme deux clefs en sautoir, trois poissons mis en pairle, &c.

*Accorné*, se dit de tous les animaux qui ont cornes, quand elles sont d'autres couleurs que l'Animal.

*Accosté*, se dit de toutes les pieces de longueur, mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtez. Ainsi le pal, peut être accosté de deux, de quatre, ou de six annelets, trois d'un côté, & trois de l'autre, de même un arbre une lance, une pique, une épée, &c. On dit le même de la bande, quand les pieces qui sont à ses côtez suivent le même sens qu'elle. Ainsi on la dira accostée de 2. de 4. & de six billettes, quand elles seront couchées dans le même sens, trois d'un côté & trois d'un autre, suivant l'étenduë de la bande. Quand elles sont droites, elles sont dites acompagnées de 2. 4. ou six fleurs comme de lys, dont il faut énoncer la situation, particulierement quand il y en a six, parce qu'elles peuvent être mises en orle. Quand ce sont des pieces rondes, comme tourteaux, besans, roses, annelets, on peut se servir indifferemment du

terme *Accosté* ou *Accompagné*.

*Accroupy*, se dit du Lion, quand il est assis, comme celui de la ville d'Arles, & celui de Venise. On dit le même de tous les animaux sauvages, qui sont en cette posture, & des livres, lapins, & conils qui sont ramassez, ce qui est leur posture ordinaire, quand ils ne courent pas.

*Acculé*, se dit d'un cheval cabré, quand il est sur cul en arriere, & de deux canons opposez sur leurs affuts, comme les deux que le grand Maître de l'Artillerie, met au bas de ses armoiries, pour marque de sa Dignité.

*Addextré*, se dit des pieces qui en ont quelqu'autre à leur droite, comme un pal, qui n'auroit qu'un Lion sur le flanc droit, seroit dit addextré de ce Lion.

*Addossé*, se dit de deux animaux qui sont rampans, les dos tournez, comme deux Lions, &c. Deux clefs, sont aussi dites addossées, quand leurs pannetons sont tournez en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de même deux Faux, & generalement tout ce qui est de longueur, & qui a deux faces differentes, comme les haches, les doloires, le marteaux, &c.

*Affronté*, eſt le contraire d'addoſſé, & ſe dit de deux choſes qui ſont oppoſées de front, comme deux Lions, ou deux autres animaux.

*Aiguiſé*, ſe dit de toutes les pieces, dont les extremitez peuvent être aiguës, comme le pal, la faſce, la croix, le ſautoir.

*Ajouré*, ſe prend pour une ouverture du chef, de quelque forme qu'elle ſoit, ronde, quarrée, en croiſſant, &c. pourveu qu'elle touche le bout de l'Ecu. Il ſe dit encore des jours d'une tour, & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur.

*Aiſlé*, ſe dit de toutes les pieces qui ont des aiſles contre nature, comme un Cerf aîlé, un Lion aîlé, & des animaux volatils, dont les aiſles ſont d'autres couleurs que le corps.

*Alezé*, ſe dit des pieces honorables, retraites de toutes leurs extremitez, comme un chef, une faſce, & une bande qui ne touchent pas les deux bords, ou les deux flancs de l'Ecu, ſont pieces alezées. De même la croix, & le ſautoir, qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extremitez.

*Allumé*, ſe dit des yeux des animaux, quand ils ſont d'autre couleur, & d'un

bucher ardent. On dit le même d'un flambeau, dont la flâme est d'autre couleur.

*Anché*, se dit seulement d'un cimeterre recourbé.

*Anglé*, se dit de la croix, & du sautoir, quand il y a des figures longues à-pointes, qui sont mouvantes de ces Angles. La Croix de Malthe des Chevaliers François est anglée de quatre fleurs de lys, celle de la Maison de Lambert en Savoye, est anglée de raïons, & celle des Machiavelli de Florence, est anglée de quatre cloux.

*Animé*, se dit de la tête d'un cheval & de ses yeux, quand ils paroissent avoir action.

*Antique*, se dit des couronnes à pointes de raïons, des coëffures anciennes, Grecques ou Romaines, parce que ces choses sont antiques & ne sont pas de l'usage moderne. Ainsi on dit des Busts des Rois couronnez à l'antique, des têtes & busts de femmes coëffées à l'antique. On peut dire le même des vêtemens, des bâtimens, & des niches Gotiques, qui sont les armoiries de certaines villes, comme celles de Montpellier, sont une Image de Nôtre Dame, sur son siege à

l'antique en forme de Niche.

*Appaumé*, se dit de la main ouverte dont on voit le dedans, qui est le paume.

*Appointé*, se dit de deux choses, qui se touchent par les pointes, comme deux chevrons peuvent être appointez, trois épées mises en pairle, peuvent être appointées en cœur, trois fleches de même, &c.

*Ardent*, se dit d'un charbon allumé.

*Armé*, se dit des ongles des Lions, des grifons, des aigles, &c. & des fleches, dont les pointes sont d'autre couleur que le fust. Il se dit aussi d'un Soldat & d'un Cavalier, comme celui des Armes de Lithuanie.

*Arraché*, se dit des arbres & autres plantes, qui ont des racines qui paroissent, & des têtes & membres d'animaux, qui ne sont pas coupez nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore sanglans ou non sanglans, qui paroissent des pieces arrachées avec force.

*Arresté*, se dit d'un animal qui est sur ses quatre pieds, sans que l'un avance devant l'autre, qui est la posture ordinaire des animaux que l'on appelle passans.

*Arrondi*, se dit de certaines choses qui étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries, qui servent à faire paroître cet arrondissement, comme les boules, pour les distinguer des tourteaux & des besans, & les troncs d'arbres.

*Assis*, se dit de tous les animaux domestiques, qui sont sur leur cul, comme les chiens, chats, écureuls, &c.

---

## XVII. LEÇON.

### B.

B*Aillonné*, se dit des animaux qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens, & les cochons.

*Bandé*, se dit de tout l'Ecu couvert de bandes, ou des pieces bandées comme le chef, la fasce, le pal, & même quelques animaux, comme le Lion de Hesse.

*Barbé*, se dit des coqs, & des dauphins, quand leur barbe est d'un autre émail.

*Bardé*, se dit d'un cheval paré.

*Barré*, se dit dans le même sens que

bandé, de l'Ecu & des pieces couvertes de barres, qui vont diagonalement de gauche à droite.

*Bastillé*, se dit des pieces qui ont des creneaux renversez, qui regardent la pointe de l'Ecu.

*Bataillé*, se dit d'une cloche, qui a le batail d'autre émail qu'elle n'est.

*Bequé*, se dit des oiseaux, dont le bec est d'autre émail.

*Besanté*, se dit d'une piece chargée de besans, comme une bordure bezantée de 8. pieces.

*Bigarré*, se dit du papillon, & de tout ce qui a diverses couleurs.

*Billetté*, se dit du champ semé de billettes.

*Bissé*, est un serpent, & vient de l'Italien *Biscia*

*Bordé*, se dit des croix, des bandes, des gonfanons, & de toutes autres choses, qui ont des bords de differents émaux.

*Bouclé*, se dit du collier d'un levrier & d'un autre chien qui a des boucles.

*Bourdonné*, se dit d'une croix, dont les branches sont tournées & arrondies en bourdons de Pelerins.

*Boutonné*, se dit du milieu des roses & des autres fleurs, quand il est d'au-

tre couleur que la fleur, il se dit aussi d'un rosier qui a des boutons, & des Fleurs de lys épanoüies, comme celle de Florence, dont sortent deux boutons.

*Bretessé*, se dit des pieces crenelées haut & bas en alternative, comme la bande des Scarrons.

*Brisé*, se dit ces armoiries des puînez & cadets d'une famille, où il y a quelque changement par addition, diminution ou alteration de quelque piece pour distinction des branches. Il se dit encore des chevrons dont la pointe est déjointe, comme ceux des Violes. C'est une erreur d'appeller les autres brisez.

*Brochant*, se dit des pieces qui passent sur d'autres, comme une fasce, ou un chevron qui broche sur un Lion. Les chevrons de la Rochefoucaut brochent sur des burelles.

*Burelé*, se dit de l'Ecu rempli de longues listes de flanc à flanc, jusques au nombre de dix, douze ou plus, à nombre égal, & de deux émaux differens.

# XVIII. LEÇON.

## C.

CAblé, ſe dit d'une croix, faite de cordes ou de Cables tortillez.

*Cabré*, ſe dit d'un cheval acculé.

*Canelé*, ſe dit de l'engrelure, dont les pointes ſont en dedans & les dos en dehors, comme les canelures des colomnes en Architecture.

*Cantonné*, ſe dit de la croix, & des ſautoirs accompagnez dans les cantons de l'Ecu de quelques autres figures.

*Carnation*, ſe dit de toutes les parties du corps humain, particulierement du viſage, des mains & des pieds, quand ils ſont repreſentez au naturel.

*Ceintré*, ſe dit du globe ou monde Imperial entouré d'un cercle, & d'un demi cercle en forme de ceintre.

*Cerclé*, ſe dit d'un tonneau.

*Chappé*, ſe dit de l'Ecu, qui s'ouvre en chappe ou en pavillon, depuis le milieu du chef, juſques au milieu des flancs. Telles ſont les armoiries des Peres Prêcheurs, & des Carmes, & c'eſt l'image de leurs habits, de leurs robes;

& de leurs chappes.

*Chaperonné*, ſe dit des Eperviers.

*Chargé*, ſe dit de toutes ſortes de pieces ſur leſquelles il y en a d'autres. Ainſi le chef, la faſce, le pal, la bande, les chevrons, les croix, les lions, &c. peuvent être chargez de coquilles, de croiſſans, de roſes, &c.

*Chaſtelé*, ſe dit d'une bordure, & d'un lambel, chargez de huit ou neuf châteaux. La bordure de Portugal, & le lambel d'Artois ſont chaſtelez.

*Chauſſé*, eſt l'oppoſé de Chappé.

*Chevelé*, ſe dit d'une tête, dont les cheveux ſont d'autre émail que la tête.

*Chevillé*, ſe dit des ramures d'une corne de cerf, & on dit:

*Chevillé*, de tant de Cors.

*Chevronné*, ſe dit d'un pal, & autre piece chargée de chevrons, ou de tout l'Ecu, quand il en eſt rempli.

*Clariné*, ſe dit d'un animal, qui a des ſonnettes, comme les vaches, les moutons, les chameaux, &c.

*Cleché*, ſe dit des arrondiſſemens de la croix de Toloſe dont les quatre extremitez ſont faites, comme les anneaux des clefs.

*Cloüé*, ſe dit d'un collier de chien, & des fers à cheval, lors que les cl[illegible]

paroissent d'autre email.

*Colleté*, se dit des animaux, qui ont collier.

*Componné*, se dit des bordures, paux, bandes, fasces & croix sautoirs, qui sont composées de pieces quarrées d'Emaux alternez, comme une tire d'Echiquier. Ainsi la bordure de Bourgogne, & la bande de Vallins, sont componées, la bordure de Seve, est contre-componée, parce que leur Ecu étant fascé d'or & de sable, & la bordure componée de même, les compons d'or répondent aux fasces de sable, & ceux de sable aux fasces d'or.

*Contourné*, se dit des animaux, ou des têtes des animaux, tournées vers la gauche de l'Ecu.

*Contrebandé*, contrebarré, contrebretessé, contrecartelé, contrefascé, contrefleuré, contrepallé, contrepotencé, contrevairé, sont pieces dont les bandes, barres, bretesses, écartelures, fasces, fleurons, paux, potences, & vairs sont opposez.

*Contrepassant*, se dit des animaux, dont l'un passe d'un côté, l'autre d'un autre.

*Cordé*, se dit des luths, harpes, violons, & autres instrumens semblables,

& des Arcs à tirer, quand leurs cordes ſont de differens émail.

*Coticé*, ſe dit du champ ou de l'Ecu, rempli de dix bandes de couleurs alternées.

*Couché*, ſe dit du Cerf, Lion, Chien, & autres animaux.

*Coulissé*, ſe dit d'un château, & d'une tour, qui ont la herſe ou couliſſe à la porte.

*Coupé*, ſe dit de l'Ecu partagé par le milieu horizontalement en deux parties égales, & des membres des animaux qui ſont coupez nets, comme la tête, cuiſſes, &c.

*Couplé*, ſe dit des chiens de chaſſe, liez enſemble.

*Courant*, de tout animal qui court.

*Courbé*, eſt la ſituation des Dauphins, & des Bars qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle, & propre en armoiries. Il ſe dit des faſces un peu voutées en arc.

*Couronné*, ſe dit des Lions, du Caſque, & des autres choſes, qui ont couronne.

*Cousu*, ſe dit du chef, quand il eſt du métal ſur métal, ou de couleur ſur couleur, comme aux armoiries des Villes de Paris & de Lion, & des Mai-

ſons de Bonne, de la Croix-Chevrieres & autres en Dauphiné, & ailleurs.

*Couvert*, ſe dit d'une tour qui a un comble.

*Cramponné*, des croix & autres pieces, qui ont à leurs extrêmitez une demie potence.

*Crenelé*, ſe dit des tours, châteaux, bandes, faſces, & autres pieces à crenaux.

*Creſté*, ſe dit des coqs à cauſe de leur creſte.

*Croiſé*, ſe dit du globe impérial, & des bannieres, qui ont croix.

---

## XIX. LEÇON.

### D

D*Anché*, ſe dit du chef, de la faſce, de la bande, & du parti, coupé, tranché, taillé, & écartelé, quand ils ſe terminent en pointes aiguës, comme les dents.

*Decoupé*, ſe dit des lambrequins, qui ſont découpez à feüilles d'Acanthe, & du papillonné.

*De l'un en l'autre*, ſe dit de parti, du

coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du pallé, du bandé, &c. quand ils sont chargez de plusieurs piéces, qui sont sur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre reciproquement & alternativement, comme aux armoiries de Builloud où l'Ecu est tranché d'argent & d'azur à trois tourteaux d'azur sur l'argent & trois bezans d'argent sur l'azur.

*De l'un à l'autre*, se dit des pieces étenduës qui passent sur les deux pieces de la partition, ou sur toutes les fasces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombe, porte parti de sable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu de l'un à l'autre, & les quatre de chaque flanc de l'un en l'autre.

*Demembré*, se dit de l'aigle, du lion, & de tout autre animal, dont les membres sont separez.

*Denté*, se dit des dents des animaux.

*Dentelé*, se dit de la croix, de la bande, & autres pieces à petites dents.

*Deux un*, se dit de la disposition ordinaire de trois pieces en armoiries, dont deux sont vers le chef, & une vers la pointe, comme les trois fleurs de lys de France,

*Diademé*, se dit de l'aigle, qui a un petit cercle rond sur la tête.

*Diapré*, se dit des fasces, paux & au-[illegible] pieces bigarrées de diverses cou-[illegible]

*Diffamé*, se dit du Lion, qui n'a point de queuë.

*Divisé*, se dit de la fasce, de la bande qui [illegible] la [illegible] de leur largeur, l'on [illegible] fasce ou bande en divise.

*Donjonné*, se dit des tours & chateaux qui ont des tourrelles.

*Dragonné*, se dit du Lion qui se termine en queuë de Dragon.

---

## XX. LEÇON.

### E

ECartelé, se dit de l'Ecu, divisé en quatre parties égales en banniere ou en sautoir.

*Echiqueté*, se dit de l'Ecu & des pieces principales, & même de quelques animaux, comme les Aigles & les Lions, quand ils sont composez de pieces quarrées alternées, comme celles des Echiquiers : pour l'Ecu, il faut pour le moins qu'il ait vingt quarreaux

pour être dit échiqueté, autrement on le dit équipolé, quand il n'en a que neuf, & quand il n'y en a que q[illegible]e, comme aux armoiries de Tole[illegible] de Quiñones, on dit quinze points d'Echiquier. Les autres pieces doivent pour le moins être échiquerées de deux tires, autrement elles sont dites comp[illegible]ées.

*Ecoté*, se dit des troncs & br[illegible]ches de bois dont les menuës branches ont été coupées.

*Essaré*, se dit d'un cheval levé sur ses pieds.

*Elancé*, se dit du cerf courant.

*Emanché*, se dit des partitions de l'Ecu, où les pieces s'enclavent l'une dans l'autre, en forme de longs triangles piramidaux, comme aux armoiries de Vaudrey.

*Embouté*, se dit des manches des marteaux, dont les bouts sont garnis d'émail different.

*Embrassé*, se dit d'un Ecu parti, ou coupé, ou tranché d'une seule emanchure, qui s'étend d'un flanc à l'autre, comme on verra dans ma pratique aux armoiries des Allemands.

*Emmanché*, se dit des haches, marteaux, faulx & autres choses qui ont manche.

*Emmuselé*, se dit des Ours, Chameaux, Mulets, & autres animaux ausquels on lie le museau pour les empêcher de mordre, & de manger.

*Empené*, se dit d'un dard, trait, ou javelot, qui a ses ailerons ou pennes.

*Empietant*, se dit de l'oiseau de proye, [illegible] proye, qu'il tient avec ses serres.

*Empoigné*, se dit des fleches, javelots, & autres choses semblables de figure longue, quand elles sont au nombre de trois ou plus, l'une en pal, les autres en sautoir assemblées & croisées au milieu de l'Ecu. Les fleches de la devise des Etats de Hollande sont de cette sorte.

*Enchaussé*, est le contraire de chapé, & une figure rare.

*Encoché*, se dit du trait, qui est sur un arc, soit que l'arc soit bandé ou non.

*Enclavé*, se dit d'un Ecu parti, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une longue liste.

*Enclos*, se dit du Lion d'Ecosse, qui est enclos dans un trescheur.

*Endenté*, se dit d'une fasce, pal, bande & autres pieces de triangles alternez de divers emaux.

*Enfilé*, se dit des couronnes, annelets,

& autres choſes rondes ou ouvertes, paſſées dans des bandes, paux, faſces, laſces, ou autres pareilles choſes.

*Englanté*, ſe dit du cheſne, chargé de glands.

*Engoulé*, des bandes, croix, ſautoirs, & toutes autres pieces, dont les extremités entrent dans les gueules de Lions, Leopards, Dragons, &c. comme les armoiries de Guichenon. Il y a auſſi des meuffles de Lions qui engoulent le Caſque, comme aux anciennes armoiries des Ducs de Savoye.

*Engreslé*, ſe dit des bordures, croix, bandes, ſautoirs qui ſont à petites dents, fort menuës, dont les côtez s'arrondiſſent un peu.

*Enguiché*, ſe dit des cors, huchets, & trompes, dont l'emboucheure eſt de different émail.

*Enlevé*, ſe dit de certaines pieces qui paroiſſent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

*Enſanglanté*, ſe dit du Pelican & autres animaux ſanglans.

*Enté*, ſe dit des partitions, & des faſces, bandes, paux, qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement

*Entravaillé*, ſe dit des oiſeaux qui

ayant le vol eſployé ont un bâton, ou quelque autre choſe paſſée entre les aîles & les pieds.

*Entrelaſſé*, ſe dit de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres choſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

*Entretenu*, ſe dit des clefs & autres choſes qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux.

*Equippé*, ſe dit d'un vaiſſeau qui a ſes voiles, cordages, & autres choſes.

*Equipollé*, ſe dit de neuf quarrez, dont cinq ſont d'un émail & quatre d'un autre alternativement.

*Esbranché*, ſe dit d'un arbre, dont les branches ont été coupées.

*Eſcaillé*, ſe dit des poiſſons.

*Eſclatté*, ſe dit des lances rompuës, & chevrons.

*Eſclopé*, ſe dit d'une partition, dont une piece paroit comme rompuë.

*Eſcorché*, ſe dit des Loups de gueules ou couleur rouge.

*Eſpanoüi*, ſe dit des Fleurs de lys, dont il ſort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'enhaut eſt comme ouvert, comme en celle de Florence.

*Eſployé*, ſe dit des oiſeaux, dont les aîles ſont étenduës.

*Eſſorant*, ſe dit des oiſeaux qui n'ou-

vrent l'aîle qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le ſoleil.

*Eſſoré*, ſe dit des toits des maiſons de divers émail.

*Eſtincellant*, ſe dit des charbons, dont ſortent des étincelles, & *Eſtincelle* d'un Ecu, ſemé d'étincelles.

*Eviré*, ſe dit du Lion, qui n'a pas la marque du ſexe.

---

## XXI. LEÇON.

### F

*FAilli*, ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

*Faſcé*, ſe dit de l'Ecu couvert de faſces, & des pieces diviſées par longues liſtes.

*Faux*, ſe dit des armoiries qui ont couleur ſur couleur, ou métail ſur métail.

*Fiché*, ſe dit des croiſettes, qui ont le pied aiguiſé.

*Fier*, ſe dit du Lion heriſſé.

*Fierté*, ſe dit des balaines dont on voit les dents.

*Figuré*, ſe dit du ſoleil ſur lequel on exprime l'image du viſage humain, de

même des tourteaux, besans, & autres choses, sur lesquelles la m[illegible]me figure paroit, comme seroit un miroir, &c.

*Flambant*, se dit des paux, ond[illegible] & aiguisez en forme de fla[illegible]es.

*Flanqué*, des paux, arbres, & [illegible] figures qui en ont d'autres à leur [illegible] [illegible] de Sicile, les paux d'Arragon [illegible] flanquez de deux aigles.

*Fleuré*, se dit des bandes, bordures, orles, trescheurs & autres pieces d[illegible] les bords sont en façon de fleurs, ou de trefles.

*Fleuri*, se dit des rosiers, & autres plantes, chargées de fleurs.

*Fleuré*, se dit de la croix dont les extrêmitez se terminent en fleurs de lys.

*Flotant*, se dit des vaisseaux, & des poissons sur les eaux.

*Forcené*, se dit d'un cheval effaré.

*Frangé*, se dit des Gonfanons, qui ont des franges, dont il faut spécifier l'émail.

*Fretté*, se dit de l'Ecu & des pieces principales, couvertes de bastons croisez en sautoirs, qui laissent des espaces vuides & égaux en forme de lozanges.

*Fruité*, se dit d'un arbre chargé de fruits.

*Feuillé*, d'une plante qui a ses feüilles.

*Furieux*, d'un Taureau élevé sur ses pieds.

*Fuselé*, d'une piece chargée de fusées.

*[illegible]*, d'un arbre dont le tronc est de [illegible]nte couleur & d'une lance ou pique dont le bois est d'autre émail que le fer.

G

GAy, se dit d'un cheval nud, sans harnois.

*Garni*, d'une épée, dont la garde ou la poignée est d'autre émail.

*Gironné*, de l'Ecu divisé en six, huit, ou dix parties triangulaires, dont les pointes s'unissent au centre de l'Ecu.

*Gorge*, se dit de la gorge & col du Paon, Cigne, & autres semblables oiseaux, quand ils sont d'autre émail.

*Grilleté*, se dit des oiseaux de proye qui ont des sonnettes aux pieds.

*Gringolé*, se dit des croix, sautoirs, fers de Moulin & autres choses pareilles, qui se terminent en têtes de serpens.

*Guivré*, est le même que *vivré*.

H

H*Abillé*, est un terme entendu de tout le monde.

*Haussé*, se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

*Haut*, se dit de l'épée droite.

*Herissonné*, d'un chat ramassé, & acroupi.

*Hersé*, d'une porte qui a sa coulisse abbatuë.

[illegible] cheval qui a la housse.

## I

ISsant, des Lions, aigles, & autres animaux dont il ne paroit que la tête avec bien peu de corps.

*Jumellé*, se dit d'un sautoir, & d'un chevron de deux jumelles.

---

## XXII. LEÇON.

## L

LAmpassé, se dit de la langue des Lions, & autres animaux.

*Langué*, de celle des aigles.

*Leopardé*, du Lion passant.

*Levé*, de l'Ours en pied.

*Lié*, des choses attachées, comme clefs, huchets, &c.

*Lionné*, les Leopards rampans.

*Lorré*, des nageoires des poissons.

*Lozangé*, de l'Ecu, & figures couvertes de lozanges.

*L'un sur l'autre*, des animaux & autres choses, dont l'une est posée & étenduë au dessus d'une autre.

M

M*Al ordonné*, se dit de trois pieces mises en armoiries, une en chef, deux autres paralleles en pointe.

*Mal taillé*, se dit d'une manche d'habit bizarre ; il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

*Mantelé*, se dit du Lion & autres animaux qui ont un mantelet, & de l'Ecu ouvert en chappe, comme celui des Henriquez que les Espagnols nomment tiercé en mantel.

*Marché*, est un vieux terme des anciens manuscrits, pour la corne du pied des vaches, &c.

*Mariné*, se dit des Lions & autres animaux qui ont queuë de poisson, comme les Sireines.

*Masqué*, se dit d'un Lion qui a un masque.

*Massonné*, des traits des tours, pans de mur, châteaux & autres bâtimens.

*Membré*, des cuisses & jambes des aigles, & autres oiseaux.

*Miraillé*, des aîles de papillons.

*Monstrueux*, des animaux qui ont face humaine.

*Montant*, des écrevisses, croissans, épics, & autres choses dressées, vers le chef de l'écu.

*Morné*, du Lion & autres animaux sans dents, bec, langues, griffes, & queuë.

*Moucheté*, se dit du milieu du papelonné, quand il est plein de moucheteures, des hermines.

*Mouvant*, se dit des pieces attenantes au chef, aux angles, aux flancs, ou à la pointe de l'Ecu, dont elles semblent sortir.

*Myparti*, se dit de l'Ecu, qui étant coupé est parti seulement en une de ses parties.

## N

N*Aissant*, se dit des animaux qui ne montrent que la tête, sortant de l'extrêmité du chef, ou du dessus de la fasce, ou du second du coupé.

*Naturel*, se dit des animaux, fleurs & fruits representez, comme ils sont naturellement.

*Nebulé*, ſe dit des pieces faites en forme de nuées, comme la bordure des Comtes de Fuſtemberg.

*Nervé*, ſe dit de la fougere & autres feüilles, dont les nerfs & fibres paroiſſent d'un autre émail.

*Noüé*, ſe dit de la queuë du Lion, quand elle a des nœuds en forme de houppe.

*Noüeux*, ſe dit d'un écot, ou bâton à neuds.

*Nourri*, ſe dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des Fleurs de lys, dont la pointe d'embas ne paroît pas, comme aux armoiries de Vignacourt.

## O

OMbré, ſe dit des figures qui ſont ombrées ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer.

*Ondé*, ſe dit des faſces, paux, chevrons & autres pieces un peu tortillées à ondes.

*Onglé*, ſe dit des ongles des animaux.

*Oreillé*, des Dauphins, & des coquilles.

*Ouvert*, des Portes, des Châteaux, Tours, &c.

## XXIII. LEÇON.

P

PAillé, eſt le même que diapré.

*Paiſſant*, ſe dit des vaches, & brebis qui ont la tête baiſſée pour paître.

*Paliſſé*, ſe dit dit des pieces à paux ou faſces aiguiſées, enclavées les unes dans les autres.

*Pallé*, ſe dit de l'Ecu & des figures chargées de paux.

*Papillonné*, ſe dit d'un ouvrage à écailles.

*Parti*, ſe dit de l'Ecu & des animaux & autres pieces diviſées de haut en bas, en deux parties égales, & du chef des aigles à deux têtes.

*Paſmé*, , du Dauphin ſans langue, la hure ouverte.

*Paſſant*, des animaux qui ſemblent marcher.

*Paſſé en ſautoir*, des choſes qui ſont miſes en forme de croix de S. André.

*Paté*, des croix, dont les extremitez s'élargiſſent en forme de pâte étenduë.

*Peautré*, de la queuë des poiſſons.

*Pendant*, les deux, trois, quatre, cinq &c. pieces pendantes des lambeaux.

*Percé*, des pieces ouvertes à jour.

*Perché*, des oiſeaux ſur la perche, & ſur des branches.

*Peri*, en bande, en barre, en croix, en ſautoir & ce qui eſt mis dans le ſens de ces pieces.

*Pignoné*, de ce qui s'éleve en forme d'eſcaliers de part & d'autre pyramidalement.

*Plié*, des oiſeaux qui n'étendent pas les aîles, particulierement des aigles que l'on dit alors au vol plié.

*Plumeté*, eſt le même que le moucheté du papellonné.

*Pommetté*, ſe dit des croix, & rais tournez en pluſieurs boules ou pommes.

*Poſé*, ſe dit du Lion arrêté ſur ſes quatre pieds.

*Potencé*, ſe dit des pieces terminées en T.

## R

R*Acourcy*, eſt le même qu'Alezé.

*Ramé*, eſt le même que chevillé pour les cornes des Cerfs, Daims, &c.

*Rampant*, ſe dit du Lion droit.

*Rangé*, de pluſieurs choſes miſes ſur

une même ligne en chef, en [illegible] couvert du en bande,

*Ravissant*, d'un Loup p[illegible]re [illegible] proye.

*Ray[illegible]t*, du soleil, & [illegible]utres pieces

*Recercelé*, de la croix an[illegible] née en cerceaux, & de l[illegible] [illegible]chons, & levriers.

*Recoupé*, des Ecus mi-cou[illegible] coupez un peu plus bas.

*Recroisetté*, des croix, [illegible] ches sont d'autres croix.

*Rempli*, des Ecussons vuidez & remplis d'autre émail, comme Brezé.

*Resercelé*, des croix qui en ont une autre conduite en filet d'autre émail.

*Retrait*, des bandes, paux, & fasces, qui de l'un de leurs côtez seulement ne touchent pas les bords de l'Ecu.

*Rompu*, des chevrons, dont la pointe d'en haut est coupée.

*Roüant*, du Paon qui étend sa queuë.

S.

S*Aillant*, d'une chevre & mouton ou bellier en pied.

*Sanglé*, du cheval, & des pourceaux, & sangliers qui ont par le milieu du corps, une espece de ceinture d'autre émail.

[illegible]cheval.

[illegible] pieces, dont l'Ecu eſt char-
[illegible]ein que vuide, & dont quel-
[illegible] ſortent de toutes les extré-
[illegible]cu.

[illegible]'une piece qui en a une au-
[illegible]tre.

[illegible]'une piece qui en a une autre
au[illegible]e.

[illegible] contraire de celle qui en
[illegible]eſſous.

*Sur le tout*, ſe dit d'un Ecuſſon qui eſt ſur le milieu d'une écartelure, & des pieces qui brochent ſur les autres.

*Sur le tout du tout*, ſe dit de l'écuſſon qui eſt ſur le milieu de l'écartelure d'un Ecuſſon, qui eſt déja ſur tout.

*Surmonté*, eſt le même que ſommé.

## T

T*Aillé*, ſe dit de l'Ecu diviſé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales.

*Terraſſé*, ſe dit de la pointe de l'Ecu faite en forme de champ plein d'herbes.

*Tercé*, ſe dit de l'Ecu diviſé en trois parties en long, en large, diagonalement ou en mantel.

*Tigé*, ſe dit des palmes & fleurs.

*Timbré*, se dit de l'écu casque ou timbre.

*Tortillant*, se dit de la gui pent.

*Tourné*, du croissant & à tournées.

*Tracé*, est le même qu'ombré.

*Tranché*, se dit de l'écu divisé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.

*Treillissé*, est le fretté plus serré.

*Trois, deux, un*, se dit de six pieces disposées, trois en chef sur une ligne deux au milieu, & une en pointe de l'écu.

## V

V*Airé*, se dit de l'écu, & des pieces chargées de vairs.

*Vergetté*, se dit de l'écu rempli de paux, depuis dix au delà.

*Versé*, se dit des glands, pommes de pin, croissans, &c.

*Vestu*, se dit des espaces que laisse une grande lozange qui touche les quatre flancs de l'écu.

*Vilené*, se dit du Lion, dont on voit le sexe.

*Virolé*, des boucles, mornes, & anneaux, des cornes, huchets, trompes.

*Vivré*, des fasces, bandes, paux, &c.

à replis quarrez, comme la bande de la Faume.

*Vuidé*, se dit des croix & autres pieces ouvertes au travers desquelles on voit le champ, ou sol de l'Ecu.

Comme ces choses s'entendent beaucoup mieux par les figures que par les descriptions que l'on en sauroit faire, quelques exactes qu'elles puissent être, je vais donner en pratique ce que je n'ai fait qu'expliquer, & mettant chaque terme au dessus de chaque figure, j'en vas rendre la demonstration aisée, à tous ceux qui veulent s'instruire des termes du Blason. Je le fais par des exemples connus, & de Familles celebres, afin qu'en même-tems on puisse apprendre deux choses : les armoiries de ces Maisons, & la maniere de les déchiffrer en termes propres. On n'aura qu'à les confronter avec les explications precedentes, pour tirer tous les éclaircissemens necessaires à la science du Blason pour les premiers élemens. Car comme j'ai déja observé ci-devant, ceux qui veulent s'en instruire plus à fond, doivent lire ce que j'ai écrit de l'origine des armoiries & de leurs ornemens, de l'usage & de la pra-

tique de Blason : des diverses especes de Noblesse, de ses preuves, de la maniere de dresser les quartiers, & de l'ancienne Chevalerie, qui est la matiere la plus curieuse de cette science, des marques de Noblesse.

## EXEMPLES

Par lesquels on peut voir l'application de tous les termes précédens.

*Abaissé.*

1. FRANÇOIS DE BOCZOSSEL MONGONTIER, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur de S. Paul, Maréchal de son Ordre, & depuis Bailly de Lyon. D'or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, *abaissé* sous un autre chef des armoiries de la Religion de S. Jean de Jerusalem, de gueules à la Croix d'argent.

2. CHAPPELAIN, d'azur au chevron d'or *abaissé* sous une trangle d'or, chargée de trois roses de gueu-

les. Quelques-uns nomment mal à propos cette trangle un chef abaissé : il n'y a point en armoiries de chef qui ne tienne immédiatement au bord superieur de l'écu, ainsi tout chef abaissé est celui qui étant chef dans des armes, devient par accident abaissé sous un autre chef de patronage, de concession, ou autrement.

CYBO, Prince de Massa & de Carrare, de gueules à la bande échiquetée d'argent & d'azur, au chef d'or à la croix de gueules, des armoiries de la Republique de Genes, accordées par le Senat à Guillaume Cybo, qui avoit traité les affaires de la Republique auprés du Pape. Ce chef de la Republique est *abaissé* sous un autre chef de l'Empire, d'or à l'aigle à deux têtes de sable, avec un liston d'argent tortillé en fasce, chargé du mot *libertas* : l'Empereur Maximilien ajoûta ce chef à leurs armoiries, quand il fit Alberic Cybo Prince de l'Empire.

Une Concession semblable *abaisse* le chef des armoiries des Odescalchi, dont étoit le Pape Innocent XI. sous un chef du Royaume des Romains d'un aigle de sable.

4. MONTCONIS en Bourgogne, de gueules à la face d'argent, abaissée sous une face ondée d'or.

5. DU FAING, Comte d'Asselt aux païs-bas, d'or à l'aigle de sable membré & langué de gueules, au vol abaissé.

6. BEVILAQUA, à Ferrare en Italie, de gueules au demi vol senestre abaissé d'argent.

7. CAVALIERI ou de Cavaleris, à Rome, d'azur au levrier courant d'argent, à la bordure endentée d'argent & d'azur, abaissée sous un chef de gueules à l'aigle à deux têtes naissant d'or & couronné.

8. LE CARDINAL CONSTANCE BUOCAFOCO, Religieux de l'Ordre de Saint François, de gueules à une tête de Seraphin à six aîles, les deux d'enhaut élevées & terminées en sautoir, les deux du milieu esployées & abaissées, les deux d'en bas abaissées & terminées en sautoir vers la pointe de l'écu.

*Abouté.*

9. HURLESTON, en Angleterre, d'argent à quatre queuës d'hermines en croix, & aboutées en cœur.

10. V. SCREISBERSDORF en Silesie, de

de gueules à trois panelles ou feüilles de peuplier d'argent en pairle, les queües aboutées en cœur.

L'Armorial Allemand a plusieurs pieces ainsi aboutées.

11. ASSAILENC LA GARDETTE en Dauphiné, d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile, ou comete à sept rais, le plus long abouté dans le centre du croissant.

12. MELAT en la même Province, coupé, emmanché de gueules & d'argent, les trois pointes emmanchées de gueules, aboutées d'autant de roses en face abaissée.

*Acolé.*

13. ROHAN en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, acolées & aboutées trois trois, en trois fasces.

14. VIDONI à Cremone, d'argent à une tour de gueules, ajoûrée de sable, une tige de vigne de sinople avec ses pampres & ses raisins naissant de la porte & acolant la tour entrant & sortant par les fenestres, & couronant la cime.

15. DU BELLAY en Anjou, d'argent, la bande de fusées, acostées, & acolées de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur en orle.

16. Biscia à Rome, de gueules à la colonne d'or, couronnée de même d'une couronne à l'antique de pointes ou rayons, la colonne acolée d'une couleuvre, bysse, ou guivre d'azur à quatre tournans, l'issant de gueules.

17. Dans le grand écusson des armoiries des Archiducs d'Inspruck, il y a quatre écussons acolez & arrondis par le bas, Arragon, Sicile, Carinthie, & Tyrol.

18. Beaujeu, anciens Comtes ou Sires du Beaujolois, d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, acolé d'un lambel de cinq pendans de gueules.

19. Beon en Guienne, d'argent à deux vaches de gueules, accornées, acolées, & clarinées d'azur.

20. Bermond en Languedoc, d'or à l'Ours rampant ou sur pié, de gueules acolé d'une épée d'argent avec la ceinture de même.

21. Nicolaï à Paris, où il y a eu sept premiers Presidens de la Chambre des Comptes, d'azur au levrier courant d'argent, acolé & bouclé d'or.

*Acompagné*

22. Esparbez en Guienne, d'argent à

la face de gueules accompagnée de trois merletes de sable.

23. AUMONT dans l'Isle de France, d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe une & deux, ou mal ordonnées.

24 SAUTEREAU en Dauphiné, d'azur à la Croix d'or, accompagné de quatre éperviers d'argent, bequez, membrez, liez, & grilletez d'or.

25. ISNARD au Comtat d'Avignon, de sable au sautoir d'argent accompagné de quatre moletes de même.

26. CHASTELUS en Bourgogne, d'azur à la bande d'or accompagnée de sept billettes de même en orle.

27. LE GOUX en la même Province, d'argent à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de 3. moletes de gueules. M. l'Archevêque de Narbonne est de cette Maison, qui a donné deux premiers Presidens au Parlement de Grenoble, & un Chancelier aux Ducs de Bourgogne.

28. ARBALETE à Paris, d'or au sautoir engrelé de sable, accompagné de 4. arbaletes de gueules.

29. GOUGNON en Berry, originaire

d'Auvergne, d'azur à un poisson d'argent en face, accompagné de 3. étoiles étincelantes d'or.

*Acorné.*

30. MUSTERTON en Angleterre, de gueules à une licorne passante d'argent, acornée & onglée d'or.

31. SAINT BELIN en Champagne, d'azur à trois rencontres de belier d'argent, acornées d'or.

*Acosté.*

32. VILLEPROUVÉE en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent acostée de deux cotices d'or.

33. BADONCOURT en Lorraine, d'azur à la bande d'or acostée de 7. billetes couchées, 3. en chef 1. & 2. quatre en pointe 3. 1.

34. MIREMONT en Champagne, d'azur au pal d'argent, freté de sable, acosté de deux fers de lance du second.

35. DU LIS, dont étoit la Pucelle d'Orleans, d'azur à l'épée haute d'argent, la garde d'or, surmontée d'une couronne ouverte de France, & acostée de deux fleurs de lys d'or.

36. ROCABERTI en Catalogne, d'or à trois pals de gueules, acostez de douze

38 Accoste 39 40 Accroupi 41
Ste Marthe Campi Pascal diescherlin
42 43 44 Accule 45
Dragho Stroode Harling Ronchaux
46 Accule 47 48 Addextre 49
Guipuscoa Illuminati Thomassin Visemal
50 Addextre 51 52 Addosse 53
Eglis d'Ambrun Cubleze des Cordes Blammont
54 55 56 Affronte 57
Clugny Achey Jonac Ancezune

Accolle 

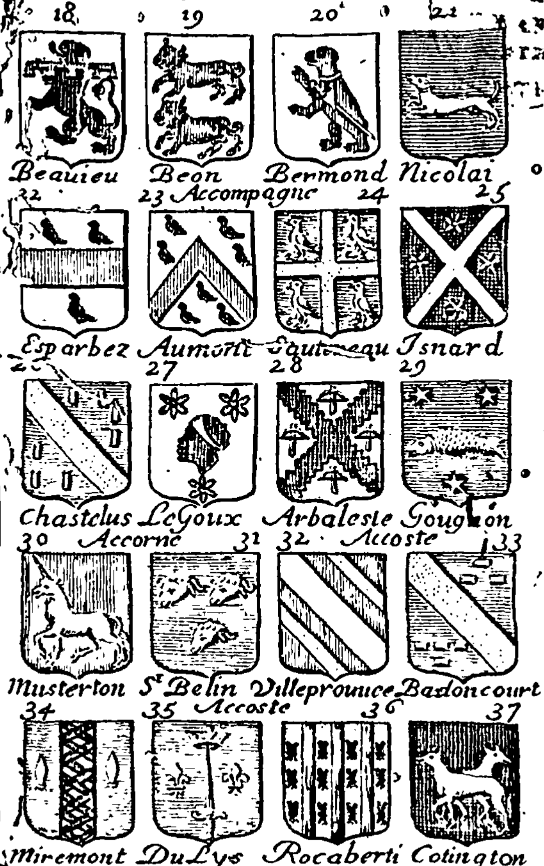
18 19 20 21
Beauieu Beon Bermond Nicolai
22 23 Accompagne 24 25
Esparbez Aumont Gauteneau Isnard
26 27 28 29
Chastelus LeGoux Arbaleste Goughon
30 Accorne 31 32 Accoste 33
Musterton St Belin Villeprouuce Badoncourt
34 35 Accoste 36 37
Miremont DuLys Rocaberti Cotington

Rocs d'Echiquier, trois à trois.

37. COTTINGTON en Angleterre, de sable à deux biches contrepassantes, costées & adossées d'argent.

38. SAINTE MARTHE, d'argent à trois fusées, & deux demies acostées, acolées en face de sable, au chef de même.

39. CAMPI à Genes, d'azur à deux demi vols acostez, & adossez d'argent.

*Acroupi.*

40. PASCAL COULOMBIER en Dauphiné, d'argent à un Singe acroupi de gueules. Quelques-uns de la même famille l'ont porté rampant.

41. DIE SCHERTLIM V. BURTEMBERG en Silesie, d'azur au Leopard acroupi en face d'or, tenant d'une pate une clef d'argent, & de l'autre une fleur de lys de même.

42. DRAGHO à Genes, d'azur au dragon acroupi d'argent.

43. STROODE en Angleterre, d'argent à trois lapins acroupis de sable.

*Aculé.*

44. HARLING en Angleterre, d'argent à la licorne aculée de sable, acornée & onglée d'or.

45. RONCHAUX en Bourgogne, d'azur

à deux croissans aculez d'argent accompagnez de 4. bezans en croix d'or.

46. La Province de Guipuscoa en Espagne, de gueules à six canons sur leurs afusts, aculez deux à deux d'argent.

47. ILLUMINATI à Genes, d'azur au croissant figuré, versé & aculé à un flambeau allumé d'argent, issant en pal du dos du croissant.

48. THOMASSIN en Provence, de sable semé de faulx d'or, le manche en haut, adextré & senestré de même.

49. VISEMAL en Bourgogne & aux Païs bas, de gueule au chevron d'argent, adextré en chef d'un croissant de même.

50. L'Eglise d'Ambrum en Dauphiné, de gueules au pallium d'argent, orné de cinq croix de sable, adextré d'une crosse d'or & senestré d'une mitre d'argent.

51. CUBLEZE en Vellay, de gueules à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & senestrée d'une étoile de même, à la bordure de sable, semée de fleurs de lys d'or, lizerée d'argent.

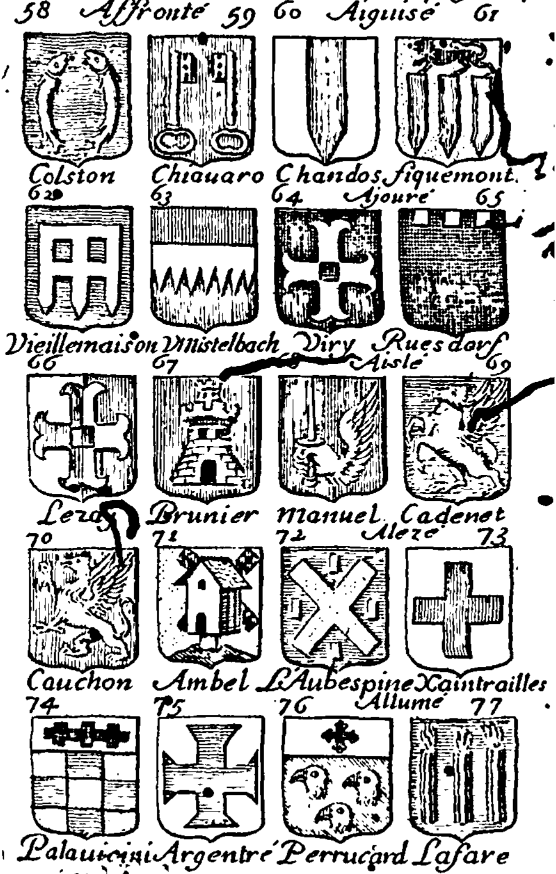
58 Affronté 59 60 Aiguisé 61
Colston
Chiauaro
Chandos
Jiquemont
62
63
64 Ajouré 65
Vieillemaison
VVistelbach
Viry
Ruesdorf
66
67
Aislé
69
Leray
Brunier
Manuel
Cadenet
70
71
72 Alezé 73
Cauchon
Ambel
L'Aubespine
Xaintrailles
74
75
76 Allumé 77
Palauicini
Argentré
Perrucard
Lafare

*Adoſſé.*

52. DESCORDES en Hainaut, d'or à deux lions adoſſez de gueules.

53. BLAMMONT en Lorraine, de gueules à deux bras adoſſez d'argent.

54. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adoſſées en pal, attachées par les anneaux.

55. ACHEY en Bourgogne, de gueules à deux haches d'or adoſſées en pal.

*Affronté.*

56. JONAC en Vivarez, de gueules à deux levretes affrontées d'argent, acolées de ſable, cloüées d'or.

57. ANCESUNE CADEROUSSE au Comtat d'Avignon, de gueules à deux dragons monſtrueux, à face humaine & barbe de ſerpens, affrontez d'or.

58. COLSTON dans le Comté d'Eſſex en Angleterre, d'azur à deux barbeaux affrontez d'argent.

56. CHIAVARO à Genes de gueules à deux clefs d'or affrontées en pal.

*Aiguiſé.*

60. CHANDOS, d'argent au pal aiguiſé de gueules.

61. FIQUEMONT en Lorraine, d'or à trois pals aiguiſez de gueules, ſurmontez d'un lion leopardé de ſable.

62. Vieille-Maison, d'azur à la herse d'argent de trois pals aiguisez.

63. V. Mestelbach en Baviere, de gueules à la face aiguisée.

*Ajouré.*

64. Viry en Bourgogne, de sable à la croix anchrée d'argent, ajourée en cœur en quarré; c'est-à-dire, ouverte au milieu. Ce sont des croix de fer de moulin.

65. V. Ruesdolf en Baviere, de sable ajoûré en chef d'argent de trois pieces quarrées.

66. Lezay en Bourgogne, parti d'argent & de gueules à la croix anchrée, ajourée en quarré de l'un à l'autre.

67. Prunier en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée, & massonnée de sable, ouverte & ajourée de gueules.

Les macles, les rustres, & les moletes sont ajourées en armoiries, ce qui ne s'exprime pas en blazonnant, parce que c'est par là qu'elles sont distinguées, & qu'elles reçoivent les noms de macles, de rustres & de moletes, à la difference des lozanges, & des étoiles.

*Aîlé.*

68. MANUEL en Espagne, de gueules à une main de carnation aîlée d'or, tenant une épée d'argent, la garde d'or.

69. CADENET en Bresse & en Provence, d'azur au taureau ailé & elancé d'or.

70. GAUCHON MAUPAS en Champagne, de gueules au grifon d'or aîlé d'argent.

71. AMBEL en Dauphiné, d'or au moulin à vent d'argent, sur une terre de sinople, & brochant sur ses aîles étenduës de gueules. Ce qui empêche la fausseté, & la position de métal sur métal.

*Alezé.*

72. L'AUBESPINE, d'azur au sautoir alezé d'or, accompagné de 4. billetes de même.

73. XAINTRAILLES, d'argent à la croix alezée de gueules.

74. PALAVICINA à Genes, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur au chef d'or, chargé d'une estacade alesée de sable. Cette estacade est de pals liez les uns aux autres *Palivicini.*

75. ARGENTRÉ en Bretagne, d'argent

à la croix patée & alezée de gueules.

*Allumé.*

76. PERRUCARD DE BALON en Savoye, de sinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & bequées de gueules, au chef d'argent, chargée d'une croix treflée de sable.

77. LA FARE en Languedoc, d'azur à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

78. TIZONI à Verceil en Lombardie, d'azur à trois tisons de sable en bande & acostez aux uns des autres, allumez de gueules par les bouts & sur les côtés.

79. FLAMMEN en Tirol, d'argent à une Montagne de sable, allumée & flambante de trois flâmes de gueules, tortillantes en pointes vers le chef.

*Anché.*

80. TOURNIER S. VICTORET, à Marseille, de gueules à l'écusson d'or, chargé d'un aigle de sable, l'écusson embrassé de deux sabres bandelaires, ou braquemars, anchez d'or, les poignées vers le chef.

81. V. MOLSBACH au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf,

78 Allumé 79 80 Anché 81
Tizoni flammen Tournier Molsbach
82 Anchré 83 84 Anglé 85
Schambach Broglio Machiauelli Lugo
86 Animé 87 88 Antique 89
Lambert Pennarch freyssing Montpellier
90 91 appaumé 92 apponité 93
Labourdonay Althann Baudry Armes
94 Apponité 95 96 ardent 97
Aquin die Goldstein Carbonnieres don Vela

anchée & chevillee de six cors d'argent.

82. SCHAMBACH en Baviere, de gueules à la bande anchée d'argent, chargée de deux poissons d'azur affrontez & étendus le long de la bande. Anché est le même que courbé, & vient de l'Espagnol *hincado*.

*Anchré.*

83. BROGLIO originaire de Piemont, d'or au sautoir anchré d'azur. Cette Maison s'est établie en France, où ceux de ce nom servent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur Pere, mort au service du Roi, lorsqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

*Anglé.*

84. MACHIAVELLI à Florence, d'argent à la croix d'azur anglée de quatre cloux de même.

85. LUGO en Espagne, de gueules à la croix d'Alcantara d'or remplie de sinople & anglée de 4. épics d'or.

86. LAMBERT en Savoye, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or, anglée de rayons à trois pointes de même.

La Croix des Chevaliers du S. Esprit est anglée de quatre fleurs de lys.

*Animé.*

87. PENMARCH en Bretagne, de gueules à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée de sable.

*Antique.*

88. L'EVESCHÉ de Freyssing en Baviére, d'argent au bust de more de sable, couronné d'or à l'antique & vétu de gueules.

89. La Ville de Montpellier en Languedoc, de à la Nôtre Dame, tenant l'Enfant Jésus, & assise dans une chaise à l'antique, &c.

90. LA BOURDONNIERE, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

91. Les Comtes d'Althann en Allemagne, de gueules à la face d'argent, chargée d'un A gothique de sable ou à l'antique.

*Apaumé.*

92. BAUDRY PIENCOURT en Normandie, de sable à trois mains droites, levées & apaumées d'argent.

*Appointé.*

93. ARMES en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une rose d'or en chef entre les gardes, & une

page 132

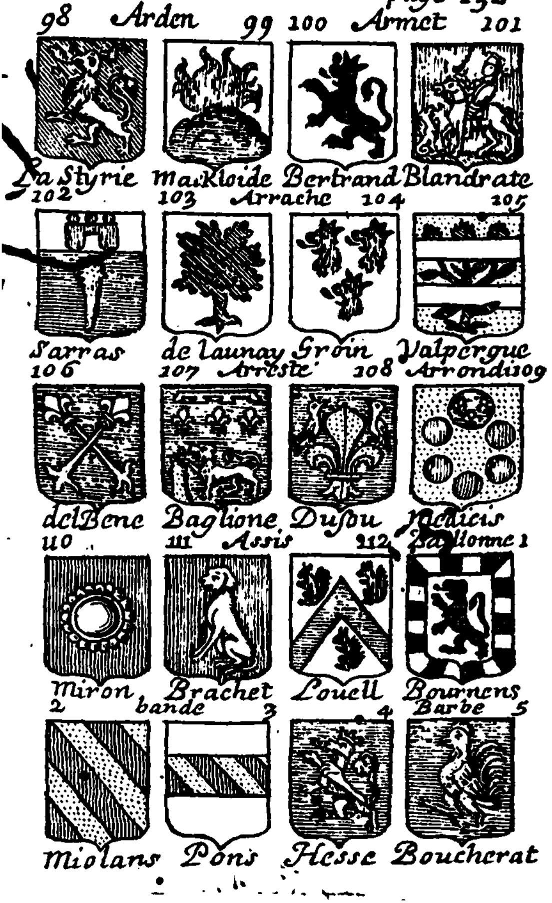
98 Arden 99 100 Armet 101
La Styrie
MacKloide
Bertrand
Blandrate
102 103 Arrache 104 105
Sarras
de Launay
Groin
Valpergue
106 107 Arresté 108 Arrondi 109
del Bene
Baglione
Dufou
Medicis
110 111 Assis 112 Baillonne 1
Miron
Brachet
Louell
Bournens
2 bande 3 4 Barbe 5
Miolans
Pons
Hesse
Boucherat

engrelure de même au tour de l'écu.

94. AQUIN en Dauphiné, d'azur à quatre piles renversées d'argent, appointées vers le chef en chevron; ces armoiries sont parlantes; c'étoient anciennement cinq A à l'antique liez qui faisoient un A quint.

95. DIE GOLSTEIN en Saxe, de gueules à trois fleurs de lys en pairle d'argent, mouvantes de trois angles de l'écu, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

*Ardent.*

96. CARBONNIERES en Auvergne d'azur à quatre bandes d'argent, chargées de charbons de sable, ardents de gueules.

97. DON VELA en Espagne, d'argent à l'aigle de sable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, d'ardents ou allumez d'or, & posez dans le sens des quatre traits du vêtu, dont les quatre côtez sont acostez de ces flambeaux.

98. LA STYRIE Province d'Allemagne, de sinople au Taureau furieux d'argent, ardent de gueules par les oreilles, la gueule & les nazeaux.

Ceux qui n'ont pas entendu que *Stier* signifie en Alleman un mu-

reau, & qu'il fait des armoiries parlantes dans l'écu de Styrie, en ont fait un animal monstrueux de la forme d'un griffon.

99. MACLOIDE en Ecosse, d'or, à la montagne d'azur ardente & enflamée de gueules.

*Armé.*

100. BERTRAND de la Perouse & Chamosset; dont il y a eu plusieurs Presidens au Senat de Chambery, d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.

101. BLANDRATE Comtes de S. Georges en Piedmont; de gueules à un homme armé, monté sur un cheval bardé & caparassonné, tenant du bras gauche un bouclier, & levant la droite avec une épée nuë, prêt à fraper, le tout d'argent, ou plus succinctement de gueules à un Saint George d'argent, parce que c'est ainsi que l'on peint ce Saint.

102. SARRAS en Provence, alliance des Alberts de Luynes, d'azur à la massuë d'or, armée de piquerons d'argent, dressée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

*Arraché.*

103. De Launay en Bretagne, d'argent, à un arbre de sinople arraché.

104. Groin en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.

105. Valpergue en Piémont, d'or à une tige de chanvre arrachée de sinople, & deux faces d'argent brochant sur le tout.

106. Del Bene à Florence, d'azur à deux fleurs de lys à tiges arrachées & passées en sautoir d'argent.

*Arrêté.*

107. Baglione, Marquis de Morcone à Florence, & Baillon Comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un Evêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or, arrêté & appuyé de la pate droite de devant sur un tronc de même, trois fleurs de lys d'or rangées en chef, surmontées d'un lambel de quatre pieces de même.

108. Du Fou du Vigean en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontez, perchez & arrêtez sur les deux feüilles recourbées de la fleur de lys.

*Arrondi.*

109. MEDICIS, Grands Ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

Je nomme boules les pieces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome, on les voit arrondies en boules; Tous les Italiens les blasonnent ainsi. passe.

110. MIRON Catelans d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

*Assis.*

111. BRACHET à Orleans, de gueules au chien braqué assis d'argent.

112. LOUELL en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuls assis de gueules.

## B

*Baillonné.*

1. BOURNENS au païs de Vaus, d'argent au lion de sable baillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

*Bandé.*

2. Miolans en Savoye, bandé d'or & de gueules.

3. Pons la Case, d'argent à la face bandée d'or, & de gueules.

4. Les Landgraves de Hesse; d'azur au lion bandé d'argent & de gueules de huit pieces, d'autres disent de dix, couronné d'or.

*Barbé.*

5. Boucherat, dont il y a eu un Chancelier, d'azur au coq d'or bequé, membré, crêté & barbé de gueules.

6. Les anciens Dauphins & la Province de Dauphiné, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé & barbé de gueules.

*Bardé.*

7. Riperda au païs de Groningue, de sable au cavalier d'or, le cheval bardé & caparassonné d'argent.

*Barré.*

8. Urtieres en Savoye, Maison éteinte, barré d'or & de gueules, à la bande de lozanges acolées de l'un en l'autre. Le Chevalier Guichenon, qui n'avoit pas vû ces armoiries les a mal blasonnées, & mal representées dans son Histoire Genea-

logiqne de Savoye. Je les ai vûës dans une vitre de la Chapelle de l'ancien château d'Urtieres, & sur un tableau d'un Autel des Dominicains de Chamberi.

*Bastillé.*

9. BELOT en Franche-Comté, d'argent à trois lozanges d'azur, au chef cousu d'or, bastillé de trois qieces.

10. JUGLAT en Auvergne, d'azur à la bande d'argent bastillé de trois pieces, acostée de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

*Bataillé.*

11. BELLEGARDE, d'azur à une cloche d'argent, bataillée de sable.

*Bequé.*

12. GUIFFRAY VACHAT en Bugeai, d'azur au grifon d'or, bequé d'argent.

*Besanté.*

13. ROCHEFORT en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, à la bordure besantée d'or.

*Bigarré.*

14. RANCROLLES en Picardie, de gueules à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de sable.

*Billeté.*

15. CONFLANS d'Auchy & Brenne,

d'azur au lion d'or l'écu billeté de même.

*Bordé.*

16. THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or bordée & dentelée de gueules.

*Bouclé.*

17. LE FEVRE de Laubiere, d'azur au levrier rampant, d'argent, acolé de gueules, bordé & bouclé d'or.

*Bourdonné.*

18. ROCHAS en Provence, d'or à la croix bourdonnée ou pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

*Boutonné.*

17. GOTAFREY en Dauphiné, d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or.

*Bretessé.*

20. SCARON à Paris, originaire de Quiers en Piémont, d'azur à la bande bretessée d'or.

*Brisé.*

21. VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons brisez de sable.

*Brochant.*

22. LA ROCHE FOUCAUT en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant sur le tout.

*Burelé.*

23. Torsay burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant sur le tout.

C

*Cabré.*

1. La Chevalerie dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent.

*Cantonné.*

2. Remond de Modene en Provence, de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

*Carnation.*

3. La ville de Treves, d'argent à un S. Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or passées en sautoir.

*Ceintré.*

4. Regard en Savoye, d'azur au globe d'or ceintré & croisé de gueules.

*Cerclé.*

5. Barillon en Anjou, de gueules à trois barillets couchez d'or, cerclez de sable.

*Chapé.*

6. Brunecoff en Suisse, & au Comté de Bourgogne, d'argent chapé de gueules.

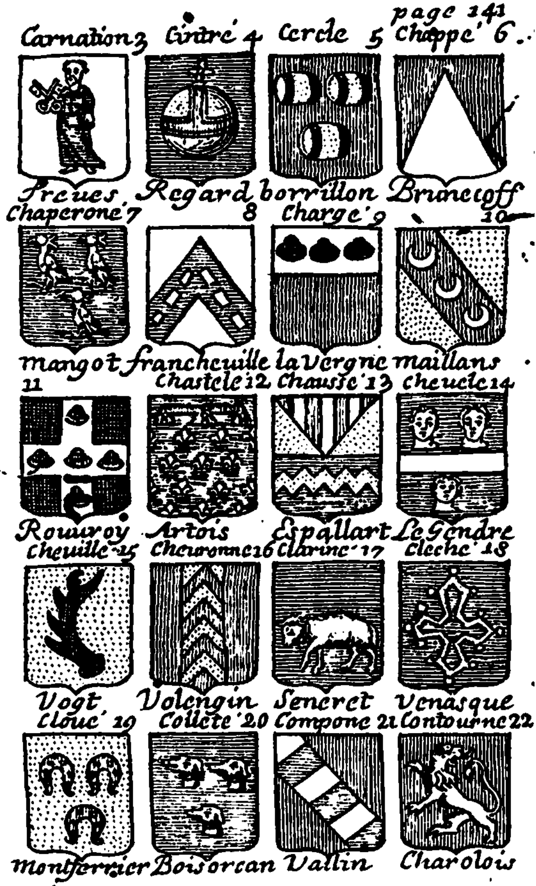
Carnation 3
Cintré 4
Cercle 5
Chappé 6
Freues
Regard
borrillon
Brunclöff
Chaperoné 7
8
Chargé 9
10
mangot
franchcuille
la Vergne
maillans
11
Chastelé 12
Chaussé 13
Cheuelé 14
Rouuroy
Artois
Espallart
Le Gendre
Cheuillé 15
Cheuronné 16
Clariné 17
Cleché 18
Vogt
Volengin
Senecret
Venasque
Cloué 19
Colleté 20
Componé 21
Contourné 22
montferrier
Boisorcan
Vallin
Charolois

*Chaperonné.*

7. MANGOT, d'azur à trois éperviers d'or, chaperonnez & grilletez avec leurs longes de même.

*Chargé.*

8. FRANCHEVILLE en Bretagne, d'argent au chevron d'azur, chargé de six billettes d'or dans le sens des jambes du chevron.

9. LA VERGNE, au Maine, de gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles de sable.

10. MAILLANS D'ANGLEFORT en Bresse, d'or à la bande de gueules, chargée de trois croissans d'argent.

11. ROUVROY S. Simon, de sable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

*Chatelé*

12. ARTOIS, semé de France au lambel de gueules, chatelé de neuf pieces d'or, trois sur chaque pendant, en pal l'un sur l'autre.

*Chaussé.*

13. ESPALLART à Bruxelles, de gueules à trois pals d'argent chaussé d'or, coupé d'azur, à une face vivrée d'or.

*Chevelé.*

14. LE GENDRE à Paris, d'azur à la face d'argent accompagnée de trois

têtes de filles chevelées d'or.

*Chevillé.*

15. VOGT en Suabe, d'or au demi bois de cerf, chevillé de cinq dagues ou cors de sable tourné en cercle.

*Chevronné.*

16. ARBERG VALENGIN en Suisse & Bourgogne, de gueules au pal chevronné d'or & de sable.

*Clariné.*

17. SENERET au Gevaudan, d'azur au belier paissant d'argent, acolé & clariné d'or.

*Cleché.*

18. VENASQUE au Comtat d'Avignon, d'azur à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or.

*Cloüé.*

19. MONTFERRIER, d'or à trois fers de cheval de gueules cloüez d'or.

*Coleté.*

20. THIERRI, d'azur à trois têtes de levriers d'argent, coletées de gueules

*Componé.*

21. VALLIN en Dauphiné, de gueules à la bande componée d'argent & d'azur.

BRIÇONNET à Paris, d'azur à la bande componée d'or & de gueules

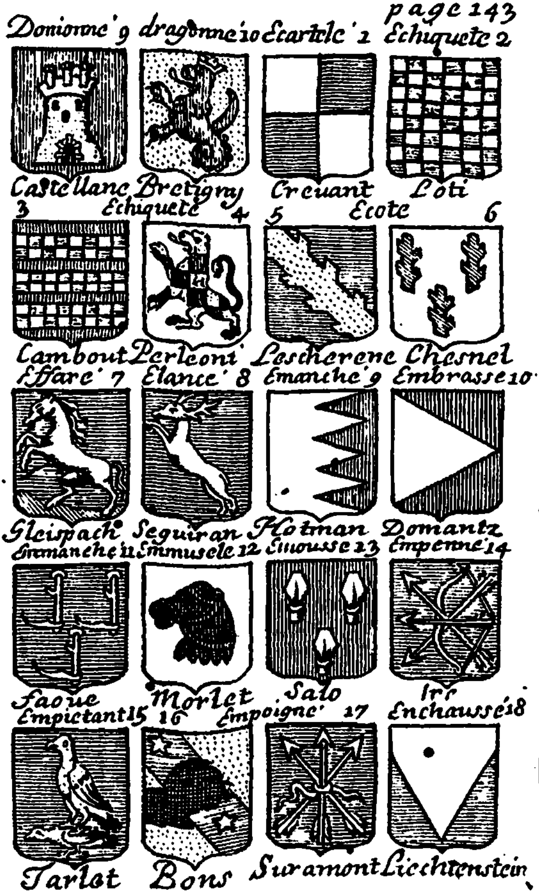
Donionné 9
dragonné 10
Ecartelé 1
Echiqueté 2
Castellane
Bretigny
Creuant
Loti
3 Echiqueté 4
5 Ecoté 6
Cambout
Perleont
Lescherene
Chesnel
Effaré 7
Elancé 8
Emanché 9
Embrassé 10
Gleispach
Seguiran
Hotman
Domantz
Emmanché 11
Emmuselé 12
Emoussé 13
Empenné 14
Faoue
Morlet
Salo
Irr
Empietant 15
16
Empoigné 17
Enchaussé 18
Tarlot
Bons
Suramont
Liechtenstein

de cinq pieces ou compons, le second chargé d'une étoile d'or & accompagné vers le chef d'une autre étoile de même.

*Contourné.*

22. Les anciens Comtes de Charolois, de gueules au lion d'or, la tête contournée.

*Contrebandé.*

23. HORBLER en Stirie, parti, & contrebandé d'or & de gueules.

*Contrebretessé.*

24. DE PAOLA à Genes, d'azur au pal contrebretessé d'or.

*Contrecoté*

25. PIANELLE vers la riviere de Genes & à Lyon, coupé de gueules & de sable, au tronc contrecoté d'or, peri en face sur le tout

*Contrecomponé.*

26. SEVE à Lyon & à Paris, originaires de Piémont, facé d'or & de sable, à la bordure contrecomponée de même.

*Contremanché.*

27. OTTENBERGER en Suabe, parti, coupé, & contremanché de sable & d'argent de l'un en l'autre.

*Contrefacé.*

28. VESTERHOLT en Allemagne, con-

tre-facé de sable & d'argent de trois pieces.

*Contreflambant.*

29. PRANDTNER en Styrie, d'argent à un bâton de gueules, flambant & contreflambant de dix pieces de même.

*Contrefleuré.*

30. BOSSUT au Païs de Liege, d'or au double trescheur, fleuré, contrefleuré de sinople au sautoir de gueules brochant sur le tout.

*Contrechiqueté.*

31. Die Tangel en Turinge, facé d'argent & de gueules, à la bordure contrechiquetée de gueules & d'argent du deux tires.

*Contrepalé.*

32. Meirans en Provence, contrepalé d'argent & d'azur, à la face d'or.

*Contrepassant.*

33. Du Chêne, d'argent à deux écureuls de gueules, l'un sur l'autre, l'un passant & l'autre contrepassant.

*Co[illegible]*

34. VVOPLOVIEZ en Lithuanie, de gueules à deux pheons ou fers de dars triangulaires contreposez en pal d'or.

Contre

Contrebandé 23
Contrebretessé 24
Contrecoté 25
Contrecomponn 26
Horbler
De Paola
Pianello
Scue
Contremanché 27
Contrefascé 28
Contreflambant 29
Contrefleuré 30
Ottenberger
Vesterholt
Prandtner
baulande
Contreechiqueté 31
Contrepallé 32
Contrepassant 33
Contrepo 34
Die tongel
meyrans
Du Chesne
Wollouiez
Contrepotencé 35
Contrerampant 36
Contreissant 37
Contreuairé 38
Cambray
merea
Beccuti
Eltersdorf
Ceintré 39
Cordé 40
Cotticé 41
Couché 42
Tirelli
Arpaiou
Esoaieul
Caminga

*Contrepotencé.*

35. CAMBRAY, de gueules, à la face potencée & contrepotencée d'argent, remplie de sable, accompagnée de trois loups d'or.

*Contrerampans.*

36. Merea à Genes, d'azur à deux griffons d'or, contrerampans à un arbre de sinople.

*Contreissant.*

37. BECUTI au Royaume de Naples, d'azur au chevron d'or, à deux lions adossez & contreissants des flancs du chevron de même.

*Contrevairé.*

38. ELTERSTDORF en Baviere, vairé & contrevairé de quatre tires, à la face d'or.

*Ceintré.*

39. TIRELLI CASULI à Cosance au Royaume de Naples, coupé d'argent & d'azur, à la face ceintrée d'or.

*Cordé.*

40. ARPAJOU en Roüergue, d'azur à une harpe, [illegible] or.

41. ESCAIEUL, coticé d'argent & d'azur.

*Couché.*

42. CAMINGA au Païs de Frise, d'or au cerf couché de gueules, accompagné

de trois peignes.

*Coulissé.*

43. Vieux Chatel, de gueules au chateau à trois tours d'argent coulissé de sable.

*Coupé.*

44. LOMELLINI à Genes, coupé de gueules & d'or.

45. SCHOMBERG d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

*Couplé.*

46. PHELIPPE DE BILLY à Paris, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de sinople, un gland & une olive couplez & liez de gueules.

*Courant.*

47. JAQUEMET, d'azur à une bande d'or acostée de deux cerfs courans de même.

*Courbé.*

48. Beget en Forêt, d'azur au dauphin courbé d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

*Couronné.*

49. BOURNONVILLE, en Flandre de sable au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampassé de même, la queuë fourchuë & passée en sautoir.

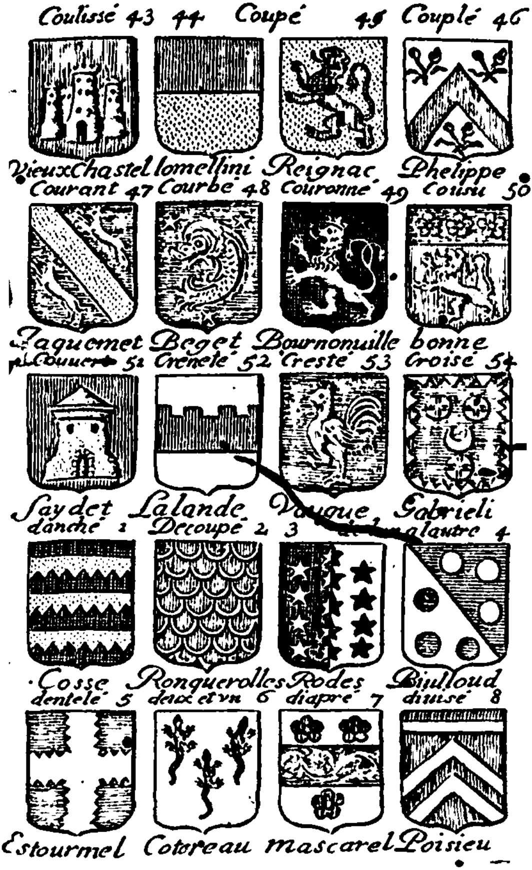
Coulissé 43 44 Coupé 45 Couplé 46
VieuxChastel lomellini Reignac Phelippe
Courant 47 Courbé 48 Couronné 49 Cousu 50
Jaquemet Beget Bournonuille bonne
Couuert 51 Crenelé 52 Cresté 53 Croisé 54
Saydet Lalande Vaugue Gabrieli
danché 1 Decoupé 2 3 4
Cosse Ronquerolles Rodes Biulloud
dentelé 5 deux et vn 6 diapré 7 diuisé 8
Estourmel Cotereau mascarel Poisieu

*Couſu.*

50. BONNE DE LESDIGUIERES en Dauphiné, de gueules au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois roſes d'argent.

*Couvert.*

51. LEYDET FOMBESTON, de gueules à la tour couverte d'or.

*Crenelé.*

52. LA LANDE en Bretagne, d'argent à la face crenelée de gueules.

*Crêté.*

53. Vauguë en Vivarez, d'azur au coq d'argent, crêté & barbelé de gueules.

*Croiſé.*

54. GABRIELI en Italie, d'azur à trois bezans d'argent, croiſez de gueules, un croiſſant d'argent, en abîme; & une bordure endentée d'argent & de gueules.

## D

*Danché.*

1. COSSÉ en Anjou, de ſable à trois faces danchées par le bas d'or, autrement nommées feüilles de ſcie.

*Decoupé.*

2. RONQUEROLES, de gueules decoupé d'argent.

*De l'un à l'autre.*

ET

*De l'un en l'autre.*

3. RODES BARBAREL au Païs de Dombes, parti de sable, & d'argent, à treize étoiles cinq en pal de l'un à l'autre, acostées de huit autres de l'un en l'autre, quatre d'argent sur le sable, & de sable sur l'argent.

4. BULLIOUD à Lyon, tranché d'argent & d'azur, trois tourteaux d'azur sur l'argent, & trois besans d'argent sur l'azur en orle.

*Dentelé.*

5. ESTOURMEL au Cambresis, d'azur à la croix dentelée d'argent.

*Deux & un.*

6. COTE[illegible] à Tours d'argent à trois Lezards montans de sinople.

*Diapré.*

7. MASCAREL en Normandie, d'argent à la face d'azur, diaprée d'un aigle & de deux lions enfermez dans des cercles d'or, accompagnée de trois roses de gueules.

*Divise.*

8. POISIEU en Dauphiné, de gueules à deux chevrons d'argent, sommez d'une divise de même.

*Donjonné.*

9. CASTELLANE en Provence, de gueules à la tour donjonnée de trois pieces d'or.

*Dragonné.*

10. BRETIGNY, d'or au lion dragonné de gueules, armé, lampassé, & couronné d'or.

## E

*Ecartelé.*

1. CREVANT, écartelé d'argent & d'azur.

*Echiqueté.*

2. LOTIN DE CHARNY à Paris, échiqueté d'argent & d'azur.

3. CAMBOUT Duc de Coaslin, de gueules à trois faces échiquetées d'argent & d'azur de deux tires.

4. PERLEONI à Rome, d'argent au lion échiqueté d'or & de sable.

*Ecoté.*

5. Lecheraine en Savoye, d'azur à la bande écotée d'or.

6. CHESNEL en Xaintonge, d'argent à trois écots droits de sinople.

*Effaré.*

7. GLEISPACH en Allemagne, d'azur au cheval effaré d'argent, mou-

vant d'une monticule de sinople.

*Elancé.*

8. SEGUIRAN en Provence, d'azur au cerf élancé d'or.

*Emanché.*

9. HOTMAN à Paris, originaires du Païs de Cleves, parti, émanché d'argent & de gueules.

*Embrassé.*

10. DOMANTZ en Allemagne, d'argent, embrassé de gueules.

*Emmanché.*

11. FAOUC en Normandie, d'azur à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.

*Emmuselé.*

11. Morlet de Museau, d'argent à une tête d'ours de sable, emmensulée de gueules.

*Emoussé.*

13. SALO à Paris, de gueules à trois fers de lances, émoussez d'argent.

*Empenné.*

14. ARC, d'azur à un arc d'or, chargé de trois fléches d'argent, empennées d'or, celle du milieu encochée, & les deux autres passées en sautoir.

*Empietant.*

15. TARLET en Bourgogne, d'azur au faucon d'or, grilleté d'argent, empietant une perdrix d'or bequée

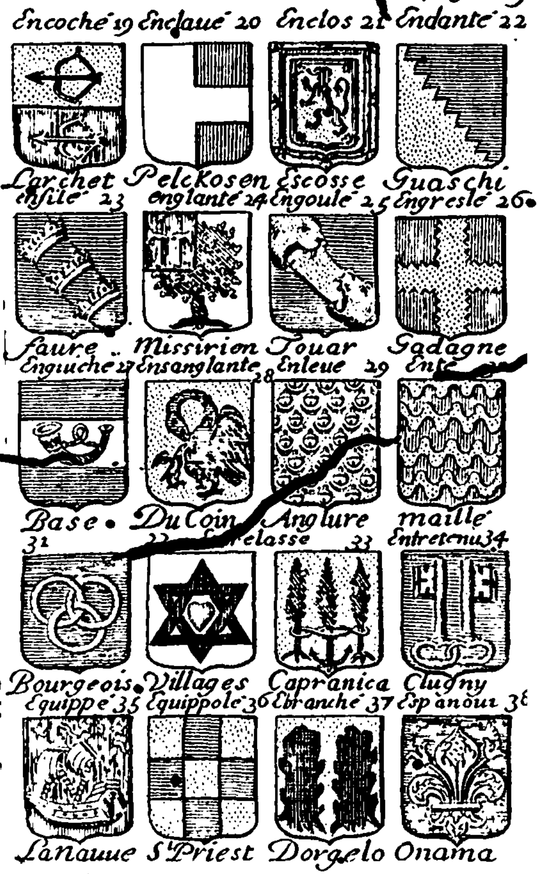
Encoché 19
Enclaué 20
Enclos 21
Endanté 22
Larchet
Pelckosen
Escosse
Guaschi
ensilé 23
englanté 24
Engoulé 25
Engreslé 26
Faure
Missirion
Touar
Gadagne
Enguiché 27
Ensanglante 28
Enleue 29
Enté
Base
Du Coin
Anglure
maillé
31
elasse 33
Entretenu 34
Bourgeois
Villages
Capranica
Clugny
Equippé 35
Equippolé 36
Ebranché 37
Espanoui 38
LaNauue
S.t Priest
Dorgelo
Onama

& onglée de gueules.

*Empoignée.*

16. BONS Comtes d'Entremont en Provence, d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & empoignée par une pate de lion de sable mouvante du flanc dextre de l'écu.

*En poignée.*

17. SURAMONT à Paris, d'azur à trois fleches en poignée d'or ; c'est-à-dire, que l'une est mise en pal & les deux autres en sautoir, & liées au milieu pour être empoignées.

*Enchaussé.*

18. LIECTESTAIN, d'argent enchaussé d'azur.

*Encoché.*

19. LARCHET, coupé d'or & de gueules, à deux arcs tendus & encochez de l'un à l'autre.

*Enclavé.*

20. PELCKHOSEN en Allemagne parti, enclavé d'argent en gueules à senestre.

*Enclos.*

21. ESCOSSE Royaume, d'or au lion de gueules enclavé dans un double trescheur fleuré & contrefleuré de même.

*Endenté.*

22. GUASCHI en Piemont, tranché, endenté d'or & d'azur.

*Enfilé.*

23. DU FAURE en Dauphiné, d'azur à trois couronnes d'or, enfilées dans une bande d'azur.

DAUBY dans la même Province, d'azur à la lance d'or, enfilant une bague de courſe d'argent.

*Englanté.*

24. MISSIRIEN en Bretagne, d'argent au chêne de ſinople, englanté d'or au canton dextre de gueules chargé de deux haches d'armes adoſſées d'argent.

*Engoulé.*

25. TOU[illegible] en Eſpagne, d'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de lion de même.

*Engrelé.*

26. GADAGNE à Florence, de gueules à la croix engrelée d'or.

*Enguiché.*

27. BASE en Danemark, d'azur à la face d'argent, chargée d'un cors de chaſſe de ſinople, lié, virolé & enguiché d'or.

*Enlevé.*

28. ANGLURE en Champagne, d'or à

pieces enlevées à angles ou en croissans de gueules, soûtenans des grelots d'argent dont tout l'écu est semé.

*Ensanglanté.*

29. Du Coin en Bretagne, d'or au Pelican d'azur avec sa pieté, le tout ensanglanté de gueules.

Le Camus à Paris, dont étoient Mr. le Cardinal Evêque de Grenoble, Mr. le premier President de la Cour des Aides, Mr. le Lieutenant Civil, & plusieurs autres Magistrats sont les Illustres rejettons, d'argent au Pelican de gueules, ensanglanté avec sa pieté, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. J'ai ajoûté au Pelican de Mr. le Cardinal ces mots: *A pietate est purpura.*

*Enté.*

30. Maillé Brezé en Normandie, facé, enté, ondoyé d'or & de gueules.

*Entrelassé.*

31. Bourgeois en Bourgogne, d'azur à trois annelets entrelassez l'un dans l'autre en triangle d'or.

32. Villages en Provence, d'argent à un cœur de gueules, enclos dans un double delta, entrelassé en

triangle de sable.

33. CARPANICA à Rome, d'or à trois cyprés de sinople, rangez en face entrelassez à leurs troncs d'une gumene d'anchre pendante de gueules.

CAUVET en Provence & à Lyon, d'or à deux pins entrelassez de sinople.

*Entretenu.*

34. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adossées en pals & entretenuës par le bas.

*Equippé.*

35. LA NAUVE, de gueules à la nef équipée d'argent, surmontée de trois étoiles d'or.

*Equipollé.*

36. SAINT PRIEST en Forêt, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.

Le P. Petrasancta, qui au lieu de ces points équipollez a donné quatre billettes à cette Maison, a fait tomber bien des gens aprés lui dans l'erreur.

*Ebranché.*

37. DORGELLO en Vvestphalie, d'or à deux troncs d'arbre, ébranchez, arrachez & écotez de sable en deux pals.

Eployé 39
Essorant 40
Essoré 41
Estincellant
Roncheual
Gauthiot
Brog
Bellegarde
failly 1
fascé 2
fiché 3
figuré 4
maynier
Vaudetar
de Bueil
Gamin
flambant 5
6
flanqué 7
fleuré 8
taille
Pingon
Boudrie
des Cornais
fleuri 9
florencé 10
11
frangé 12
Guillem
S Denis
Paris
Auuergne
13
fretté 14
fruité 15
fueillé 16
Humieres
Broon
Moucy
Thumery

*Epanoüi.*

[redacted] ONAMA au païs de Frise, d'azur, à la fleur de lys épanoüie d'argent.

*Eployé.*

39. RONCHIVOL en Beaujolois, d'or l'aigle éployé de gueules membré & bequé d'azur.

*Essorant.*

40. GAUTHIOT au Comté de Bourgogne, d'azur au Gautherot oiseau essorant d'argent, armé & couronné d'or.

*Essoré.*

41. BROG ou Leszoyc en Pologne, de gueules à une couverture de grains de quatre épieux d'argent, essorée d'or.

*Etincelant.*

42. BELLEGARDE des marches en Savoye, d'où est sorti le grand Chancelier de Savoye Janus de Bellegarde, d'azur à la Sphére du feu en face, courbée d'un angle du chef à l'autre rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de sable à deux têtes.

## F

*Failli.*

1. MAYNIER d'Opede en Provence, d'azur à deux chevrons d'argent, l'un failli à dextre, l'autre à senestre, c'est-à-dire, rompus sur les flancs & separez.

*Facé.*

2. VAUDETAR, fiché d'argent & d'azur.

3. DE BÜEIL, d'azur au croissant montant d'argent, accompagné de six croisetes au pié fiché d'or, trois en chef & trois en pointe.

*Figuré.*

4. GAMIN, de gueules à trois bezans d'or figuré d'un visage humain d'or.

*Flambant.*

5. BATAILLE en Bourgogne, d'argent à trois pals flambans, ou trois flâmes tortillantes de gueules, mouvantes du bas de l'écu vers le chef.

*Flanqué.*

5. PINGON en Savoye, d'azur à une face d'or, flanquée de deux pointes d'argent, apointées vers la face.

7. BOUDRIC en Faucigni, d'azur à trois fleurs de lys d'or en pal, flan-

...n arc de cercle d'argent.

*Fleuré.*

8. DES CORNAIS en Picardie, d'or au chevron de gueule, au double trescheur fleuré, contrefleuré de sinople, à l'écusson en cœur d'azur, à la bande d'or.

*Fleuri.*

9. GUILLEM Montjustin au Comtat d'Avignon, d'argent au rosier de sinople, fleuri & boutonné de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit étoiles d'or.

*Florencé.*

10. S. Denis, d'argent à la croix florencée de gueules.

*Flotant.*

11. La Ville de Paris, de gueules au Navire équipé d'argent, flotant & voguant sur des ondes de même, au chef de France.

*Frangé.*

12. AUVERGNE, d'or au Gonfanon de gueules, frangé de sinople.

*Freté.*

13. HUMIERE en Picardie, d'argent, freté de sable.

14. BROON en Bretagne, d'azur à la croix d'argent fretée de gueules.

*Fruité.*

15. Moucy d'Inteville, d'or au pin [illegible] sinople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

*Feüillé.*

16. Thumery à Paris, d'or à la croix engreleée de sable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées & feuillées de sinople.

*Furieux.*

17. Du Fenoil à Lyon, originaires de Naples sous les noms de Taureau & Taurelli, d'azur, au Taureau furieux & levé en pié d'or, & un chevron de gueules brochant sur le tout.

*Fuselé.*

18. Du Bec de Vardes, fuselé d'argent & de gueules.

## G

*Gay.*

1. Dugué, d'azur au cheval gay & passant d'or, au chef de même.

*Garni.*

2. Boutin, d'azur à deux épées d'argent en sautoir, garnies d'or, accompagnées de quatre étoiles de même.

furieux 17
fuscle 18
Goy 1
garny 2
Dufenoil
du Bec
Du gue
Bourg
gironné 3
grilleté 4
gringolé 5
haussé 1
desarmoises
Leaulmont
Kaer
Rostaing
Issant 1
Jumellé 2
1 Lampassé 2
Monteinard
Gaetano
Aubigne
Dufaing
Lampassé 3
Levé 4
Lié 5
lionné 6
Testu
Orly
Gondy
Lyobard
Losangé 7
lun sur lautre 8
Malordonné 1
Maltaillé 2
Craon
Caumont
Bane
hastinghs

*Gironné.*

5. Des Armoises en Lorraine, gironné d'or & d'azur de douze pieces.

*Grilleté.*

Leaulmont Puy-gaillard, d'azur au Faucon d'argent, perché, lié, & grilleté de même.

*Gringolé.*

5. Kaër de Montfort en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine, anchrée & gringolée d'or.

## H

*Haussé.*

1. Rostaing en Forêt, d'azur & une roüe d'or & une face haussée de même.

## I

*Issant.*

1. Montainard en Dauphiné, de vair au chef de gueules au lion issant d'or.

*Jumelle.*

2. Gaetani, dont étoit le Pape Boniface VIII. d'argent à deux ondes jumellées, ou une jumelle ondée d'azur en bande.

Il y a des faces, des bandes, des sautoirs, & des chevrons jumellez.

## L.

*Lampassé.*

1. DAUBIGNÉ de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé & couronné d'or. C'est la maison de Madame la Marquise de Maintenon.

*Langué.*

2. DU FAING aux Païs-bas, d'or à l'aigle au vol abaissé, langué, & membré de gueules.

*Leopardé.*

3. TESTU à Paris, d'or à trois lions leopardez de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant.

*Levé.*

4. ORLY en Savoye, ou Orliers, d'or à l'ours levé en pié de sable.

*Lié.*

5. GONDI à Florence, d'or à deux masses d'armes en sautoir de sable, liées de gueules.

*Lionné.*

9. LEOPARD de Bresse, d'or au leopard lionné de gueules.

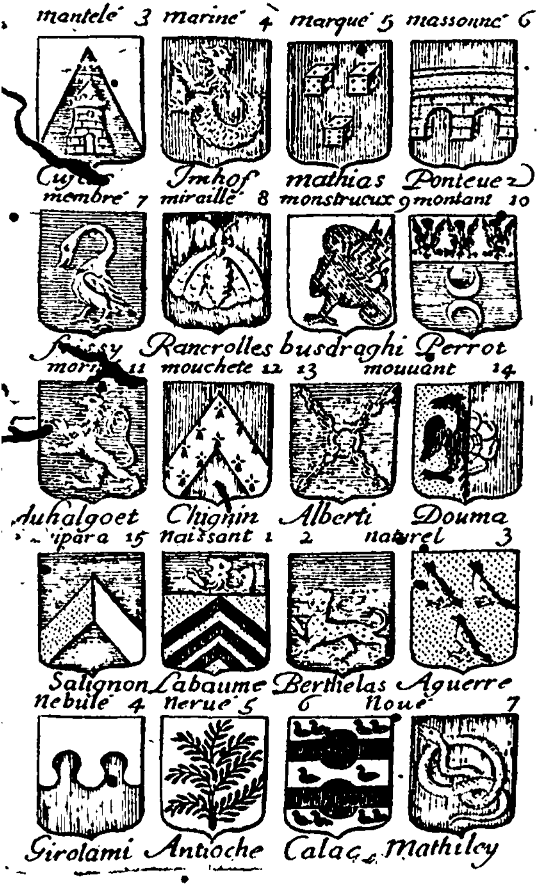
mantelé 3 mariné 4 marqué 5 massonné 6
Imhof mathias Ponteuez
membré 7 miraillé 8 monstrueux 9 montant 10
Rancrolles busdraghi Perrot
11 mouchete 12 13 mouuant 14
duhalgoet Clugnin Alberti Douma
15 naissant 1 2 naturel 3
Salignon Labaume Berthelas Aguerre
nebulé 4 nerué 5 6 noué 7
Girolami Antioche Mathiley

*Lozangé.*

7. CRAOM en Anjou, lozangé d'or & de gueules.

*L'un sur l'autre.*

8. CAUMONT en Agenois, d'azur à trois leopards d'or, armez, lampassez & couronnez, l'un sur l'autre.

## M

*Mal ordonné.*

1. BANES en Vivarés & en Dauphiné, d'azur à trois croissans adossez & mal ordonnez.

*Mal taillé.*

2. HASTINGHS en Angleterre, d'or à une manche mal taillée de gueules.

*Mantelé.*

3. CUJAS, d'azur, à la tour couverte d'argent, mantelée ou chapée de même.

*Mariné.*

4. IMHOF en Allemagne, de gueules au lion mariné d'or.

*Marqué.*

5. MATHIAS, de gueules à trois dez d'argent marqués de sable.

*Massonné.*

9. PONTEVEZ en Provence, de gueules au pont de deux arches d'or, massonné de sable.

*Membré.*

7. Foissy, d'azur au cigne d'argent, bequé & membré d'or.

Odon, d'azur au cigne d'argent, bequé & membré de sable.

*Miraillé,*

8. Rancrolles en Picardie, comme ci-devant sous le terme bigarré.

*Monstrueux.*

9. Busdrachi à Luques, d'argent au dragon monstrueux de sinople, ayant tête humaine dans un capuchon, aîlé de gueules en pié.

*Montant.*

10. Perrot à Paris, d'azur, à deux croissans aculez d'argent, l'un montant, l'autre versé, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de sable.

*Morné.*

11. Du Halgoet en Bretagne, d'azur au lion morné d'or.

*Moucheté.*

12. Cuignin en Savoye, de gueules au chevron d'argent moucheté d'hermine.

*Mouvant.*

13. Alberti à Florence, d'azur à quatre chaînes d'or, mouvantes de quatre angles de l'écu, & liées en cœur, à un anneau de même.

14. DOUMA en Frise, parti d'or, & de gueules au demi aigle ployé de sable, mouvant de la partition à droite, & à la demi rose d'argent, mouvante de la même partition à senestre.

*Miparti.*

15. SALIGNON en Dauphiné, que bien des gens appellent mal à propos Saligdon, d'azur au chevron mi-parti d'or & d'argent.

## N

*Naissant.*

1. LA BAUME de Suze en Dauphiné, d'où il y a eu un Archevêque d'Auch, d'or à trois chevrons de sable, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent.

SERVIENT en la même Province, d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion naissant d'or.

*Naturel.*

2. BERTHELAS en Forêt, d'azur à un tigre au naturel.

3. AGUERRE en Guyenne, d'or à trois pieds au naturel.

*Nebulé.*

4. GIROLAMI à Florence, coupé, nebulé d'argent & de gueules.

*Nervé.*

5. Les anciens Princes d'Antioche, d'argent à la branche ou feüille de fougere de sinople, nervée d'or.

CHENEVAUX en Forêts, d'azur à une tige de chanvre d'or, nervée de sable.

*Noüé.*

6. CALAG en Bretagne, d'or à deux faces noüées au milieu de sable, accompagnées de dix merletes de même 4. 2. & 4.

7. MATHILEY en Angleterre, de gueules au serpent noüé & enlassé d'or en rond.

Limbourg, d'argent au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, à la queuë noüée, fourchuë & passée en sautoir.

MANOVVSKI en Pologne, de gueules à l'écharpe d'argent en rond, noüée vers la pointe de l'Ecu.

*Noüeux.*

8. THOMASSIN en Bourgogne, d'azur à deux estocs ou bâtons noüeux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons estoquez.

*Nourri.*

VIGNANCOURT en Picardie, d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules.

Noueux 8 Nourri 9 Ombré 1 Ondé 2
Thomassin Vignancourt despruetz Brancion
Ondé 3 Onglé 4 Oreillé 5 Ouuert 6
Caudenhoue beaumont feydeau murat
Ouuert 7 paillé 1 paissant 2 palissé 3
Compasseur Clere Berbisey Mytinchofe
4 Pallé 5 Papellonné 6 parti 7
Briqueuille martineau Arquinuillers bailleul
parti 8 pasmé 9 passant 10 passé en Sautoir 11
Gourreau Daufine d'Auuergne Merinuille Angenoust

## O

*Ombré.*

1. DEs PRUETS en Bearn, d'azur à une chapelle d'argent sur une terrasse d'or, ombrée de sinople.

*Ondé.*

2. BRANCION en Bourgogne d'azur, à trois faces ondées d'or.

3. GAUDENHOUE en Flandre, d'or à la bande ondée de gueules.

MAUVOISIN en Forêt quartier des armoiries de Rebé, d'or à la face ondée de gueules.

*Onglé.*

4. BEAUMONT en Bretagne d'argent à trois pieds de biche de gueules, onglées d'or.

*Oreillé.*

5. FEYDEAU à Paris, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées d'or.

*Ouvert.*

6. MURAT de l'Estang en Dauphiné, d'azur à trois faces d'argent, massonnées & crenelées de sable, la premiere de cinq creneaux, la seconde de quatre, la troisiéme de trois & ouverte au milieu en porte.

7. Le Compasseur en Bourgogne, d'azur à trois compas ouverts d'or.

Denise à Troye en Champagne, d'azur à trois compas ouverts d'argent, & une engrelure d'or.

## P

*Paillé.*

1. Clere en Normandie, d'argent, à la face d'azur paillée d'or.

*Paissant.*

2. Berbisey en Bourgogne, d'azur à une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople.

*Palissé.*

3. Die Mystinkofe à Lubeck, d'azur trois troncs écotez d'or, enclos dans une enceinte ronde palissée de même.

*Pallé.*

4. Briquevillle en Normandie, pallé d'or & de gueules.

84. Martineau en Touraine, pallé, contrepallé d'or & de gueules, à la face de gueules, chargée de trois roses d'argent.

*Papelonné.*

6. Arquinvilliers, d'hermine papelonné de gueules.

page 166
Paté 12
Pandant 13
Percé 14
Perché 15
rantanroux
La Verne
Bologne
Dufou
17. Peri 18
Pignonné 19
Lebarbu
La Chambre
marenches
Stainkircher
Pignonné 20
Plumelé 21
pommelé 22
Posé 23
Steinhauser
Ceba
Ray
Montaigu
Potencé 24
Racourci 1
Ramé 2
Rampant 3
Bureau
hombrich
frewdorf
Bonlieu
4 Rangé 5
rauissant 6
rayonant
Turin
Schvvanden
Agoult
mudeschider

*Parti.*

7. BAILLEUL, d'hermine parti de gueules.

8. GOURREAU de la Prouſtiere à Paris, d'or à l'aigle de ſable, au chef parti, c'eſt-à-dire, à deux têtes. Les vieux armoriaux blaſonnent ainſi les deux têtes d'aigle.

*Pamé.*

9. Comtes de Forêt & Dauphins d'Auvergne, d'or au Dauphin pamé d'azur.

*Paſſant.*

10. MERINVILLE en Languedoc, de gueules à deux lions paſſans l'un ſur l'autre.

*Paſſé en ſautoir.*

11. ANGENOUST en Champagne, d'azur à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or.

Ces pointes en haut diſtinguent les armoiries d'Angenouſt de celles de Bavignans dans la même Province, qui portent d'azur, à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.

*Paté.*

12. PRINTANROUX, d'argent à la

croix patée d'azur.

*Pendant.*

13. La Verne en Bourgogne de gueules au lambel d'argent de deux pendans. Sa situation naturelle est d'être prés du chef. Il y en a de trois, de quatre, de cinq, de six & de sept pendans.

*Percé.*

14. Bologne en Dauphiné, d'argent à une pate d'ours en pal percée en rond de six pieces. 3.2.1.
Les macles, les rustres & les molettes sont percées.

*Perché.*

15. Du Fou en Bretagne, d'azur à une fleur de lys d'or & deux oiseaux de même, affrontez, & perchez sur les deux retours.

*Peri.*

16. Le Barbu en Bretagne, d'or au sautoir d'azur peri en tréfles.

17. La Chambre en Savoye, d'azur semé de fleurs de lys d'or, au bâton de gueules peri en bande.
Les anciennes armoires de la branche royale de Bourbon étoient semblables.

18. Marenches en Bourgogne, d'azur au lion d'or à la tierce de sable,
perie

perie en bande sur le tout.

*Pignonné.*

19. STAINKIRCKER en Baviére, de sable au chevron pignonné d'argent au pal retrait mouvant de la pointe de même.

20. STAINHAUSER, la même de gueules à la maison quarrée d'argent, ouverte & ajourée de sable, pignonnée de pieces d'argent.

*Plumeté.*

21. CEBA à Genes, plumeté d'argent & d'azur.

*Pommeté.*

22. RAY au Comté de Bourgogne, de gueules au Ray d'escaboucle pommeté & fleureté d'or.

*Posé.*

23. MONTAIGU en Dauphiné, de gueules à une tour d'or, posée sur une terre de sinople.

Quelques-uns donnent le nom de posé au lion qui est arrêté, & qui a les quatre pieds à terre, ainsi on dit Châteigners Rochepoſay, d'or au lion de sinople posé.

*Potencé.*

24. BUREAU, d'azur au chevron potencé, & contrepotencé d'argent, accompagné de trois bures ou phio-

les d'or. Les Comtes de Champag[ne].

## R

*Racourci.*

1. HOMBRICH au Païs du bas Rhin, d'or au chevron racourci de sable, accompagné de trois corbeaux de même.

*Ramé.*

2. FREDBERG en Baviere, d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

*Rampant.*

3. BONLIEU en Languedoc, d'azur au lion d'or rampant sur un rocher d'argent.

*Rangé.*

4. TURIN à Paris, de gueules à trois étoiles d'or rangées en chef.

5. SCHOVANDEN en Allemagne, d'argent à trois étoiles de gueules rangées en barre.

*Ravissant.*

6. AGOUT en Provence, d'or au loup ravissant d'azur.

*Rayonnant.*

7. MODTSCHIDELER V. REINSBRUN en Franconie, d'argent rayonnant en barre de cinq pieces de gueules, mouvantes de l'angle senestre du chef.

*Recercelé.*

8. Vveyer en Allemagne, d'or à la croix anchrée, recercelée de sable, chargée en cœur d'un écusson de sable, à trois bezans d'or.

*Recroisseté.*

9. Croisilles en Normandie, de sable à trois croix, recroissetées d'or.

*Rempli.*

10. Montfort-Thaillant en Bourgogne, d'argent à trois rustres de sable remplis d'or.

*Resarcelé.*

11. Fumilis, d'or à la croix de sable resarcelée d'or, chargée de cinq écussons bordez & engrêlez de gueules.

*Retrait.*

12. Desrollans de Rhellanete en Provence, d'azur à trois pals retraits en chef d'or, au cor de chasse lié de même en pointe.

13. Ludovisio à Bologne, d'où est sorti le Pape Gregoire XV. de gueules à trois bandes d'or, retraites en chef.

*Rompu.*

14. Blandus en Touraine, d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

*Roüant.*

15. S. Paul de Ricault, d'azur au paon roüant d'or.

S

*Saillant.*

1. DE CUPIS à Rome, d'argent au bouc saillant d'azur, onglé & acorné d'or.

*Sanglé.*

2. DIE GLAUBITZER en Silesie, d'azur au poisson d'argent en face, sanglé de gueules.

*Sellé.*

3. VVERDERERN en Saxe, d'azur au cheval effrayé d'argent, sellé, bridé & caparaſonné de gueules.

*Semé.*

4. LE FAY en Beauvoisis, d'argent semé de fleurs de lys de sable.

APCHON, d'or semé de fleurs de lys d'azur.

CULANT en Brie, d'où est sorti un grand Prieur de Champagne de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, d'argent semé de tourteaux de sable, au sautoir engrêlé de gueules.

*Senestré.*

5. COMTE au Païs de Vaux, d'argent à une gruë de sable, senestré en chef d'une croix de gueules.

cercele 8 recroisette 9 Rempli 10 Resarcele 11
Weyer Croisilles monfort fumillis
12 Retrait 13 Rompu 14 Rouant 15
Rollands St. Paul
Saillant 1 Sangle 2 Belle 3 Seme 4
De Cupis die Glaubizer Werderern Le Fay
Senestre 5 Somme 6 Soutenu 7 Sur le tout 8
Comte Ceriat Caylar Chisse
Surmonte 9 Taille 1 Tierce 2 Tige 3
Joibert Bart Le Feure

*Sommé.*

6. CERJAT en Savoye, d'azur au cerf passant d'argent, sommé d'or, chevillé de dix cors.

*Soutenu.*

7. [illegible] AR en Languedoc, d'or à trois [illegible] de gueules, au chef d'or, [illegible] d'un lion naissant de sable, [illegible] devise cousuë d'or; [illegible] tréfles de sable.

*[illegible] le tout.*

8. [illegible] ISSEY en Genevois, parti d'or & de gueules au lion de sable sur le tout.

*Surmonté.*

9. JOIBERT en Champagne, d'argent au chevron d'azur, surmonté d'un croissant de gueules, accompagné de trois roses de même.

## T

*Taillé.*

1. CLEREY au Païs de Vauds prés des Suisses, taillé d'or & de gueules, à un sanglier issant de sable & mouvant de gueules sur l'or.

*Tiercé.*

2. BART en Bourbonnois, tiercé & retiercé en face d'or, d'azur & d'argent. Il y a ci-devant des exemples du tiercé en pal, en face, en bande, &c.

*Tigé.*

3. Le Fev e d'Ormesson & d'Eaubonne à Paris, d'azur à trois lis au naturel d'argent, feüillez & sinople.

*Tortillant.*

3. Bardel en D hiné, de au basilic tortillant d' gent couronné d'or.

*Tortil*

4. Ch neau en gueules à une fronde torti double sautoir d'or chargée d'un caillou d'argent, & accostée de deux autres de même.

*Tourné.*

5. Unia au País de Frise, d'ar croissant tourné d'argent.

*Tracé.*

6. Scribani à Génes, d'or à une croix anchrée & fleurée simplement, tracée à filets de sable, à deux chicots de sinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton senestre de la pointe.

*Tranché.*

7. Tournel en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

*Treillissé.*

8. Bardonanche en Dauphiné, d'argent treillissé de gueules, cloüé d'or.

page 174

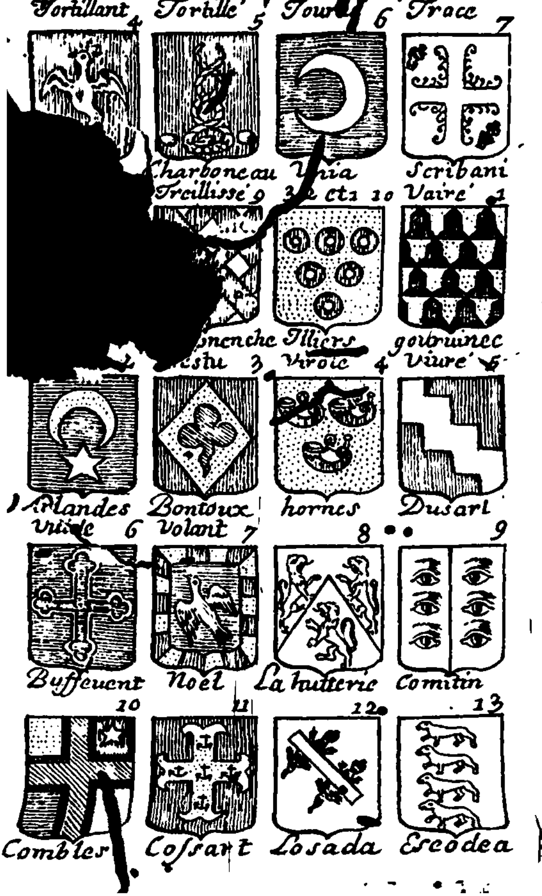
Vortillant 4
Tortillé 5
6
Tracé 7
Charboneau
Scribani
Treillissé 9
10
Vairé 1
Illiers
Vroié 4
Vivré 5
Arlandes
Bontoux
hornes
Dusart
Vuide 6
Volant 7
8
9
Buffeuent
Noel
La hutterie
Comitin
10
11
12
13
Combles
Cossart
Losada
Ereodea

*Trois, deux, un.*

6. Illiers en Beausse, d'or à six annelets de gueules 3. 2. 1.

V

*Vairé.*

...rvinec en Bretagne, vairé ... & de sable.

...

... Dauphiné, d'azur au ... d'or sur une étoile ...

*Vêtu.*

3. Bentoux dans le Gascoçois, d'or à une tresle de sinople, vêtu de gueules.

*Virolé.*

4. Hornes au Païs-bas, d'or à trois ...mpes de gueules, virolées d'argent.

*Vivré.*

5. Sart au Païs de Valois, de gueules à la bande vivrée d'argent.

La Baume Montrevel en Bresse, d'or à la bande vivrée d'azur.

Mascrany à Lyon & à Paris de gueules à trois faces d'argent au chef aussi cousu de même chargé d'un aigle d'argent, couronné d'or accosté à dextre d'une clef d'argent en pal, & accosté à senestre d'un heaume de costé de même, & sur le tout un petit écusson d'azur à une fleur de lys d'or par concession de nos Rois.

*Vuidé.*

6. BUFFEVENT en Dauphiné, d'azur à la croix clechée, vuidée & fleuronnée d'argent.

*Volant.*

7. NOEL en Languedoc, [illegible] colombe volante d'arg[illegible] bequée & membrée [illegible] dure componée d[illegible]

IL eſt peu d'armoiries [illegible] attributs ne ſe trouvent [illegible] enſemble : car il n'y a rien dans les armoiries qu'il ne faille exprimer en blaſonnant, en ſorte que ceux-mêmes qui n'en voyent pas les figures, & qui entendent le blaſon ſe les puiſſent repreſenter comme elles ſont.

Ainſi pour blaſonner les armoiries.

De la Hutterie en Lorraine, vous direz, d'argent au lion de ſable, *mantelé* de même, à deux lions *afrontez* d'argent.

COMITIN originaire de Siracuſe, où leur premier nom étoit Belviſo, & leur ſobriquet Comitino, le petit Comte, établis depuis en Champagne, d'argent à ſix yeux au naturel, deux à deux ſur deux lignes en pal, 2. 2. 2.

COMBLES originaires d'Arragon établis à Mets, & en autres lieux de Lorraine, ou du Barrois, écartelé d'or &

de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de sinople *bordée* de sable; une étoile d'or sur le *quartier* de gueules.

[...]ART D'ESPIEZ en Beauvoisis, [...] à la croix *anchrée* d'or, *chargée* [...] anchres d'azur.

LOS[...] en Galice, d'argent à deux lezards de sinople, *étendus l'un sur l'autre en contrebande* ou en barre, & chargez d'une *cotice alesée* d'or.

ESPODEA en Perigord de.... à quatre chiens *courans* & *diffamez*; c'est-à-dire, sans queuë, & sans oreilles, l'un sur l'autre, ou *surposez* qui est le terme le plus propre pour exprimer ces positions de 2. 3. ou 4. animaux ainsi disposez, de même les 3. Clefs de la Ville d'Avignon sont *surposées* en fasce.

Il y a aussi quelques plantes & d'autres animaux particuliers en certains Païs dont on ne connoît ordinairement ni le nom, ni la figure, non plus que de certains instrumens, & de quelques autres choses moins usitées dans le commerce du monde. En voici une vingtaine d'exemples, qui serviront à juger des autres.

Entre les exercices militaires, il y a un jeu qui se nomme la quintaine. C'est une course qui se faisoit anciennement

avec la lance contre un écusson attaché à un pivot mobile, qui tournoit quand on ne donnoit pas justement au milieu de l'écu, comme à la course du faquin, qui est presque la même, sinon qu'au faquin il y a une figure humaine qui tient le bouclier, & qui en le tournant frappe rudement celui qui n'a pas touché au point, où elle demeure ferme.

1. Robert Sieur de Lezardieres en Poitou, d'argent à trois quintaines de gueules.

2. Le Païs de Holstein, de gueules à une feuille d'ortie ouverte, ou étenduë d'argent. Ceux qui n'ont pas connu cette figure, comme La Colombiere & quelques autres ont blasonné ces armoiries de gueules à l'écusson d'argent flanqué de feuilles d'œillet, & de trois cloux de la passion. Ce sont les armoiries parlantes de Netelenberg, dont Adolphe Comte de Schovvenberg reçut l'investiture de Sigebert Evêque de Minden. *Adolphus Comes factus*, dit la Chronique des Comtes de Schovvenberg écrite par Herman de Lerbeze, *velut industrius f. cura prospiciens, generositatem erga se considerans mon-*

Quintaines
Ortie
holstein
Corne
Basle
Cormiere
Sidney
fers de moulin
Chantelle
Tiepolo
V. Lac
Boischot
Crampons
V Wegeleben
Vaux
mayenthal
monnoyes
Pentalpha
bouteroles
Chartres
V. Eisenhut
Stahler
V Seebach
Pignon
dard a Cormiere
rondeles
roüe Ste Catherine
Quinson
V Lassota
marechal
Gentils

*tem qui olim mons [illegible]icarum sive Netelemberg Teutonicè dicebatur in feudo recipit Camerarius Episcopi per successionem perpetuis temporibus factus.*

[illegible]lle de Bâle d'argent à un étui [illegible]é de sable. Il seroit difficile [illegible]r cette figure, si on ne sa[illegible] ailleurs ce que c'est. L'armo[illegible] allemand de Sibmacher dit page [illegible] Basel *ein Vveisser Schilde das* [illegible]*chen darin Schvvarts*, Un écu [illegible] & ce qui est dedans noir. Ce qui n'est pas d'un grand secours pour ceux qui veulent apprendre à blasonner.

4. Sidney Comtes de Leicestre en Angleterre, d'or au *Pheon* d'azur. C'est un fer de dard de trois branches, dont les deux cotez sont endentez.

5. Cantelle, Maison éteinte en Berry.... de..... à trois doubles chainons entrelassez en croix, deux à deux à la bordure engrêlée.

La Maréchale de l'Hôpital, Françoise Mignot, d'or au chevron d'azur à trois doubles chaînons entrelassez en sautoir, au chef de gueules à une table de diamant en triangle, en pointe d'argent.

6. Tiepolo à Venise, d'azur à une cor-

ne d'argent presque semblable à celle que portent les Doges de Venise. Anciennement cette Maison avoit pour armoiries d'azur à une tour d'[illegible] de trois donjons ; mais un [illegible] nom ayant eu part à quelq[illegible] piration contre l'Etat, on [illegible] gea tous de changer leurs [illegible] & de prendre celles que j'ai [illegible] nées. D. Freschot Réligieux [illegible]ne-dictin qui a fait, *Li fregi della nobilta veneta*, les blasonne, *d'azzurro con una striscia d'argento, rivolta in forma di corno ducal.* On me dit à Venise que c'étoit une corne de bouc, d'autres une queüe de scorpion. Die Pfalenlappen en Alsace porte trois cornes de cette même figure.

7. V. Loë, d'argent à une cormiere de sable, herissée aux deux bouts.
8. BOISCHOT en Brabant, d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir, aléséz, parez, anchez, & ouverts en lozange.
9. Lieutaud à Arles, d'azur à un anneau d'argent, acroché en croix de quatre crampons croisez & recroisez de même.
10. V. Vegleben au Pais de Turinge,

d'argent à la face de sable, au crancelin de sinople en bande sur le tour.

[illegible] Vaux en Bourgogne, d'azur à trois [illegible]ts albanois d'or.

[illegible] Wental en Franconie, d'azur à [illegible] hezon à prendre des loups d'argent. Les Allemans le nomment l'Issangel. Les Stadion, & les S[illegible] n de Suabe en portent chacun [illegible] t[illegible] is, renversez les uns sur les autres [illegible].

13. La Ville de Chartres, de gueules à trois pieces de monnoye de ses anciens Comtes, marquées de C gothiques & de fleurs de lys, au chef cousu de France.

14. Eisenhut en Suabe, d'argent au chapeau de fer d'azur.

15. Stamler en Suabe, de gueules en *Pentalpha* d'or; c'est un entrelas en forme d'étoile à cinq pointes qui fait cinq A entrelassez. Les Medecins en ont fait autrefois le simbole de la santé sous ce nom de *Pentalpha*.

16. V. Seebach au Païs de Turinge d'argent à trois *bouteroles* de gueules.

17. Jaques Quinson, Secretaire de René

d'Anjou Roi de Sicile, d'or au pi-
gnon d'azur de trois marches, cha-
que montant, chargé de deux oi-
ſeaux perchez & affrontez de [illegible]
J'ai donné ſes lettres d'anobliſ[illegible]
dane la preface du livre de la [illegible]
lier ancienne & moderne.

18. V. Laſſota en Sileſie, de gue[illegible]
un fer de dard aculé en cor[illegible] ire
crochuë.

19. Maréchal en Bourbonnois, d'[illegible] à
trois rondetes d'azur, cha[illegible]
cune d'une étoile d'argent. J'ai au-
trefois mal blaſonné ces armoiries,
les prenant pour des diadêmes de
ſaints. Mais j'ai dépuis reconnu que
ce ſont des émaux de l'Ordre de l'E-
toile, inſtitué par le Roi Jean qui
ordonna l'an 1 3 5 1. que chaque
Chevalier porteroit une étoile blan-
che dans une rondete d'azur.

20. Gentils en Limoſin, d'azur au che-
vron d'or accompagné de trois roües
de ſainte Catherine de même ; c'eſt-
à-dire, armées de raſoirs, une épée
nuë en pal, la pointe en haut, bro-
chant ſur le tout.

Quand il ſe trouve ainſi dans les
armoiries des figures extraordinaires
d'ont on ignore le nom, il ne faut pas

les blazonner au hazard, comme l'on veut; mais s'informer des personnes intelligentes pour sçavoir ce que c'est. [illegible] aussi consulter les noms de bo[illegible] qui les portent. Car fort

12. M[illegible]es armoiries qui ont des figu-res [illegible], sont des armoiries équi-[illegible] aux noms.

D. Pourquoi vous servez-vous de ce terme *brochant* ?

R. Parce qu'en faisant les ouvrages de b[illegible] sur les c[illegible]es d'armes, ces ouvrages se faisoient avec des broches, comme on tricote les bas de soye, & de laine, & cela se nommoit *brocher*. Ainsi toutes les fois qu'une piece est posée sur une autre, fut-elle une fasce, [illegible], une croix, ou un sautoir, elle se nomme toûjours aprés celles sur lesquelles elle est mise.

D. D'où vient que les bordures & les cantons ne se nomment qu'aprés les autres pieces?

R. C'est que le plus souvent ces bordures & ces cantons ne sont que des brisures, & des additions aux armoi-[illegible] Comme aux armoiries du Duc d'Anjou, qui sont d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, cette bordure est brisure.

D. D'où vient que cette bordure d'Anjou, est de gueules sur azur. Ne fait-elle pas des armes fausses ?

R. C'est qu'anciennement les bourries de France étoient de fleurs de leurs sans nombre, qui faisoient un [illegible] qui & un champ indifferent à recevoir metal ou couleur.

---

## XXIV. LEÇON.

D. QUelles sont les armoiries les plus nobles ?

R. Celles qui marquent les Maisons les plus anciennes, & les plus illustres, de quelque maniere que ces armes soient disposées.

D. Y a-t-il des marques ausquelles on puisse connoître cette antiquité ?

D. Non pas dans les armoiries qui sont arbitraires en leur premiere concession, ou en leur premier usage. Mais on peut le connoitre par les sceaux, & par les anciens monumens, où se trouvent ces armoiries.

D. Quelle antiquité donnez-vous aux armoiries ?

R. Six cens ans tout au plus ; parce que ce ne fut qu'à l'onziéme siecle

que les armoiries commencerent à se fixer.

D. Ne portoit-on pas auparavant [illegible]res sur les cottes d'armes, & sur [illegible]iers.

R. Oui : mais ce n'étoient que des devises personnelles & de fantaisie, que chacun prenoit & quitoit comme il vouloit.

D. Elles n'étoient pas donc des marques de noblesse comme à present ?

R. Non : tous les soldats en portoient indifferemment aussi-bien que les Princes, & les Chevaliers : les Princes les changeoient souvent, & d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elles fussent de couleurs reglées & d'éterminées, elles ne p[illegible] pas toûjours des peres aux en[illegible], & les freres en portoient de differe[illegible]es.

D. A quelle occasion se fixerent les armoiries ?

R. A l'occasion des Tournois, & des combats à la barriére, où la Noblesse s'exerçoit.

D. Falloit-il être gentil-homme pour faire ces exercices ?

R. Oüi ; & c'est de-là qu'est venu l'usage de faire les preuves de noblesse.

D. Comment se font ces preuves?

R. Par témoins, par titres, & par enquêtes ou information. C'est [illegible] cela que ceux qui alloient aux [illegible] nois, portoient des lettres [illegible] Souverains, & de leurs Seign[illegible] faisoient foy de leur noblesse [illegible] menoient avec eux des hérauts qui tenoient les registres des Maisons nobles & de vieux Chevaliers, qui leur servoient de parrains, & qui rendoient les mêmes témoignages.

D. Vous avez dit que c'étoit des étoffes, & des habits qui se faisoient anciennement à bandes, à faces, à burelles, & échiquetez, ou lozangez, qu'étoit venu l'usage de la plûpart des armoiries.

R. Oüi: parce que c'étoit principalement aux Tournois que se portoient ces sortes d'habits. C'est pour cela même qu'il y a tant de merletes en armoiries.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que les merletes étant des oiseaux de passage, qui changent de païs comme les hirondelles, & qui vo[illegible] sur mer & sur terre, elles étoient le simbole de ces avanturiers voyageurs, qui alloient courre divers païs.

D. Pourquoi n'ont-elles ni bec ni pied en blason ?

R. Parce qu'on les representoit le plus souvent sur des étoffes rayées, ou burelées, dont les galons, ou bureles, couvroient les extremitez de ces oiseaux.

D. C'est donc pour cela qu'il y a tant d'armoiries fascées, ou burelées avec des merletes diversement disposées, ou en orle, quatre, trois, deux, une. Ou quatre, quatre &c.

R. C'est pour cela même.

## XXV. LEÇON.

D. Toout l'art du Blason consiste-t-il à connoître ces figures de diverses especes, naturelles, artificielles, heraldiques, chimeriques, & à expliquer en termes propres leurs émaux ou couleurs, leurs situations ou positions, leurs dispositions, & leur nombre.

R. Ce n'est qu'une partie de l'Art, & les premiers Elemens.

D. Que faut-il donc apprendre aprés cela ?

R. La Methode qu'il faut tenir pour blasonner une armoirie.

D. Quelle est cette Methode ?

R. Il faut commencer par le champ ou sol, & dire telle Maison porte d'or, d'azur, d'argent, de gueules, de sable, &c. suivant l'émail ou la couleur du fond, & de là passer aux figures principales, comme seroit d'azur à trois fleurs de lys d'or.

D. Toutes les Nations observent elles cette methode ?

R. Non: les Italiens & les Espagnols, & souvent les Allemans commencent à blasonner par la figure principale & nomment aprés l'émail ou la couleur du champ. Ainsi les Espagnols disent, *Leon de Plata en campo azul*, Lion d'argent en champ d'azur. Et les Italiens *Torre d'oro in campo nero*. Tour d'or en champ de sable.

D. Qu'apellez-vous figures principales par lesquelles il faut commencer en blasonnant. Celles qui occupent le place la plus honorable de l'écu, & qui ordinairement les premieres frappent les yeux ; comme un Aigle, un Lion, une Tour &c. & sur tout les pieces que l'on nomme honorables.

R. Il y en a de deux especes, celles qui sont du premier ordre, & celles qui sont du second.

D. Quelles sont celles du premier ordre ?

R. *Le chef.*

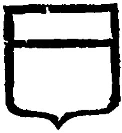

*La Fasce.*

*Le Pal.*

*La Bande.*

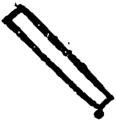

*La Barre.*

*La Croix.*

*Le Sautoir.*

*La Bordure.*

*La Champagne.*

*Le Chevron.*

D. Quelles sont les pieces honorables du second Ordre ?

R. *Le Canton.*

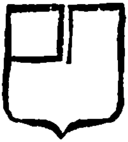

*L'Orle.*

*La Pile.*

*Le Giron.*

*Le Pairle.*

*Le Trescheur.*

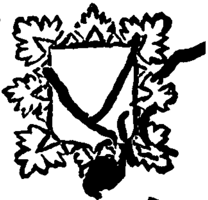

*Les Hameydes.*

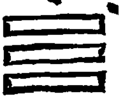

D. Pourquoi nomme-t'on ces pieces honorables ?

R. Parce qu'elles sont du plus bel usage du blason, & que plusieurs Maisons illustres & des plus distinguées, ont porté & portent encore pour leurs armoiries ces pieces simples. Un chef, une fasce, une bande, un pal, un chevron, une bordure, un canton, un pairle, des girons, un sautoir, une croix, & des hameydes sans aucune autre figure.

D. Vous ne m'avez rien dit des hameydes;

R. Elles sont les armoiries d'une Maison de Flandres de ce nom. Et ce sont trois chantiers de cave sur lesquels on place les tonneaux, qui se nomment *hames* en Flamand.

D. Il

D. Il faut donc toujours commencer à blasonner par ces figures honorables ?

R. Non pas indifferemment ; car il y en a quelques-unes, qui ne se nomment qu'après d'autres figures, qui occupent la place principale.

D. Démêlez-moi, je vous prie, ces differences ?

R. Le chef, la bordure, l'orle, le trescheur, & le canton, quand il y a d'autres figures qui occupent le milieu de l'écu, ne se nomment qu'après ces figures.

On dit par exemple. *Bohier* en Auvergne, d'or au lion, d'azur au chef de gueules.

D. Feroit-on la même chose si le lion prenoit sur le chef aussi-bien que sur le champ.

R. Non : Car alors le chef fait partie du champ, & vous diriez par exemple.

BRULLY en Normandie, d'argent au chef d'azur à un lion de gueules, couronné & armé.

D. Quelle methode avez-vous pour [illegible]ant de figures bizarres qui [illegible] armoiries ?

[illegible]ut examiner si ce sont des fi-

gures naturelles, ou artificielles, particulieres à certains Païs : il faut tâcher de l'apprendre de ceux qui sont de ces païs-là, ou des livres qu'ils ont écrits, pour ne pas tomber dans les erreurs, dans lesquelles sont tombez les Etrangers en blasonnant nos armoiries. Les Espagnols & les Portugais ont pris nos lambeaux pour des bancs, & les Italiens pour des râteaux, & reciproquement nous avons pris les feüilles de peuplier pour des cœurs en plusieurs armoiries d'Allemagne : & ceux qui n'ont pas connu ce que c'étoit que le crequier des Crequis en ont fait un chandelier à sept branches.

Il y a en Languedoc auprés de Narbonne une Maison originaire d'Aragon nommée *Exea*, qui porte de sable à une barriere ou champ clos d'or, & une bordure échiquetée d'argent & de gueules de deux tires. Les anciennes armoiries de cette Maison étoit un échiqueté d'argent & de gueules ; mais depuis qu'un de cette Famille eut vaincu en un combat en champ clos un Anglois, on lui donna cette barriere pour armoiries, & il ret[illegible] nes en bordure.

D. Il n'y a que l'usage [illegible]

nous faire connoître ces armoiries ex-
extraordinaires.

R. Cela est vrai. Mais il y en a d'autres, qui sont plus aisées à expliquer.

D. Quelles ?

R. Celles qui se font par de simples traits, mais irréguliérement conduits.

D. Comment cela ?

R. Souvenez-vous que je vous ai dit, que par quatre lignes on pouvoit expliquer les figures heraldiques, c'est-à-dire le parti, le coupé, le tranché, l'écartelé, &c.

D. Je m'en souviens, & ce sont les lignes à plomb ou perpendiculaire

*Horizontale.*

Et les deux *Diagonales.*

R. Je veux vous en donner des exemples & commencer par les *Tiercez* qui se font en fasce, en pal, en bande, & en barre par deux traits tirez dans ces quatre sens differens, c'est-à-dire par ces quatre especes de lignes dont voici les figures.

*tiercé en fasce.* *tiercé en pal.* *tiercé en bande.* *tiercé en barre.*

D. Ne sont-ce pas ces armoiries que vous nommez partitions & repartitions.

R. C'est cela même. Elles se nomment partitions, quand il n'y a qu'un seul trait, qui fait le coupé, le parti, le tranché, ou le taillé. Et repartitions quand il y a deux traits qui font ou les tiercez, ou les écartelez. Je dis écartelez, parce que l'écartelé est de deux manieres, en croix, & en sautoir. L'écartelé en croix qui se nomme simplement écartelé, se fait par deux traits croisez, qui partagent l'escu en 4. quartiers égaux.

L'Ecartelé en sautoir, se forme avec les deux lignes diagonales croisées en sautoir.

De ces quatre lignes jointes ensemble se forme le parti, coupé, tranché, taillé dans un même escu.

Voici quelques exemples de ces Armoiries de partitions.

*La Ville de Metz* porte parti d'argent, & de sable.

*Trotti* de la Ville d'Alexandrie dans le Milanois, coupé d'or & d'azur.

*Capponi* à Florence, tranché de sable sur argent.

*Le Canton de Zurich* en Suisse, taillé d'argent & d'azur.

*Sainte Colombe en Beaujolois*, écartelé d'argent & d'azur.

*Blanc en Dauphiné*, écartelé en sautoir d'azur & d'argent.

*Gesterchingen* en Allemagne, tiercé en pal de gueules d'argent & d'azur.

*Polano* à Venise, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

*Nompar* en Guyenne, tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.

*Turlinger* en Allemagne, tiercé en barre d'or, de sable & d'argent.

*Absperg* à Ratisbonne, tiercelé en mantel d'azur, d'argent, & de gueules.

*Briese*, tiercé en gousset de sable, d'argent, & de gueules.

*Negendanck*, tiercé, embrassé à droite de gueules d'argent & d'or.

*Wals*, tiercé en girons en barre de sable, d'argent & de gueules.

*Priesen*, tiercé en pairle d'argent, de ... & de gueules.

...*tzer*, tiercé en girons gi...rondis de gueules, d'ar... de sable.

*V. Tale*, écartelé en équerre d'argent & de gueules.

*Von Elershofen*, écartelé en girons gironnant d'argent & de sable.

*Sintzenofen*, coupé, tranché, taillé d'argent, & de gueules.

*Grolée* en Bresse, parti, coupé, tranché, taillé d'or & de sable.

---

## XXVI. LEÇON.

D. OUtre ces partitions qui tiennent toutes lieux de figures dans le Blason y en a-t-il d'autres ?

R. Oüi : qui ne servent qu'à la distinction des quartiers des Alliances, de Patronage, de Concession, &c.

Les figures suivantes en fournissent des exemples.

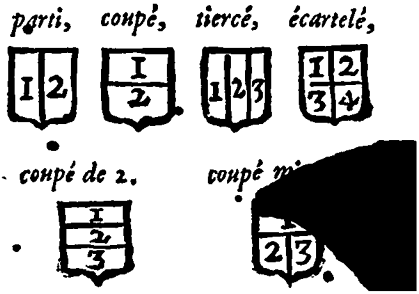

*[illegible]rti le 1. écartelé, le 2. coupé* — *parti de 2. coupé d'un.* — *parti d'un coupé de deux.* — *parti de 2. coupé de 2.*

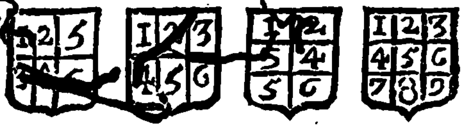


D. Pour compter les quartiers differens des écartelures, & pour les blasonner par ordre, faut-il suivre celui qui est marqué par des chiffres?

R. Oüi: Au parti on dit simplement, M. porte de... parti de... ou M. porte parti au 1. de.... qui est de.... au 2. de.... qui est de... M. porte de... coupé de... de même tiercé, ou parti de deux, ou coupé de deux, qui font trois quartiers au 1. de... au 2. de... au 3. de... voyez cy-aprés Luzignan.

Pour l'écartelé, si tous les quartiers sont differens, on dit au 1. de... au 2. de... au 3. de... au 4. de... Si le 1. & le 4. le 2. & le 3. sont semblables, on dit au 1. & au dernier de... au 2. & 3. de... ainsi des autres à proportion.

[illegible] Pour les armoiries composées de [illegible] quartiers, quelles regles ob-

[illegible] distingue l'ordre de ces quar-

tiers en premier, second, troisiéme, & quatriéme pour les simples écartelez. Pour les six, huit, dix, douze, & seize quartiers, il y a d'autres mesures à prendre.

D. Quelles mesures ?

R. Il faut d'abord considerer si tous les quartiers sont differens, & s'il y en a qui se raportent & qui soient semblables. S'ils sont tous differens, on prend tous ceux qui sont en haut pour les premiers; & aprés ceux-là on passe à ceux qui sont en bas par l'ordre naturel d'un, deux, trois, quatre, cinq, six, &c.

D. Donnez-m'en un exemple ?

R. En l'écu de Lorraine qui est de huit quartiers. Le 1. est de Hongrie, le 2. d'Anjou ancien qui est Naples, le 3. de Jerusalem, le quatriéme d'Arragon. Ce sont les quatre quartiers les plus hauts.

Le cinquiéme d'Anjou moderne, le sixiéme de Gueldres, le septiéme de Juillers, le huitiéme de Bar. Et sur le tout de Lorraine.

D. Quand les quartiers se rapp
que faites-vous ?

R. Quand le 1. & le 4.
bles, & le 2. & le troisiéme le

mes, nous disons au 1. & 4. de... au 2. & 3. de...

D. Que nommez-vous sur le tout ?

R. Le quartier, ou l'écusson qui est au milieu des écartelures, & quand cet écu du milieu est encore écartelé avec un sur le tout, ce dernier se nomme sur le tout du tout.

D. Quel ordre observe-t-on pour la disposition de ces quartiers ?

R. Il y a divers usages, quelques-uns placent les premiers, les plus nobles & les plus illustres, comme dans les armoiries de Lorraine les quatre Royaumes sont en haut sur quatre Duchez, qui sont en bas. Car Hongrie, Naples, Jerusalem & Arragon sont Royaumes. Anjou, Gueldres, Juliers & Bar sont Duchez.

D. Pourquoi Lorraine qui n'est que Duché est-il sur le tout ?

R. Parce que ce sont les armoiries propres de la Maison, qui doivent ordinairement tenir le lieu le plus considerable.

D. Pourquoi dites-vous ordinairement ?

R. Parce qu'il y a des occasions où elles doivent ceder. Comme les derniers Rois de Navarre avant le Pere de

Henry IV. portoient trois quartiers en haut sur quatre en bas au 1. de Navarre, qui étoit leur Royaume, au 2. d'Albret, qui étoit de leur Maison, écartelé de France & de gueules pur. De France par concession, & de gueules pour l'ancien Albret, au 3. d'Arragon. Le 4. qui étoit le premier d'en bas étoit écartelé de Foix & de Bearn. Le cinquiême écartelé d'Armagnac & de Rhodés. Le sixiéme d'Etampes de France au bâton componé au dernier de Sicile.

---

## XXVII. LEÇON.

D. Y A-t-il d'autres mesures à garder?

R. Oüi : selon la nature des quartiers de concession, de substitution, de pretention, &c.

D. Que voulez-vous dire par ces quartiers de concession, de substitution & de prétention?

R. J'entens autant d'especes differentes d'armoiries.

D. Combien en faites-vous donc d'especes? R. J'en reconnois sept especes differentes. D. Quelles sont ces especes? R. 1. Les armoiries des Maisons, ou des Familles.

2. Les armoiries des dignitez, emplois, ou fonctions.

3. Les armoiries de concession, d'adoption ou agrégation.

4. Les armoiries de patronage.

5. Les armoiries de prétention.

6. Les armoiries des fiefs, des domaines, & des substitutions.

7. Les armoiries des communautez, corps ou compagnies.

D. Je connois les armoiries des Maisons ou Familles. Mais qu'appellez-vous armoiries de dignitez ?

R. Celles qui sont attachées à certaines dignitez ecclesiastiques, militaires, ou civiles ; comme par exemple les armoiries de la dignité papale sont les clefs & la thiare. Ce sont les armoiries que portoit le Pape Nicolas V. qui n'en avoit point d'autres.

Le Camerlingue de la sainte Eglise, & les Generaux des armées de l'Etat Ecclesiastique ou les Gonfanonniers portent le gonfanon rond en pavillon avec les clefs ; & nos pairs Ecclesiastiques Ducs de Rheims, de Laon, de Langres : Comtes de Noyon, de Châlon, & de Beauvais, ont des armoiries de leurs Eglises & de leurs Pairies.

D. Quelles ſont les armoiries de conceſſion ou d'adoption ?

R. Ce ſont celles des Souverains, en tout ou en partie qu'ils permettent à leurs ſujets, ou à d'autres perſonnes de porter : ainſi la Maiſon d'Albret écarteloit de France, la Maiſon d'Este, des Ducs de Modene & de Ferrare, porte auſſi un quartier de France par conceſſion de nos Rois : les grands Ducs de Toſcane portent un tourteau des armoiries de France. Les Pics en Italie portent le nom & les armoiries de Savoye par agregation, & cet uſage eſt aſſez commun en Italie.

D. Les armoiries de patronage que ſont-elles ?

R. Celles des Papes que portent les Cardinaux par reconnoiſſance d'avoir été élevez à la pourpre.

Les uns les écartelent avec les leurs, d'autres les portent en chef, d'autres ſur le tout. La plûpart des Villes font le même des armoiries de leurs ſouverains. Paris, Lyon, Troyes, Roüen, Orleans, Meaux mettent en chef les armoiries de France.

D. Quelles ſont les armoiries des fiefs, & des domaines ?

R. Celles de diverſes Terres que poſ-

ſedent les Souverains & les Princes, comme nos Rois portent de France & de Navarre.

Les Rois de la grande Bretagne, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Les Rois d'Eſpagne, de Caſtille, de Leon, d'Aragon, de Sicile, &c. Ajoûtez à cela les armoiries de ſubſtitution pour les terres que l'on a par heritages à condition d'en porter les noms & les armes, comme le Duc de Leſdiguieres, qui eſt de la Maiſon de Blanchefort, porte par ſubſtitution les armoiries de Bonne, de Crequi, d'Agout, de Veſc, de Monlaur, de Montauban, &c.

D. Quelles ſont les armoiries de pretention ?

R. Des marques du droit qu'on pretend avoir ſur certains fiefs, terres ou domaines. C'eſt ainſi que les Rois d'Angleterre portent les armoiries de France; les Ducs de Savoye des Royaumes de Chipre, de Jeruſalem, de Saxe, de Veſtphalie & d'Angrie, parce que cette Royale Maiſon pretend deſcendre des anciens Ducs de Saxe.

D. Quelles ſont les armoiries des Communautez ?

R. Celles des Republiques, des Villes, des Academies, des Ordres Reli-

gieux, des Corps des Métiers en certaines Villes, &c.

D. Outre ces armoiries de diverses especes, n'y a-t-il rien dans le blason qui marque ces dignités, ces emplois, ces alliances, & ces prétentions?

R. Il y a les ornemens, & les marques d'honneur qui accompagnent les armoiries.

D. Quelles sont ces marques d'honneur & ces accompagnemens?

R. Les Couronnes, les Ordres de Chevalerie, les marques des emplois, les suports, les casques, les cimiers, & les lambrequins.

D. Les Couronnes que distinguent-elles?

R. Les Souverains & les dégrez superieurs de Noblesse: le Pape, les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons.

D. Quelles sont les marques de la dignité papale dans les armoiries?

R. La thiare & les clefs. La thiare est un bonnet haut & rond qui enfile les trois couronnes, & qui a deux pendans, comme les mitres. Les clefs se passent en sautoir derriere l'écu ou au-dessus sous la thiare.

D. Chaque Souverain a-t-il une cou-

Dignitez Politiques page 206

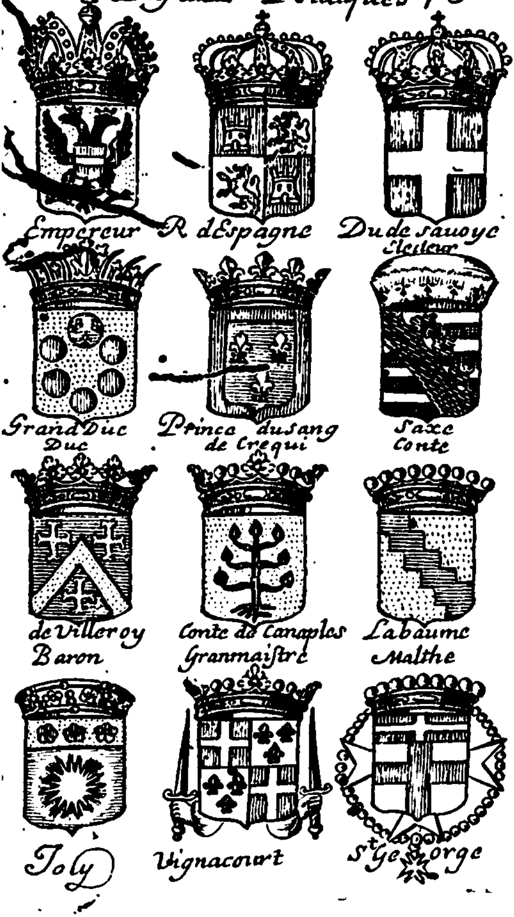

ronne particuliere ?

R. Oüi : Celle des Empereurs eſt un bonnet ouvert au milieu avec une couronne & deux pendans. Les Rois de France ont une couronne fermée d'un double ceintre qui porte une fleur de lys. Il y a auſſi des fleurs de lys tout au tour du cercle d'en bas.

Celle des Rois d'Angleterre eſt fermée avec une croix au-deſſus, des fleurs de lys & des croix autour du cercle.

La couronne des Rois d'Eſpagne eſt fermée à fleurons.

D. Comment ſont faites les couronnes ducales ?

R. Elles ſont de feüilles d'ache, ou de perſil, c'eſt-à-dire de fleurons refendus.

D. Et celles des Comtes ?

R. De groſſes perles rangées ſur un cercle d'or.

D. Celles des Marquis ?

R. Mélées de fleurons & de perles, c'eſt-à-dire, de quatre fleurons l'un au milieu, deux aux extremitez & des perles entre deux.

D. Les Vicomtes comment les portent-ils ?

R. De quatre perles ſeulement au milieu & aux extremitez.

D. Et les Barons ?

R. Ils mettent une espece de bonnet, ou de cercle avec des bandes de perles qui entortillent ce çercle ou bonnet par bandes.

D. Les Gentilhommes qui ne sont pas titrez, comment timbrent-ils leurs armoiries ?

R. D'un casque.

D. De combien de grilles doit être ce casque ?

R. Il est indifferent ; anciennement ils étoient tous fermez, & tournez du côté droit, & c'étoit ainsi que s'exposoient les armoiries aux fenêtres les jours de Tournois.

D. A present comment en use-t-on ?

R. On le met ouvert & de front pour les Souverains, de front, mais grillé pour ceux qui ont commandement dans les armées, pour les Gouverneurs de Province, & pour ceux qui sont chef des Compagnies ; les autres le portent tournez. Mais il faut avoüer qu'il y a une infinité d'abus en ces usages que ni vous ni moi ne corrigeront pas.

D. Les Ecclesiastiques peuvent-ils mettre le casque sur leurs armoiries ?

R. Quelques Prelats qui sont Sei-

Dignitez Ecclesiastiques 203
Cardinal
Pape
Archeuesque
Camus
Innocent XII
Montmorin
Abbes
Abbe Regulier
Bochart
Sacristain de St nizier
de Camps
Prieur
Bochu
Protonotaire
Pianelle
Rauat
Abbesse
Abbesse
Prieure
Dalbert
de Chaulnes
mornay
de Cheury

neurs temporels le mettent, les Electeurs Ecclesiastiques en mettent autant qu'ils ont de fiefs qui leur donnent seance dans les cercles. Quelques Evêques en France le pratiquent. L'Evêque de Cahors, l'Evêque de Dol en Bretagne, l'Evêque de Gap en Dauphiné le met à côté & l'épée d'un autre côté. L'Evêque de Modene en Italie fait la même chose.

## XXVIII. LEÇON.

D. COmment timbrent les Ecclesiastiques leurs armoiries?

R. Les Cardinaux dans toute l'Italie n'y mettent que le chapeau de quelque naissance qu'ils soient, & quelque dignité qu'ils ayent, & le Pape Innocent X. leur a défendu par une Bulle d'y mettre la couronne.

D. En France on en use autrement.

R. Il est vrai. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit Duc & Pair, & qui se faisoit nommer Cardinal Duc, & qui d'ailleurs étoit admiral & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, mettoit sur ses armoiries la couronne ducale, le manteau fourré d'hermine & armoyé

ſur le replis embraſſoit l'écu, l'anchre de l'Amirauté paſſoit derriere, & le cordon bleu avec la croix de l'Ordre du S. Eſprit étoit tout au tour. A ſon exemple les Cardinaux Princes, & les Cardinaux Ducs & Pairs Eccleſiaſtiques ont fait la même choſe en ce Royaume.

D. Les Cardinaux ne mettent-ils préciſement que le chapeau ?

R. Ceux qui ſont Archevêques ou Legats du S. Siege mettent la croix derriere l'écu. Les Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, ou les Commandeurs mettent la croix de Malte. Les Cardinaux Eſpagnols, qui ont autour des armoiries de leurs Maiſons des bannieres & des guidons, les retiennent, comme le Cardinal Porto-Carrero.

D. Quelles ſont les marques de la dignité des Archevêques ?

R. La Croix, & le Chapeau.

D. De combien de houpes ſont les chapeaux ?

R. Il eſt indifferent. Celui des Cardinaux n'en avoit anciennement qu'une liée ſous la pointe de l'écu, & puis deux, une de chaque côté : aujourd'hui on leur en donne quinze, treize

aux Archevêques, onze aux Evêques, ou ſept.

D. De quelle couleur ſont ces chapeaux ?

R. Rouges pour les Cardinaux, vers pour les Archevêques & Evêques, noirs pour les Protonotaires, & autres dignitez au-deſſous des Evêques.

D. Les Evêques ne portent-ils que le chapeau ?

R. Ils mettent la croſſe & la mitre, & des couronnes à ceux qui ſont Princes, Ducs, Comtes, & Seigneurs temporels.

D. Et les Abez que portent-ils ?

R. La croſſe & la mitre, quand ils ſont mitrez & croſſez : aujourd'hui par abus tous les Abez commendataires, qui n'ont nulle juridiction portent l'une & l'autre.

D. N'y a-t-il point d'autres marques d'honneur pout les Eccleſiaſtiques ?

R. Il y en a quelques-unes d'un uſage aſſez moderne, un bourdon pour les Prieurs, un bâton de chœur pour les Chantres des Cathedrales, &c.

D. Et pour les dignitez militaires, quelles en ſont les marques ?

R. Deux épées à côté des armes pour le conneſtable, deux bâtons fleurdeli-

ſez, & paſſez en ſautoir derriere l'écu pour les Maréchaux de France. Deux canons acculez ſous l'écu pour le grand Maître de l'artillerie, des cornettes de Cavaliere autour du caſque ou de la couronne pour le general de la Cavalerie; des drapeaux pour le Colonel de l'Infanterie.

D. Pour les grands Officiers n'y a-t-il point de marques?

R. Le Chancelier met aujourd'hui un mortier d'or rebraſſé d'hermines, un manteau fourré d'hermines, & les deux maſſes de la Chancellerie qui ſe portent devant lui en cérémonie; ce qui eſt moderne. Le Chancelier Seguier eſt le premier qui ait pris ces ornemens à la perſuaſion de Vulſon la Colombiere.

Le grand Ecuyer porte deux épées en fourreau, ſemées de fleurs de lys avec la ceinture.

Tous les autres ornemens pour le grand Rumonier, grand Panetier, grand Echanſon, grand Maître, &c. ſont des inventions nouvelles, qui ne ſe pratiquent pas ordinairement.

D. Pour les dignitez de la robbe n'y a-t-il rien de particulier?

R. Les Preſidens au Mortier ſe ſont

mis en possession de porter le casque de front, le mortier au-dessus de velours noir avec un galon d'or, les premiers Presidens en mettent deux, un manteau rouge fourré de petit gris.

D. Pour les Ordres de Chevalerie qu'observe-t-on ?

R. Le grand Maître de Malte comme Prince met la couronne ducale, & le manteau écartelé des armoiries de la Religion.

Les Commandeurs mettent derriere l'écu la croix à huit pointes avec un chapelet, & les armoiries de la Religion en chef. Les Chevaliers de S. Jaques portent l'épée ou croix de l'Ordre, toute droite derriere l'écu. Ceux d'Alcantara, d'Avis, de Calatrava, & les Chevaliers Teutoniques font la même chose.

D. Et pour les autres Ordres de Chevalerie ?

R. Tous les Chevaliers entourent leurs armoiries des colliers du S. Esprit, de S. Michel, de la Toison d'or, de S. Maurice de Savoye, de S. Lazare, de l'Annonciade, de S. Estienne de Florence, du precieux Sang de Mantoüe, de l'Elephant de Dannemarch, &c. Les anciens Chevaliers militaires mettoient

l'épée ou droite, ou en travers derriere l'écu, ou à côté.

D. Pour les armoiries des femmes que doit-on observer ?

R. Les Reines mettent leurs couronnes, les Duchesses, les Marquises & les Comtesses font la même chose. Les palmes sont le simbole de l'amour conjugal, les nœuds d'amour sont la même chose. La Cordeliere pour les veuves fait voir qu'elles ont le corps délié ; & qu'elles sont devenuës libres.

Les femmes partagent leurs armoiries avec celles de leurs maris, comme leurs moitiez, ou acolent deux écus.

Les filles mettent leurs armoiries dans des lozanges, avec une guirlande autour.

D. Et les Abesses comment les doivent-elles porter ?

R. Selon l'ancien usage simplement avec la crosse, & le chapelet. Aujourd'hui elles mettent des couronnes qui sentent fort la vanité. Les plus modestes mettent la couronne d'épines, ou le chapelet.

D. Est-ce là tout ce qu'on peut dire du blason ?

R. Oüi, ce me semble, pour une simple methode de l'Art de blasonner, &

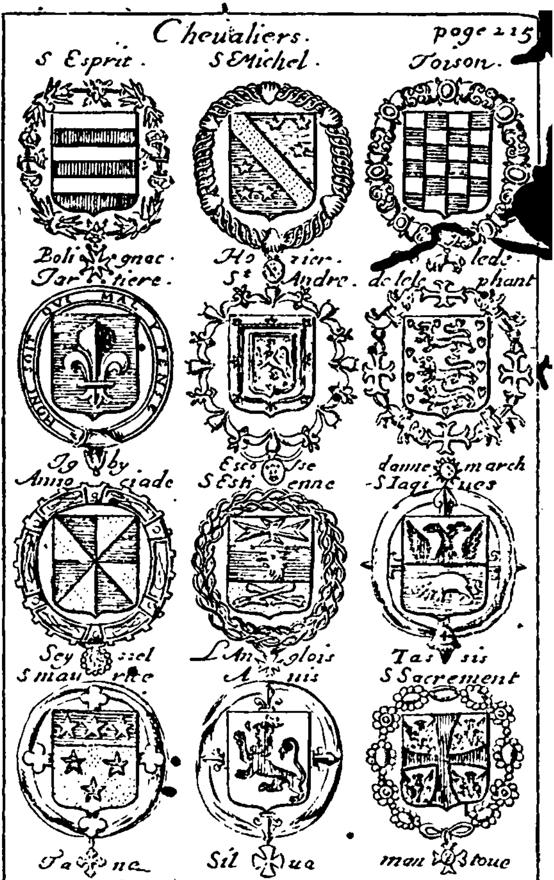
Cheualiers.
page 215
S Esprit.
S Michel.
Toison.
Boli gnac.
Ho rier.
Iar tiere.
St Andre.
de lele phant
Ig by
Esco sse
danne march
Annonciade
S Esti enne
S Iaques
Sey ssel
L Anglois
Tas sis
S mau rice
S Sacrement
Sil ua
mau toue

pour vous la rendre encore plus aisée, je veux bien vous reciter en peu de Vers ce que j'ai appris touchant le Blason.

---

## ABREGE' DU BLASON EN VERS.

LE Blason composé de diferens émaux
N'a que quatre couleurs, deux pannes, deux metaux,
Et les marques d'honneur qui suivent la naissance,
Distinguent la Noblesse, & font sa recompense.
Or, argent, sable, azur, gueules, sinople, vair,
Hermine, au naturel, & la couleur de chair,
Chef, pal, bande, sautoir, face, barre, bordure,
Chevron, pairle, orle, & croix de diverse figure,
Et plusieurs autres corps nous peignent la valeur,
Sans metal sur metal, ni couleur sur couleur.
Suports, cimier, bourlet, cri de guerre, devise,

Colliers, manteaux, honneurs, & marques de l'Eglise,
Sont de l'art du Blason les pompeux ornemens,
Dont les corps sont tirez de tous les Elemens,
Les astres, les rochers, fruits, fleurs, arbres & plantes,
Et tous les animaux de formes differentes,
Servent à distinguer, les Fiefs & les Maisons,
Et des Communautez composent les Blasons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverses postures.
Le Blason plein échoit en partage à l'aîné,
Tout autre doit briser comme il est ordonné.

## XXIX. LEÇON.

D. Le dernier vers me laisse un doute que je n'entens pas.

*Tout autre doit briser comme il est ordonné.*

Que veut dire cela ?

R. Cela veut dire qu'il y a dans le Blason

Blaſon des armoiries pleines, & des armoiries briſées. Les armoiries pleines ſont le partage du ſeul aîné d'une Maiſon Noble ; & tous les autres les doivent differencier en quelque choſe pour marquer qu'ils ne ſont que puînez & cadets.

D. Pourquoi cela ?

R. Pour obſerver dans les grandes Maiſons l'ordre des ſubſtitutions, & des degrez directs ou collateraux ; afin que l'ordre de ces ſubſtitutions ne puiſſe être troublé.

D. Comment ſe pratiquent ces differences ?

R. De pluſieurs manieres. 1. en ajoûtant quelques pieces aux armoiries qui ne les alterent point. Comme un lambel, une étoile, une annelet, une bordure, une bande, un bâton, une cottice, &c.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Tres-volontiers. Nous avons en France Monſeigneur le Dauphin qui pour ſe diſtinguer du Roi écartele les armoiries de France des armoiries de Dauphiné.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne écartele de Bourgogne ancien.

Monſeigneur le Duc d'Anjou briſe

d'une bordure de gueules.

Monſeigneur le Duc de Berri, d'une bordure engrêlée.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, d'un lambel d'argent.

Monſeigneur le Prince, d'un bâton alezé de gueules entre les trois de fleur-de-lys.

Monſeigneur le Prince de Conti ajoûtoit pour ſubriſure une bordure de gueules.

Quelques puînez briſent en écartelant des armoiries de leurs Meres.

D'autres en changeant les émaux ou couleurs de quelques pieces du blaſon.

D'autres en retranchant quelques pieces.

Enfin tout ce qui met quelque difference aux armes pleines eſt cenſé briſure.

Il y en a quelques-uns, qui alterent les pieces principales. Comme dans la Maiſon de Loras en Dauphiné dont les armoiries ſont de gueules à la faſce lozangée d'or & d'azur.

Une branche au lieu d'une faſce porte une bande lozangée, & une autre écartelée de toutes les deux.

D. Vous avez dit, ce me ſemble, que Monſeigneur le Dauphin, & Monſeigneur le Duc de Bourgogne briſent les armoiries de France,

# Abbaisse

1
2
3
4
Boczozel
Chappelain
Cybo
Monticoni
5
6
7
8
Lusaing
Beuilaqua
Caualieri
Buocafoco
Abboute
9
10
Charleston
V.Schreibersdorf
Assalenc
Melat
Accolle
13
17
14
Rohan
Vidon
15
du Bellay
Austriche
Boscia

R. Il est vray : & j'ay autrefois fait imprimer une lettre ou dissertation en forme de lettre sur ce sujet, que je veux vous repeter pour vôtre instruction.

MONSIEUR,

Puisque vous desirez de sçavoir quel est mon sentiment touchant la maniere dont Monseigneur le Duc de Bourgogne doit porter ses armoiries, je vous répondray selon les maximes, & les loix de la Science Heraldique, qu'il les doit porter écartelées de France & de Bourgogne : & voici les raisons sur lesquelles j'appuye mon sentiment.

La premiere est qu'il y a une grande difference entre les armoiries des Etats & celles des Maisons. Les armoiries des Etats ne conviennent uniquement qu'à celui qui est Chef & Souverain de l'Etat, de quelque maniere qu'il le soit ou par élection, ou par droit de succession, ou par conquête.

Ainsi le seul Empereur porte les armoiries de l'Empire, ce que ses Enfans ne peuvent faire, parce qu'ils ne sont pas Empereurs. Ils peuvent porter les armoiries d'Austriche, de Haspourg, de Stirie, de Carinthie & des autres Païs heredi-

traires, qui sont censez bien affectez à leur Maison. Mais l'Aigle à deux têtes ne convient qu'au seul Empereur. Le Roi des Romains, quoi qu'heritier presomptif de l'Empire, auquel il doit succeder, la porte d'une seule tête.

A l'égard de celles de France, le Roi seul les peut porter pleines, comme seul Souverain : & cela est si constant qu'avant S. Loüis qui fixa les fleurs de lys pour tous les Princes du sang royal avec differentes brisures, tous les Princes du Sang de France ne portoient auparavant que les armoiries de leurs appanages. Robert de France fils de Loüis le Gros porta les armoiries de Dreux avec le titre de Comte, & pierre de France son frere les armoiries & le titre de Courtenai.

Les anciens Ducs de Bourgogne, quoique descendus d'un Roi de France n'en prirent jamais les armoiries.

Olivier de la Marche qui fut au service des derniers, & qui a écrit leur histoire, dit en l'introduction de cette histoire, parlant des armoiries de Philippe le Hardi fils du Roi Jean : [ Si prit le Duc Philippe le Hardi les armes de Bourgogne, qui sont de six pieces d'or & d'azur en bandes bordées de gueules, & l'écartela de France en chef,

semé de fleurs de lys. Car j'ai sçû par Messire Jehan de S.Remi, Chevalier, du tems qu'il fut Roi d'armes de la Toison d'or, & l'un des renommez en l'Office d'armes de son tems, que tous les Fils de France doivent porter semé de fleurs-de-lys, & n'appartient à nul d'apporter les trois fleur-de-lys seulement, si non à celui qui est Roi de France, ou l'heritier apparent portant les lambeaux.]

Voilà la décision du cas proposé, puisque l'heritier apparent doit porter les lambeaux, comme les portent l'Infant aîné d'Espagne, l'Infant de Portugal, & le Prince de Piedmont fils aîné de la Royale Maison de Savoye.

On a quitté en France les lambeaux pour les Enfans aînez, parce que l'écartelure des armoiries de Dauphiné a fait une différence notable selon Jean de S.Remi, qui dit parlant des lambeaux.

« Si la difference n'est si grande en l'écu « qu'elle soit à tous manifeste & con« noissable.

Avant la donation du Dauphiné Jean de France Fils de Philippe de Valois portoit le titre de Duc de Normandie, & écarteloit de Normandie, comme on voit encore à Chartres sur des ornemens d'Eglise.

les lambeaux demeurerent aux Maisons d'Anjou, & d'Orleans, branches des puînez, parce qu'ils étoient les plus proches heritiers aprés le fils aîné, qui brisoit d'autre maniere.

La seconde raison qui semble établir cet usage, est que si aujourd'hui Monseigneur le Duc de Bourgogne portoit les armoiries pleines de France, il paroîtroit plus proche de la Couronne que Monseigneur son Pere, qui les porte écartelées de Dauphiné; & s'il falloit suivre l'usage des Loix Heraldiques à la rigueur, Monseigneur le Duc de Bourgogne devroit porter écartelé contrecartelé de France, de Dauphiné & de Bourgogne, comme François de France, Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne, fils de François I. portoit écartelé contrecartelé de France & de Dauphiné, de France & de Bretagne, comme on voit à à la porte de la Parroisse de S. Severin, où ses armoiries sont attachées au col d'un lion. Monseigneur le Duc de Bourgogne est présomptivement heritier du titre de Dauphin plûtôt que celui du Royaume, dont il n'est qu'au second degré.

3. Les nôs des Enfans de France, & des Princes du Sang sont une espece de brisure à laquelle les armoiries sont atta-

chées. Quand Monſieur Frere unique du Roi portoit le titre d'Anjou, il en portoit les armoiries de France à la bordure de gueules, & aprés la mort de feu Monſieur Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orleans on lui donna le nom d'Orleans, & les armoiries d'Orleans, de France au lambel d'argent. D'où j'infere conſéquemment que le Roi aïant donné à Monſeigneur Loüis de France ſon Petit fils le titre de Bourgogne, il lui en a auſſi donné les armoiries qui ſont affectées à ce titre, comme les deux autres enfans de France portent le nom & les armoiries d'Anjou & de Berri.

Les armoiries de Bourgogne que doit porter Monſeigneur Loüis de France à raiſon de ce titre ſont les ſeules bandes d'or & d'azur à la bordure de gueules. Car ce qu'on nôme Bourgogne moderne de France a la bordure componée, eſt dit abuſivemẽt, puiſque ces armoiries n'ont jamais été celles de Bourgogne, mais celle de Jean Duc de Bourgogne Comte de Nevers, fils de Philippe le Hardi, qui durant la vie de ſon Pere briſa les armoiries de France d'une bordure componée d'argent & de gueules, que ſa Poſterité retint. Car Philippe le Hardi, comme a remarqué Olivier de la Marche, porta

simplement semé de France & écartelé de Bourgogne. Cet exemple du fils aîné de Bourgogne qui brisoit du vivant de son pere, est une autre preuve que Monseigneur le Duc de Bourgogne ne doit pas porter les armoiries pleines de France: La différence que l'on prétend établir par la Couronne ouverte bien diverse de la Couronne fermée, n'est pas une différence selon les loix heraldiques, qui veulent que les brisures soient dans le corps même de l'armoirie.

4. Les trois fleurs-de-lys sont tellement les armoiries du Royaume affectées au Roy seul, que les concessions qu'on en a faites, n'ont jamais été des armes pleines en un écusson. La concession des Medicis est sur un tourteau, celle d'Este est avec la bordure endentée, la Maison d'Estaing les porte avec un chef d'or, les Gentiens en bande, & la Maison de l'Hôpital n'a qu'une fleur de lys dans un petit écusson. Quand on en concede trois, on les met en bande, en fasce, en pal, ou en chef, & avec d'autres pieces.

L'Abbaye de S. Denis met un cloud de la passion entre les fleurs-de-lis: l'Abbaye de S. Germain des Prez un petit écusson de trois tourteaux. Les Pairs Ecclesiastiques les ont brisées de croix, de crosses & de sautoirs.

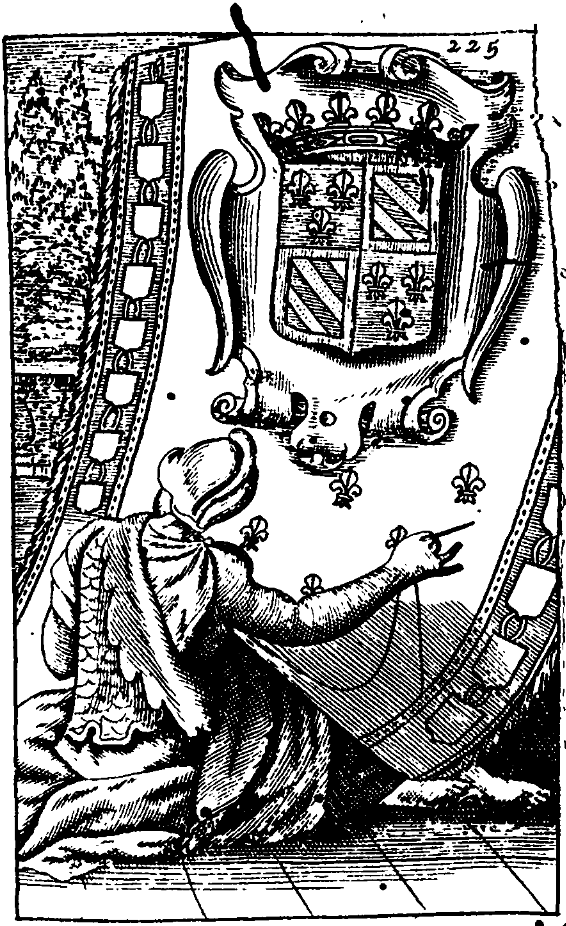

Pour les Filles de France on leur a permis de porter les armoiries pleines, parce que les portant en lozange tout le tems qu'elles sont filles, les lozanges sont une espece de brisure d'autant plus grande que la loi salique exclud les filles de la succession à la Couronne. Quand elles sont mariées, leurs armoiries jointes à celles de leurs maris, & partagées par la moitié selon l'ancien usage, se distinguent assez sans qu'il soit necessaire de leur donner d'autre brisure. On voit ainsi les armoiries d'Anne de France fille du Roi Louis XI. mariée avec Pierre de Bourbon, parties avec celles de son mari dans un écu à lozange rempli de trois fleurs-de-lys, mais la cottice de Bourbon passe sur une fleur de lys, & sur une moitié de celle d'embas, l'écu étant divisé par une ligne.

Mesdames Jeanne de France & Bonne de France Filles du Roi Charles V. n'ont chacune qu'une fleur de lys dans une lozange sur leurs tombeaux dans l'Eglise de l'Abaye de S. Antoine des Champs lès-Paris.

Voilà, Monsieur, quel a été jusqu'à present l'usage des armoiries pour les Enfans des Souverains; sur quoi je ne décide rien, ne m'appartenant pas de le faire; je vous expose seulement l'ancien

usage, & ce qui m'a obligé de le suivre pour ne rien faire contre les regles d'un art que j'enseigne en cette methode.

## XXX. LEÇON.

D. Vous m'avez donné une assez ample connoissance de l'art du Blason, & une méthode facile de déchifrer toutes sortes d'armoiries. Faites-moy maintenant la grace de m'apprendre en quoy consiste la Science du Blason.

R. Pour parvenir à la connoissance parfaite de cette Science, il faut s'accoûtumer à connoître les Familles par leurs armoiries & les armoiries par les Familles : à sçavoir rendre compte des écartelures, & des divers quartiers qui composent les armoiries, ou par alliance, ou par substitution, ou par prétention, ou par concession, &c. & s'instruire des principales Maisons de l'Europe, & de leurs armoiries.

D. Comment se peut acquerir cette connoissance ?

R. Il faut commencer par les armoiries de toutes les Maisons souveraines, & de leurs domaines, comme sont les deux Empires d'Orient & d'Occident,

& les Royaumes de France, de Navarre, de Castille, de Leon, d'Arragon, de Portugal, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Prusse, de Pologne, de Suede, de Dannemarck, de Naples, de Sicile, &c.

Des Maisons d'Austriche, Lorraine, Savoye, d'Hollande, de Suisse, de Venise, de Genes, de Luques, de Haspourg, de Saxe, de Baviere, de Vvirtemberg, de Medicis, de Gonzague, de Farnese, de Mecklebourg, de Bade, de Brandebourg, de Hesse, &c. Des Provinces, des Republiques, des Etats les plus celebres, &c. parce que ce sont ces armoiries qui se presentent tous les jours dans les monnoyes, dans les étendarts, dans les sceaux, & dans les Actes publics.

D. Aprés qu'on a acquis cette connoissance, à quoy faut-il s'attacher?

R. Il faut commencer à connoître les armoiries les plus simples, comme sont les armoiries où il n'y a qu'un chef, qu'une fasce, qu'une bande, qu'un pal, qu'un chevron, qu'une croix, qu'un sautoir, &c.

D. Donnez-m'en des exemples.

R. Saluces en Piedmont, d'or au chef d'azur. Châteauneuf en Dauphiné de même.

Gand en Flandres, de sable au chef d'argent.

Avaugour en Bretagne, d'argent au chef de gueules.

La Forest d'Asnaillé, d'argent au chef de sable.

Chastelier, d'or au chef de sable.

Gamaches, d'or au chef d'azur.

Vintimille, de gueules au chef d'or.

Tende de même.

D. Qui sont ceux qui portent une seule fasce ?

R. Austriche, Boüillon, Vianen, Louvain, Pot-Rhodes, Bethune, Sainte Maure, Villiers la Faye, Bouton Chamilly, Guesault d'Argenson, Cicon, & quelques autres.

D. Comment les distinguez-vous ?

R. Austriche, Boüillon, Louvain, & Vianen portent tous quatre de gueules à la fasce d'argent. La Poype en Bresse & en Dauphiné de même. Norry de même.

Pot-Rhodes, d'or à la fasce d'azur.

Bethune, & Sainte Maure, d'argent à la fasce de gueules.

Blot Gilberté, d'azur à la fasce d'argent.

Bouton-Chamilly, en Bourgogne de gueules à la fasce d'or.

Auger en Champagne, d'azur à la fasce d'or. Amandre en Bourgogne de même.

Villers la Faye en Bourgogne, d'or à une fasce de gueules. Denis en Tierasche de même.

Guenault d'Argenson, d'argent à la fasce de sable.

Grachaux en Franche-Comté, & Cicon, d'or à la fasce de sable. Maurs de même.

Balathier en Champagne, de sable à la fasce d'or.

D. Qui sont ceux qui portent des bandes?

R. Ligne en Flandre, Longvy en Bourgogne, d'azur à la bande d'or.

Le Roy Chauvigny, d'argent à la bande de gueules. Le Plantei de même en Bresse.

Nedonchel en Beauvoisis, & Tournebu en Normandie, d'azur à la bande d'argent. Duval en Champagne de même.

Noailles en Limosin, Tonnerre en Bourgogne, Châlon là-même, Menou en Nivernois & Touraine, de gueules à la bande d'or.

Gomiecour en Flandres, & Gonnelieu en Normandie, d'or à la bande de

sable. Briord en Bresse de même.

La Riviere, de sable à la bande d'argent.

La Barge, en Auvergne d'argent à la bande de sable.

La Balme de Mares en Dauphiné, & la Baulme Saint-Amour en Bourgogne d'or à la bande d'azur.

Didier en Champagne, de gueules à la bande d'argent.

D. Donnez-moi des exemples de ceux qui ont un pal.

R. Il est plus rare que les bandes & les fasces.

Bolomier en Dauphiné & Bresse, de gueules au pal d'argent.

Biedma en Espagne, d'or au pal de gueules.

Meyseria en Bresse, de sinople au pal d'argent.

D'Escars, de gueules au pal de vair.

Hugues de Grandmenil Lord de Hinckley en Angleterre, portoit de gueules au pal d'or.

D. Les simples chevrons sont-ils frequens ?

R. Il y a un bon nombre de Maisons qui en portent, & plusieurs Maisons éteintes qui l'ont porté.

D. Quelles a

R. Eſchalard la Boulaye, d'azur au chevron d'or. Gorrevod en Breſſe de même, Belanger en Poitou de même. Tivarlan de même.

Nettancourt en Champagne, de gueules au chevron d'or. Monthoux au Genevois d'or au chevron de gueules.

Chalet au païs de Vauds, de ſable au chevron d'argent.

Luirieux en Breſſe, d'or au chevron de ſable.

Treviſani à Veniſe, d'or au chevron d'azur.

Colombier ſur Morges, d'azur au chevron d'argent.

Savorgnan à Veniſe, d'argent au chevron de ſable.

Renier là même, parti d'argent & de ſable au chevron de l'un à l'autre.

Montarbi, & Nogent en Champagne, de gueules au chevron d'argent.

D. Qui ſont ceux qui portent des ſautoirs?

R. Gerente en Provence, d'or au ſautoir de gueules. Ghini de même.

La Guiche en Bourgogne, de ſinople au ſautoir d'or.

Angennes de ſable, au ſautoir d'argent.

Du Freſnoy d'or, au ſautoir de ſable.

Messey en Mâconnois, d'azur au sautoir d'or.

Brignac en Bretagne, de gueules au sautoir d'argent. Chaffaud en Bourgogne de même.

Autry au Barrois, de gueules au sautoir d'or.

Offignies, de gueules au sautoir d'argent.

D. Pour les croix, quel moyen de les démêler ?

R. Il est vrai qu'il y en a un grand nombre de différentes, dont vous avez des exemples dans la methode; mais sans vous arrêter d'abord à remarquer ces différences, attachez-vous aux croix simples que nous appellons croix plaines, & vous trouverez que les armoiries de Savoye & de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem sont de gueules à la croix d'argent.

Mortagne Nivelle, d'azur à la croix de gueules.

Mery, d'azur à le croix d'argent. Saint Gelais de même : Pape en Dauphiné de même.

Barbasan, d'azur à la croix d'or.

Brianson en Dauphiné, de même.

Aspremont en Lorraine, d'argent à une croix de gueules. S. George, dont

il y a eu un Archevêque de Lyon, de même.

Albon en Lionnois, de ſable à la croix d'or.

Laye Meſſimieu en Dombes, d'argent à une croix de ſable.

La Porte en Dauphiné, de gueules à la croix d'or. Alinge en Savoye de même.

Vaugrigneuſe en Breſſe, de ſinople à la croix d'or.

Arnais au païs de Vauds, d'argent à la croix de ſable.

Sainte Croix de Pagni, d'or à une une croix de ſinople, &c.

D. Les figures de partition, ou qui ſe font par de ſimples traits, ſont-elles du bel uſage du Blaſon ?

R. Oüi, ſans doute : & pluſieurs Maiſons celebres de divers endroits de l'Europe en portent de cette maniere. Elles ſont cependant plus frequentes en Italie qu'ailleurs.

D. Pourriez-vous m'en donner quelques exemples ?

R. J'ai dequoi vous ſatisfaire à commencer par le parti, le coupé, & le tranché.

Ramſau au Païs de Holſtein, d'or parti d'azur.

Ebrard Saint Sulpice, d'argent parti de gueules.

De Lonnay en Touraine, parti d'or de gueules.

Paſſaggi à Genes, coupé d'or ſur azur.

Falarmonica là même, coupé d'or ſur ſable.

Gauffridi en Provence, tranché de gueules ſur argent.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Charron en Lionnois, tranché d'or & d'azur.

Medaillan Montataire, tranché d'or & de gueules.

D. Et pour les écartelures?

R. J'en ai bon nombre à vous donner.

Tournemine en Bretagne, écartelé d'or & d'azur.

Mouſſy le vieil, ou les Bouteillers de Senlis. Chaugy en Bourgogne, Noyelle aux Pais-bas. Du Saix en Breſſe. Theſan en Languedoc. Beauvoir en Dauphiné. Gontaut Biron écartelé d'or & de gueules.

Lens en Picardie, écartelé d'or & de ſable.

Arel en Bretagne, Buſſy en Bourgogne écartelé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois de

même. Crevant, Humieres, & Brigneul de même.

D. L'écartelé en ſautoir eſt-il plus rare?

R. Beaucoup plus rare. Il y en a neanmoins quelques exemples.

D. Quels ſont ces exemples?

R. Blanc en Dauphiné écartelé en ſautoir d'argent & d'azur.

Bagny à Florence, écartelé en ſautoir d'or & d'azur.

Bazu en Bourgogne écartelé en ſautoir d'argent & de ſable.

D. Aprés avoir appris ces armoiries de figures ſimples, quelles jugez-vous àpropos que je doive remarquer?

R. Celles qui ont les mêmes pieces d'hermine & de vair, & celles qui ſont engrêlées, échiquetées, ondées, bandées, chevronnées, &c. car tout cela contribuë à fixer l'imagination ſur ces ſortes de figures.

D. Faites-moi la grace de m'en donner des exemples?

R. Tres-volontiers.

Montgaſcon de gueules, au chef de vair. Fougerolles de même.

Eſcars, de gueules au pal de vair.

Bours, de gueules à une bande de vair.

Annebaut, de gueules à la croix de vair.

Arod en Beaujolois, d'or à la fasce airée.

Illigni, de gueules à l'orle de vair.

Varax en Bresse, écartelé de vair & de gueules.

Ognies en Picardie, de sinople à la fasce d'hermine.

La Chapelle, de gueules à une fasce d'hermine.

Montbrun en Normandie, d'azur à la bande d'hermine.

La Pallu en Bresse, de gueules à la croix d'hermine.

La Riviere en Guienne, & Ghistelles au Païs-bas de gueules au chevron d'hermine.

D. Voilà de quoi remplir la memoire d'un bon nombre de Maisons par leurs armoiries?

R. Vous pouvez aprés cela vous accoûtumer insensiblement à connoître les Maisons qui portent fascé, passé, bandé, burelé, échiqueté, lozangé, fretté, fuzelé, &c. & les chefs, les bandes, les fasces, les croix, échiquetées, lozangées.

§. D. Cette méthode est aisée, & soulage l'imagination.

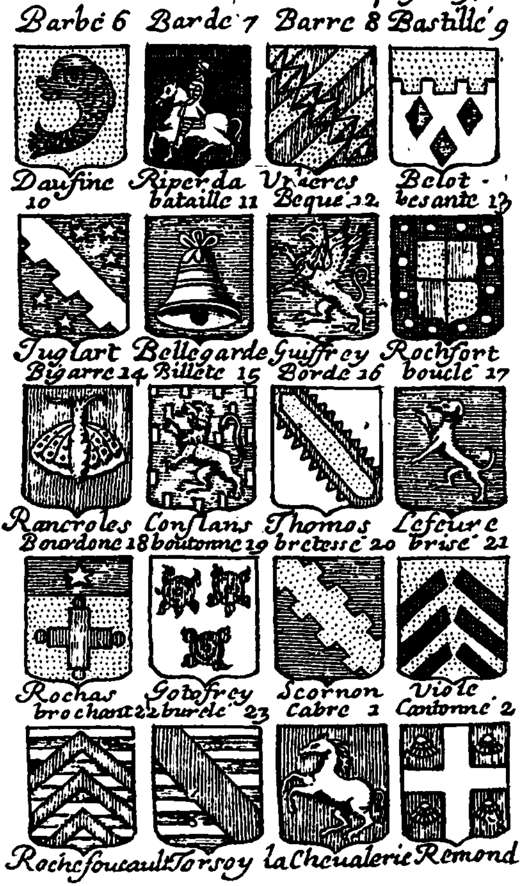
Barbé 6 Bardé 7 Barre 8 Bastillé 9
Daufine 10
Riperda bataille 11
Vrieres Beque 12
Belot besante 13
Juglart Bigarre 14
Bellegarde Billete 15
Guiffrey Borde 16
Rochfort bouclé 17
Rancroles Bourdone 18
Constans boutonne 19
Thomas bretessé 20
Lefeure brisé 21
Rochas brochant 22
Gotofrey burelé 23
Scornon Cabré 1
Viole Cantonné 2
Rochefoucault
Torsoy
la Chevalerie
Remond

R. Il est vrai ; mais si vous voulez vous en rendre l'usage encore plus facile, il faut vous-même dessiner ces armoiries, & y mettre les couleurs & les noms ; vous verrez par expérience que cela contribuëra beaucoup à fixer l'imagination.

D. Quelles sont les plus difficiles à retenir ?

R. Celles qui ont trop de ressemblance les unes avec les autres, & qui sont trop multipliées.

D. Qui sont-elles?

R. Toutes celles d'un seul Lion. Car le nombre en est si prodigieux, qu'il y a peut-être plus de six cens Maisons qui ne portent qu'un Lion. Ainsi vous en trouverez trente qui portent d'azur au lion d'or, de gueules au Lion d'argent, d'argent au Lion de sable, &c.

D. Que faut-il faire pour ne pas y être trompé ?

R. Il faut observer cinq ou six choses qui vous aideront à les distinguer.

1. Qu'il y a des Lions seuls, qui sont écartelez avec d'autres armoiries.

Les Alberts de Luines écartelent le Lion de leurs armoiries avec les macles de Rohan.

Les Durfort, Duras, ou Durasfort écartelent le leur avec un quartier d'argent à la bande d'azur.

Celui de la Cauchie en Boulonois est écartelé avec Estrée.

Celui de Grammont avec les fasces ondées de Toulongeon, & les dards d'Aste.

2. Il y a des differences à observer en ces Lions : celui de Luxembourg, & celui de Bournonville ont la queuë double, fourchée & passée en sautoir. Ce sont ces différences qui distinguent Luxembourg, ou Limbourg, ou Boheme, qui portent de gueules au Lion d'argent à la queuë fourchée & passée en sautoir d'avec Clisson, Grammont en Bugey, Ponceton, &c. qui portent de gueules au Lion d'argent : cette queuë double & fourchée est la différence.

C'est la même difference entre les armoiries de Bournonville & de la Chaise en Forêts : ils portent l'un & l'autre de sable au Lion d'argent couronné, armé, & lampassé d'or. Mais celui de Bournonville a la queuë fourchée, ce que n'a pas l'autre. De cette Maison sont M. le Comte de Soufternon, & M. le Comte de la Chaise, Capitaine de

la Porte du Louvre, M. le Marquis son fils, & feu le R. P. de la Chaise Confesseur du Roi, son frere.

3. Il y a des Lions assez distinguez d'eux-mêmes pour être reconnus, comme les Lions d'hermines, de vair, les Lions échiquetez, lozangez, bandez coupez, posez, partis, écartelez.

4. Il y a des situations & des dispositions qui ne servent pas moins à distinguer les armoiries & à les rendre singulieres comme les Lions accroupis, couchez, passez en sautoir, adossez, affrontez, mis l'un sur l'autre.

D. Que dites-vous des armoiries parlantes, ou équivoques aux noms?

R. Qu'elles sont presque les plus anciennes, & qu'il n'en est point de plus aisées à retenir.

D. Quelles sont les Maisons de France qui ont des armoiries parlantes,

R. Les quatre celebres de Picardie, Ailly, Mailly, Tanques & Crequy. La Tour d'Auvergne, la Tour du Pin, la Tour S. Vidal, la Tour de Gouvernet, Ray, Pontevez, Pontis, Pontac, Orgemont, Roquelaure, Arpajon, Maugiron, Pellevé, Virieu, le Loup, Berbisy, la Croix, Tiercelin, Chevrier S. Mauris, Salmes, Retel, Nogaret,

Martel, Mauleon, du Lion, Hornes, Grueres, Fougeres, Fouquet, Davi du Perron, Dianc, Bureau, Brosse, Brûlart, Apchier, &c.

D. Dans les autres Païs y a-t-il des armoiries parlantes?

R. Elles sont en tres-grand nombre en Italie, en Espagne, en Allemagne & en Angleterre.

D. Quelle autre industrie me donnerez-vous pour avancer dans la Science du Blason?

R. Il faut s'accoûtumer à distinguer les Maisons de même nom, & les Maisons différentes qui portent les mêmes armes.

D. Me pourriez-vous donner des exemples des premieres?

R. Plusieurs.

La Tour d'Auvergne, semé de France à la tour d'argent.

La Tour du Pin en Dauphiné, de gueules à une tour d'argent crenelée de trois pieces, fenestrée d'un mur de même.

La Tour Landry, d'or à la fasce de gueules crenelée de deux pieces & deux demies.

Livron en Champagne, d'argent à trois fasces de gueules à un Roc d'Echiquier

quier, de même au franc quartier du chef. Livron en Savoye, une bande avec deux cotices

Luillier en Champagne, d'azur à trois coquilles d'or, & Luillier à Paris d'azur à trois paniers d'or.

Clermont-Tonnerre, ou Clermont-Talart en Dauphiné, de gueules à deux clefs d'argent addossées & passées en sautoir.

Clermont Lodeve, d'or à trois fasces de gueules au chef d'hermines.

Clermont Galerande ou Clermont d'Amboise, d'azur à trois chevrons d'or.

Gramont ou Grammont au Bugey, de gueules au lion d'argent.

Grammont de Dauphiné, de gueules au lion d'or.

Grammont en Franche-Comté, d'azur à trois têtes de reines de carnation couronées d'or.

Grammont en Guyenne, d'or au lion d'azur.

D. Quelles sont les Maisons qui ont des armoiries semblables sans être sorties de même sang, & sans avoir le même nom?

R. Chabanes en Bourbonois, Bau-

gé en Bresse, d'Aubigny & Montaigu portent tous quatre de gueules au Lion d'hermine armé, couronné & lampassé d'or.

Des Roches Baritaux, Broüilly en Picardie, Sared au Maine, Bolacre en Nivernois, le Normand, de sinople au Lion d'argent.

Foras en Savoye, Billy à Paris, Recourt en Flandres, Villers là même d'or à la croix d'azur.

Thezan en Languedoc, Noyelle en Flandre, Du Saix en Bresse, Chaugy en Bourgogne, Estrac ou Astarac en Guyenne, Policeni à Venise, écartelé d'or & de gueules.

Montezan en Anjou, Polloud S. Agnin en Lionnois, Neufville, Hamelincourt, Soüastre, d'or freté de gueules.

Rohaut-Gamaches, Dinteville en Bourgogne, le Roux en Guyenne, de sable à deux Leopards d'or.

Damas en Bourgogne, Aubusson en la Marche, Villeneuve en Limosin, Stainville en Lorraine, Beauçay en Poitou, Bernieules, Vauglans, Cousans, d'or à la croix anchrée de gueules.

Bellefourriere Soyecourt. Marsas, & Du Pas, de sable semé de fleurs-de-

lys d'or. Brillac en Touraine, & Quebriac d'azur à trois fleurs de-lys d'argent.

Plessis Richelieu en Poitou, Bassompierre en Lorraine, & Chasteaugontier, trois Maisons differentes, portent toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules.

Vantadour en Limosin. Sanzay en Poitou. Du Puy Vatan en Berry, Auxy Monceaux en Picardie, Kergournadec en Bretagne. Courcelles en Poitou. Ternant échiqueté d'or & de gueules. Marnueil en Brie. Sonzier en Dauphiné La Touche en Bretagne de gueules à trois besans d'or.

D. Quelles autres armoiries faut-il remarquer ?

R. Toutes celles qui sont singulieres, comme les deux Dragons monstrueux d'Ancezune, le Massonné des Marillacs, la croix & les quatre ombres de Soleil des Hurault, le deux fasces & les deux serpens de Refuge, la Guivre de Milan, le Crequier de Crequy. Les armoiries de Goulaine parties d'Angleterre & de France, & un grand nombre d'autres aussi distinguées.

D. Est-ce là tout ce qu'il faut re-

marquer pour acquerir la ſçience du Blaſon ?

R. La principale choſe eſt d'obſerver les armoiries écartelées des grandes Maiſons, & d'aprendre les cauſes de ces divers quartiers.

D. Quelles ſont-elles ?

R. Il y en a pluſieurs. Les plus ordinaires ſont les alliances honorables avec les Princes, avec les grandes Maiſons du Royaume, ou avec les Maiſons étrangeres, les ſubſtitutions, les pretenſions, &c. dont vous trouverez des exemples dans pluſieurs livres.

## XXXI. LEÇON.

D. TOut l'artifice du Blaſon autant que je le puis concevoir par ce que vous m'avez enſeigné juſqu'ici, conſiſte principalement à ſçavoir bien énoncer en termes propres tout ce qui ſe voit dans les armoiries.

R. Oüi ſans doute. Et c'eſt pour cela même qu'il faut s'exercer à déchifrer celles qui paroiſſent les plus embarraſſées. C'eſt ce que n'ont pas obſervé la plûpart de ceux qui ont décrit les armoiries. Et l'un des meil-

1 Darot
2 Caupene
3 Gozon
4 Kerguen
5 Papacoda
6 Toraldo
7 lardennois
8 Pongrats
9 Balassa
10 Glatigny
11 Palfi
12 Le Duc
13 houweuell
14 Scorciati
15 Abbenbrouch
16 Preuost
17 Kagg
18 Touges
19 messeme
20 Shwartschon

leurs avis que je vous puiſſe donner, eſt de ne recevoir jamais d'armoiries d'aucune Maiſon, ſans en voir les figures, parce que autrement vous les renverſeriez la plûpart, ſi vous en jugez ſur ces deſcriptions mal énoncées.

D. Je profiterai de vôtre avis, & ſi j'en fais jamais de recüeil, je prendrai ſoin de les faire ſur des figures bien ſûres.

R. Je veux vous en donner le plus d'exemples que je pourrai des plus difficiles & des plus curieuſes

D. Vous me ferez plaiſir.

1. DAROT en Poitou, de ſable à deux cignes *afrontez*, *acolez* de leurs cols, *entrelaſſez* d'argent, tenant chacun au bec un anneau d'or, leurs têtes *contournées*.

Voila quatre termes néceſſaires pour blaſonner regulierement ces armoiries.

2. CAUPENE en Guyenne, d'azur à ſix *pennes* ou plumes d'autruche d'argent, *acolées* & *paſſées en ſautoir* par le pied, *deux & deux en chevrons renverſez*.

3. GOZON en Roüergue, de gueule à la bande d'azur, *bordée* d'argent,

le *bord* de l'écu *denticulé* de même.

4. KERGUEN en Bretagne, d'azur à la croix *alezée*, le pied *ouvert en chevron* d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

5. PAPACODA à Naples, de sable au Lion d'or, la queüe *retroussée* sur la tête, & *tenuë* entre les dents.

6. TORALDO au Royaame de Naples, d'argent au mont de sinople, à cinq *coupeaux arrondis en gauderons*, & plus *élargis* que le pied de la montagne, *chargée* d'un lion d'or, qui est *brisé* d'un lambel de gueules.

7. LARDENNOIS au Stavelo Païs de Liege, d'argent à un *Tortil* ou guillochis de deux piéces entrelassées en rond & étenduës en face d'azur, acosté de deux jumelles de sable.

8. PONGRATS en Hongrie, d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, chargé en cœur d'un grand triangle, assis sur un de ses côtez d'azur, rempli d'une couronne d'or d'où sort un bras mouvant vers le chef, la main de carnation, le bras vétu de gueules.

9. BALASSA en Hongrie, de.... à un rencontre de taureau enfermé dans un dragon en rond & mordant sa

queüe. Ces dragons que j'ai remarquez en plus de vingt armoiries diferentes de Hongrie, d'Allemagne & d'Italie étoit un Ordre de Chevalerie établi par l'Empereur Sigismond sous le nom & la protection de S. George. La Colombiere & Paillot, qui en ont vû un dans l'armorial Allemand autour de l'écu des Vvartembergs l'ont mal pris pour un suport, puisque c'est la marque d'un Ordre; comme les croissans de René d'Anjou Roi de Sicile, qui sont au dessous des armoiries des Chevaliers du Croissant. Quelques-uns metoient une petite croix sur la tête du dragon, comme j'ai vû en un écusson de la Maison *Pusterla* de Milan.

10 GLATIGNI en Normandie, d'azur à un gouffre ou trait *recercelé* de trois tournans en ligne spirale d'argent.

11. PALFI en Hongrie, d'azur à un cerf issant d'or d'une demi roüe de même sur un mont de Sinople.

12. LE Duc en Normandie, de gueules au dauphin contourné d'argent, *entravaillé* dans une jumele d'azur en bande. J'ai tiré ces armoiries d'un Armorial M. S. de Normandie par Hector. Le Breton Sr de la Doineterie.

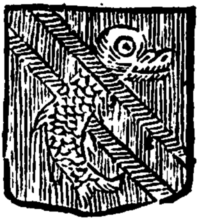

13. HOUVEVEL au Païs d'Overissel, d'argent à trois bornes ou butes de sable, *aboutées* ou appointées en cœur, & mises en pairle.

14. Scorciati ou Scoricati à Naples, de gueules à une dépoüille de lion d'or entortillée à une épée de même mise en bande, au chef de France.

15. ABENBROUCH en Hollande, de gueules à un caleçon d'argent : ce sont des armoiries parlantes.

16. PREVOT en Normandie, d'azur au lion d'or, tenant de trois pates un sabre, la poignée en haut, la pointe en bas.

17. KAGO en Suede, d'azur à une pile renversée d'or en bande.

18. TOUGES au Païs de Cominge, de gueules à deux besans d'or, l'un sur l'autre.

19. MESSEMÉ en Touraine, de gueules à une étoile de cinq palmes d'or.

20. SHVVARTSCHONUNG, d'or à une agrafe ou boucle, gringolée en croissant de sable.

---

## XXXII. LEÇON.

D. LEs quatre traits que vous m'avez donné pour regles generales des figures heraldiques, peuvent-ils me servir à décrire les figures les plus irregulieres ?

R. Oüi : Si vous les considerez bien de la maniere dont ils sont tirez par demi lignes tirées, & retirées en divers sens. Parce que c'est des demi lignes que se forment la plûpart des autres figures : j'appelle demi lignes celles qui ne vont pas d'un bord de l'écu à l'autre à passer par le milieu : ces demi lignes font en divers sens, les émanches, l'émanché, les pointes, les girons, les entures, les vivres, le palissé, &c. Les pieces retraites ou alesées, pals alesez, bandes retraites, les chevrons &c.

Il faut donc observer deux choses. la premiere de quelles sortes de lignes

ſont compoſées ces figures extraordinaires, ſi c'eſt de lignes perpendiculaires, horizontales, ou diagonales, &c. Et de quel ſens ces lignes ſont tirées. Secondement ſi ces figures ont des noms particuliers dans le blaſon, ce qui ſe peut voir par celles que j'ai données. Si elles ont des noms particuliers, il faut retenir ces noms en blaſonnant, comme ſeroit enté, chapé, émanché, freté, lozangé, échiqueté, tiercé en bande, faſce, &c. Si elles n'ont point de nom particulier, il faut conſiderer les figures dont elles approchent davantage, comme ſont les croix, les lozanges, les fretes, les girons, les entures, les quartiers, les piles, les pairles, les chevrons, & s'ajuſter à ces noms, en expliquant les differences de plis, de retours, de canclures, d'entrelas, &c.

---

*Divers exemples de la pratique, & de la Methode de blaſonner par l'ordre des traits & des lignes.*

FROMBERG en Baviere, mi-coupé,
1. mi-parti vers la pointe, & recoupé d'argent & de gueules.

page 251

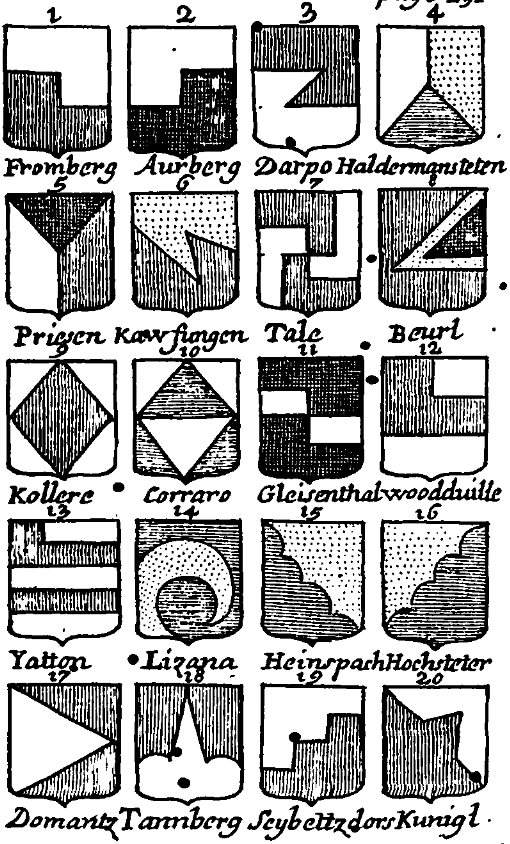
1
2
3
4
Fromberg
Aurberg
Darpo
Haldermansteten
5
6
7
8
Priesen
Kawfungen
Tale
Beurl
9
10
11
12
Kollere
Corraro
Gleisenthal
woodduille
13
14
15
16
Yatton
Lizana
Heinspach
Hochsteter
17
18
19
20
Domaritz
Tannberg
Seybeltzdorf
Kunigl

On voit ici que je prends les demi traits l'un qui coupe à demi vers le chef, l'autre qui partit en décendant vers la pointe, & le troisiéme qui recoupe.

2. Ausberg en Baviere, micoupé en pointe, miparti, & recoupé vers le chef.

3. D'Arpo, micoupé en chef, failli en taillant, & recoupé vers la pointe de gueules & d'argent.

4. Haldermanſteten en Suabe, parti d'argent & d'or, enté en pointe d'azur.

5. V. Prieſen en Miſnie, tiercé en pairle d'argent, de ſable & de gueules.

6. Kavvfungen en Miſnie, mi-tranché au-deſſous du chef, mitaillé en remontant vers le chef, & retaillé au flanc de l'écu d'or & de gueule.

7. V. TALE au Païs de Brunſvic, écartelé en équerre de gueules & d'argent.

8. BEURL en Stirie, de gueules à un coude en triangle d'or, mouvant de l'angle ſeneſtre de l'écu en traverſe, & recoupant en burele, rempli de ſable: autrement de gueules à une pointe de giron d'or, mou-

vante du flanc seneſtre de l'écu depuis le chef & chargée d'une autre pointe de ſable.

9. Kollere en Pomeranie, de gueules vêtu d'argent, ou d'argent à une grande lozange de gueules, aboutiſſante aux quatre flancs de l'écu.

10. Corraro à Veniſe, coupé d'argent & d'azur, vêtu de l'un à l'autre, ou coupé d'argent & d'azur, à une grande lozange de l'un à l'autre aboutiſſante aux quatre flancs de l'écu.

11. Gleisenthal en Miſnie, de ſable à une face d'argent, déjointe au milieu de l'écu, une moitié hauſſée vers le chef, l'autre abaiſſée vers la pointe, & acollées par le bout.

12. Vvoodville en Angleterre, d'argent à la faſce-canton à dextre de gueules.

13. Yatton là même, d'argent à deux faſces de gueules, la plus haute à dextre faſce-canton.

14. Lindeczu lizana, d'azur au giron d'or mouvant du canton dextre de la pointe en forme de croiſſant verſé vers la seneſtre d'or.

15. Heinspach, tranché, canelé d'or & d'azur.

16. Die Hochsteter en Autriche, taillé, canelé d'or & d'azur.

17. Domantz en Silesie, d'argent, embrassé de gueules de senestre à droite

18. Tanberg en Baviere, de gueules à une pointe d'argent, mouvante de deux coupeaux ronds.

19. Seybolsdorf en Baviere, taillé, pignonné d'argent & de gueules de trois pieces.

20. Kunige en Tyrol, tranché d'argent & de gueules, fiché sur l'argent.

Il n'est pas moins necessaire d'observer la disposition des figures que leur position & leur situation.

La disposition suppose plusieurs figures de même, ou de diverse espece.

Il y en a de même espece, qui remplissent également tout l'écu ; comme le fascé, le passé, le bandé, le barré, le burelé, le coticé, le vergeté, le freté, l'échiqueté, le lozangé, les points équipollez, le fuselé, &c. dont vous avez des exemples dans l'Alphabeth des termes.

Les autres figures se mettent 1.2.3. 4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16. 17.18.19.20.

Une ſeule figure ſe place ordinairement au milieu de l'écu, comme.

1. De la Porte la Meilleraye, de gueules au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine, ou ſimplement au croiſſant d'hermine.

La ſituation de ce croiſſant, ni ſa poſition ne s'expriment point, parce qu'elles ſont naturelles.

La diſpoſition naturelle de deux figures eſt d'être l'une ſur l'autre, comme.

2. Rouhant, de ſable a deux leopards d'or, ſans dire l'un ſur l'autre, parce que c'eſt leur diſpoſition naturelle.

La diſpoſition naturelle de trois figures en armoiries eſt d'être 2. & 1. comme.

3. Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueules.

La diſpoſition naturelle de quatre figures eſt d'être deux deux comme.

4. Beauvau, d'argent à quatre lionceaux de gueules, armez, lampaſſez, & couronnez d'or.

Quelques-uns ajoûtent *cantonnez* ou mis en écartelure, ce qui eſt inutile, puiſque c'eſt la ſituation naturelle des lions, & la diſpoſition natu-

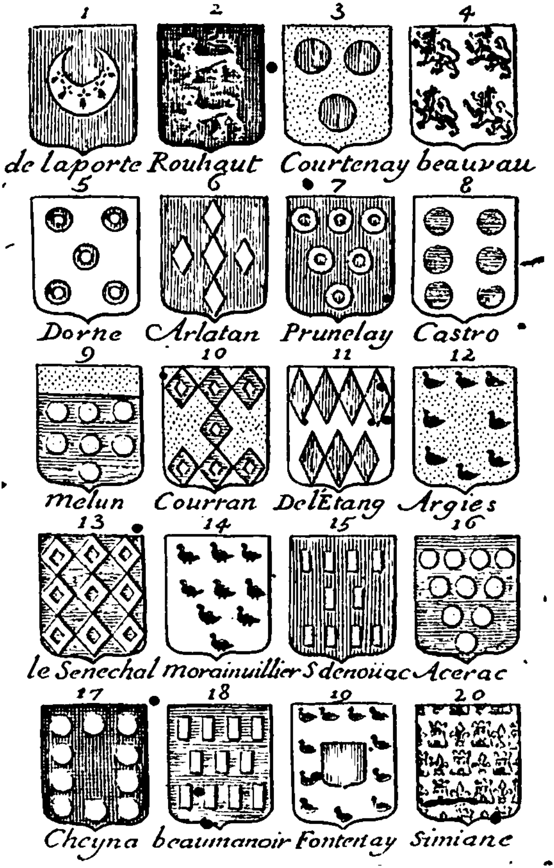
1 de laporte
2 Rouhaut
3 Courtenay
4 beauvau
5 Dorne
6 Arlatan
7 Prunelay
8 Castro
9 melun
10 Courran
11 DelÉtang
12 Argies
13 le Senechal
14 morainuillier
15 S denoüac
16 Acerac
17 Cheyna
18 beaumanoir
19 Fontenay
20 Simiane

relle de quatre figures.

La disposition naturelle de cinq figures est d'être mises en sautoir, comme.

5. Dorne en Lorraine, d'argent à cinq annellets.

Quelques-uns ajoûtent en sautoir.

Ces cinq figures peuvent aussi être mises en croix, comme.

6. Arlatan à Arles en Provence, de gueules à cinq lozanges en croix, ou à la croix de cinq lozanges.

Six figures se mettent, trois, deux, une, comme.

7. Prunelay en Normandie de gueules à 6. annelets d'or 3.2.1. ou les uns sur les autres en deux pals, comme.

8. Castro d'argent, à six tourteaux d'azur, 2.2.2.

Sept figures se disposent en divers sens. 1. trois & une, comme.

9. Melun, d'azur à sept bezans d'or 3.3 1. au chef de même, ou trois, une, trois, comme.

10. Courran, d'or à sept macles 3.1.2. ou quatre & trois, comme.

11. De l'Etang de Breüil d'Andesigny en Poitou, d'argent à sept fusées de gueules, ou sept lozanges 4. & 3.

Huit figures se posent en orle, comme

12. Argies, d'or à l'orle de huit merletes de sable
Neuf figures se posent 3. 3. 3.
13. Le Senéchal de Kercado en Bretagne, d'azur à neuf macles d'or, 3. 3. 3.
ou trois trois, deux, un.
14. Morainvillier, d'argent à neuf merletes de sable. 3. 3. 2 1.
Dix figures se peuvent poser en divers sens quatre, trois, deux, une, comme.
15. Saint Denoüac en Bretagne, de gueules à dix billettes d'or. 4. 2. 4.
Quatre, trois, deux, un.
16. Acerac de Rieux Sourdiac, d'azur à dix bezans d'or. 4. 3. 2. 1.
En orle.
17. Cheyna, de sable à dix bezans d'or, posez en orle.
Onze figures se peuvent poser quatre, trois, quatre.
18. Beaumanoir Lavardin, d'azur à onze billettes d'argent. 4. 3. 4.
En orle.
19. Fontenai, d'or à l'écusson de gueules, & onze merletes de même en orle.
Douze figures se mettent quatre, quatre, & quatre. Treize, quatorze,

quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf & vingt figures ſe poſent de divers ſens.

Enfin on les nomme ſemées, non pas quand elles paſſent le nombre de 20. comme ont dit quelques-uns, mais quand elles rempliſſent tellement l'écu à égales diſtances, qu'il s'en perd des moitiez & des extremitez dans tous les bords de l'écu. Ainſi on dit :

20. Simiane en Provence & en Dauphiné, d'or ſemé de fleurs de lys, & de tours d'azûr, alternativement

A ces diſpoſitions regulieres des figures multipliées, il faut joindre les diſpoſitions des figures, qui ont une eſpece de longueur, & des côtez differens, qui font naître divers termes dans le Blaſon, à l'égard de ces diſpoſitions.

1. Deux figures de cette ſorte peuvent être paralleles en pal comme les deux troncs d'*Orgello*, ci-devant ſous le mot *ébranché* numero 37. de la lettre E. de l'alphabet des termes.

2. Ou l'une ſur l'autre comme les deux lions du Monſtier de *Merinville*, ſous le mot Paſſant n. 10. de la lettre P.

3. Ou paralleles adossées comme les deux clefs de *Clugni*, sous le terme Adossé n. 54. de la lettre A, où il y en a trois autres exemples.

4. Elles peuvent aussi être afrontées, comme vous verrez sous ce terme n. 56. 57. 58. 59.

5. Ou passées en sautoir, comme les masses des *Gondy*, sous le terme *lié*. Les épées de *Boutin*, sous le terme *Garni*.
Les lys des Delbene, &c.

6. Ou appointées en pointe, & en chevron renversé, comme les deux épées d'Armes sous le terme *appointé*, n. 93. Elles pourroient aussi être mises en chevron comme les piles renversées d'Aquin, n. 94.

7. Guillart à Paris, de gueules à deux bourdons de pelerins d'argent, mis en chevron accompagnez de trois montjoyes de pelerins de même. Ces montjoyes sont des monceaux de pierre qui marquent les chemins.

8. Trois figures longues se peuvent mettre paralleles en pal, comme les flambeaux de la Fare. Sous le mot *allumé*, n. 77. les trois pieux de *Fiquemont*, n. 61. de la lettre A.

9. En bande l'un sur l'autre comme les

trois tisons des *Tisoni*, n.78.

10. En poignée, comme les trois fléches des *Suramont*, n.17. de la lettre E.

11. En fasce l'un sur l'autre, comme les trois leopards de *Caumont*, & les trois feüilles de scie de *Cossé*.

12. Elles peuvent être mises en pairle ou en Y. comme les trois fleurs de lys de *Dieloldstein*, n.95.

Quatre figures longues se placent en divers sens.

13. Les unes sur les autres en fasce, comme les quatre lions *d'Escodeca*.

14. Etenduës en sautoir comme les quatre chaînes *d'Alberti*, liées en cœur à un anneau.

15. En chevron comme les 4. piles appointées & renversées *d'Aquin* en Dauphiné, n.94. de la lettre A.

16. Couchées dans le sens des 4. flancs d'un grand lozange comme *Don Vela*. n.97. la même lettre.

17. Cinq peuvent être placées en étoile, comme *Messémé*.

18. Six adossées & aculées, comme les six plumes d'Autruche de *Caupene*.

19. Et les Canons de *Guipuscoa*. n.46.

20. Les figures qui ont longueur peu

vent être ſemées, quoi qu'elles ne ſoient pas en grand nombre. Les faux des Thomaſſins d'Aix en Provence qui ſont au nombre 48. de la lettre A ſont ſemées.

Quand les figures ſont de différente eſpece, il y a plus de difficulté à blaſonner reguliérement, parce qu'il faut obſerver celles qui tiennent lieu de champ, ou de ſeantes partitions, & qui doivent étre nommées les premieres, & avant celles qui ſont brochantes, ou qui les chargent ou qui les accompagnent; comme.

1. De Refuge, d'argent à deux faſces de gueules, & deux ſerpens d'azur tortillez, ou ondoyans en pal, & affrontez brochans ſur le tout.
2. Beauvillier en Berry, d'argent à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſix merletes de gueules 3.2.1.
3. Chambes Monſerau en Anjou, d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même couronné d'or.
4. Eſtrées, d'argent freté de ſable de ſix pieces, au chef d'or chargé de merlettes de ſable.
5. Choiſeul en Champagne, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt bil-

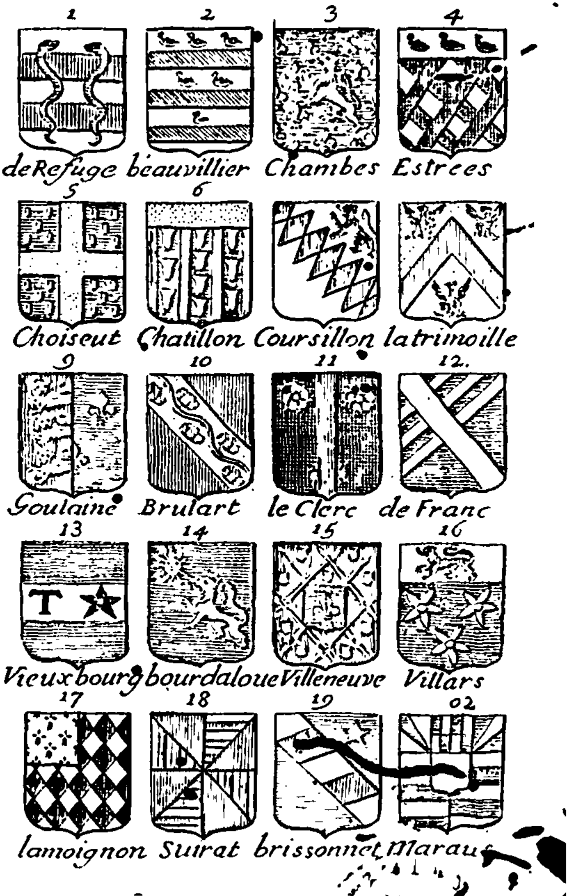
1 deRefuge
2 beauvillier
3 Chambes
4 Estrees
5 Choiseut
6 Chatillon
Coursillon
latrimoille
9 Goulaine
10 Brulart
11 le Clerc
12. de Franc
13 Vieuxbourg
14 bourdaloue
15 Villeneuve
16 Villars
17 lamoignon
18 Suirat
19 brissonnet
02 Marau

lettes de même, de cinq en cinq sautoir en chaque canton.

6. Châtillon sur Marne, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or

6. Coursillon Marquis de Dangeau, d'argent à la bande de fusées couchées de gueules, à un lion de sable courant le long de la bande.

8. La Tremoüille, d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, bequées & membrées de gueules.

9. Goulaine en Bretagne, parti de la premiere moitié d'Angleterre, de gueules à trois demi leopards d'or, l'un sur l'autre, & de la seconde moitié de France, d'azur à une fleur de lis d'or, & une demie mouvante de la partition.

10. Brulart, de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de sable, & de cinq barils de même, trois d'un côté, & deux de l'autre alternez.

11. Le Clerc Fleurigny, d'où sont sortis un Chancelier de France sous Charles VI. & Charles VII. & deux Commandeurs de Malthe, qui servent utilement la Religion, de sable à trois roses d'argent, & un

pal de gueules, brochant sur la rose d'en bas.

12. De Francs en Mâconnois, d'azur à une tierce d'argent mise en barre, au canton dextre de l'écu, & une cotice d'argent brochant sur le tout.

13. Vieux-bourg, d'azur à la fasce chargée à dextre d'un T. de sable, & à senestre d'une molette de même.

14. Bourdalouë en Berry, d'azur au lion d'or, couronné & regardant un soleil de même, au canton dextre du chef.

15. Villeneuve en Provence, de gueules freté de lances d'or, les claires voyes remplies d'écussons de même & sur le tout un écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

16. Villars en Lionnois, dont le Duc de ce nom, d'où sont sortis cinq Archevêques de Vienne en Dauphiné, d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.

17. Lamoignon originaires du Nivernois, lozangé d'argent & de sable, au franc canton d'hermine.

18. Suirot en Poitou, gironné de gueules & d'argent de huit piéces, le [illegible]

& 4. giron d'argent chargez de trois pals de gueules, le 2. & 3. de trois fasces de même.

19. Brissonnet, d'azur à la bande componnée d'argent & de gueules de six pieces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or & senestré d'une autre de même, au canton senestre du chef.

20. Marans ou Pressigny, fascé, contrefascé d'argent & d'azur, au chef pâlé, contrepâlé de même, flanqué d'azur, à deux girons d'argent, & sur le tout, un écusson de gueules. Un vieux Armorial imprimé l'an 1530. dit *d'or & d'azur au chef parti.*

Au chef palé contrepalé fessé contrefessé,
A deux cantons gironné
Et un écu d'argent parmy
Sont les armes de Pressigny.

## XXXIII. LEÇON.

D. APrés m'avoir si bien enseigné les principes de l'Art Heraldique & de la sçience du Blason, je voudrois bien en connoître l'usage & la pratique pour toutes les personnes, qui ont droit de porter des armoiries,

& qui sont de conditions diverses dans l'Ordre de la Noblesse.

R. C'est-à-dire, que vous voulez aprendre les diverses especes d'ornemens, qui accompagnent les armoiries, & qui marquent les dignitez, & l'état ou la condition des personnes. Je veux vous satisfaire sur ce point. Et vous donner les armoiries du Pape, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Abbez, des Prieurs, des Protonotaires, & autres Ecclesiastiques, du grand Maître de Malthe, des Pilliers de l'Ordre, Grands-Croix, Commandeurs &c. des Chevaliers Teutoniques, des Chevaliers de Christ, de Saint Lazare, des anciens Commandeurs de S. Antoine, &c.

D. Ce sont là les dignitez ecclesiastiques. Je voudrois qu'ensuite vous me donnassiez les politiques, & les militaires. Des Empereurs, des Rois, des Princes, des Chefs des Republiques, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Seigneurs, &c. des Chevaliers, Premiers Presidens, Presidens à Mortier, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Chevaliers de S. Louis, des Anciens Chevaliers, des Connêtables, des Maréchaux de France, du grand

grand Maître de l'artillerie, du Colonel de l'Infanterie Françoise, du General de la Cavalerie : du grand Escuyer, &c.

R. Sur tout cela je n'ai que des exemples à vous donner, c'est-à-dire, des figures où ces ornemens soient representez avec la maniere de les déchifrer.

D. C'est cela même que j'attend de vous, avec la pratique des armoiries des personnes nobles du sexe.

R. C'est-à-dire des Dames. Celles des Imperatrices, des Reines, des Princesses, des Duchesses, des Marquises, des Comtesses & des Baronnes ont les mêmes ornemens que leurs maris. Je veux dire quant aux couronnes, manteaux, &c. Car il y a des ornemens qui ne leur conviennent pas, comme sont les casques, les colliers des Ordres de Chevalerie, &c. Cependant les Femmes des Maréchaux de France quand elles portent leurs armoiries accolées à celles de leurs maris, mettent les bâtons en sautoir derriere les deux écus accolez & les Chancelieres font la même chose des masses.

D. Et les filles comment doivent-elles porter les leurs ?

R. Elles ont pris la coûtume en France de les mettre en lozanges. Cet uſage eſt venu des Pais Bas.

D. Les Abbeſſes, les Prieures, & les Religieuſes comment les portent-elles ?

R. Indifféremment ou en lozange, ou dans un écuſſon. Les Abbeſſes les accolent d'une croſſe, d'un chapellet, d'une couronne d'épines, d'une guirlande de fleurs.

D. Les Veuves n'ont-elles point de marques particulieres ?

R. Elles y mettent aſſez ſouvent des cordelieres.

D. Et les Femmes mariées ?

R. Des Palmes qui ſont le ſimbole de l'amour conjugal.

D. Venons maintenant aux exemples, ſi vous le voulez bien ?

R. Je le ferois tres-volontiers, mais pour vous délivrer de la peine d'apprendre ce grand nombre d'exemples, & pour ne pas groſſir ce Livre, vous n'avez qu'à prendre le jeu de Cartes du Blaſon, où vous trouverez des exemples de toutes ces pratiques differentes pour la France, l'Italie, l'Eſpagne & l'Allemagne, &c. Je n'aurai à vous donner ici que des exemples de

la pratique & de l'uſage des Perſonnes du ſexe. Auſſi bien l'une des manieres d'apprende aiſément le Blaſon, & de connoître les armoiries de pluſieurs Maiſons eſt de vous divertir en joüant à ces divers jeux faits pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

---

## XXXIV. LEÇON.

D. VOus m'avez parlé des armoiries des communautez, dont vous avez fait, ce me ſemble, une eſpece differente de celles des Maiſons. Je voudrois bien en ſçavoir l'uſage?

R. Vous avez raiſon de vous en informer, puiſqu'elles ſont une partie conſiderable du Blaſon. Elles ne ſont pas néanmoins des marques de nobleſſe comme celles des Familles, mais ſeulement des marques de diſtinction, qui ſervent à les faire connoître.

D. Quelles ſont ces Communautez?

R. Je les diſt[illegible]e en deux eſpeces, de C[illegible]tez eccleſiaſtiques, & de Co[illegible]tez ſeculieres, & laïques, [illegible]te Communauté eſt un corps compoſé de pluſieurs membres.

Ainsi l'Eglise universelle, qui est la Congregation de tous les Fideles, est un Corps, & une Communauté. Les Etats, les Provinces, les Villes sont des Communautez.

D. Quelles sont les Communautez Ecclesiastiques ?

R. Les Chapitres, les Parroisses, les Dioceses, les Monasteres, les Ordres Religieux, les Congregations, les Seminaires, les Confreries &c.

D. Tout cela a-t-il des armoiries ?

R. Oüi : ou plûtôt des devises & des signes pour se distinguer. Car ce n'est qu'improprement qu'on leur donne le nom d'armoiries, qui ne leur convient pas, puisque ces Communautez ne font pas profession des armes.

D. Quelles sont les Communautez Laïques ?

R. Les Royaumes, les Republiques, les Provinces, les Villes, les quartiers de Villes, les Universitez, les Academies, les Colleges, les Arts & Métiers, les Compagnies & Societez de Commerce, les Corps des Mar[illegible] &c.

D. L'usage de ces divise[illegible] ancien ?

R. Il l'est beaucoup plus que le Bla-

ſon, parce qu'il y a eu des marques de diſtinction avant qu'il y eût des armoiries qui marquaſſent la Nobleſſe.

D. Comment ſe diſtinguoient donc les Maiſons avant l'uſage du Blaſon ?

R. Par leurs noms, leurs ſurnoms, & leurs pronoms, qui diſtinguoient les perſonnes, les maiſons, & leurs diverſes branches.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Je le veux bien; & je choiſis parmi les Romains la Famille des Emilies, l'une des plus celebres. Le nom commun à toute cette illuſtre race étoit celui d'Emilie. *Æmilii.* Les diverſes branches étoient les Mamertins, les Barbules, les Pauls, les Lepides, les Regilles, les Scaures &c. parmi leſquels il y a eu des Lucius, des Marcs, des Caies, &c. comme il y a dans nos Familles des Pierres, des Jeans, des Antoines &c. Et quand ils vouloient ſe diſtinguer encor plus par leurs Peres & leurs Anceſtres ils ſe nommoient LUCIUS ÆMILIUS MARCI FILIUS. LUCII NEPOS. MARCI PRONEPOS, PAULUS. Aprés quoi ils marquoient leurs offices, leurs dignités. Ainſi le grand Pompée en une inſcription ſe déſignoit par ces mots

CNEIUS POMPEIUS CNEI FILIUS, SEXTI NEPOS, MAGNUS III. PROCONSUL, IMPERATOR, &c. C'étoient ces noms qui étoient parmi les Romains le caractere de leur Noblesse.

D. Comment cela?

R. Parce que les esclaves n'avoient qu'un nom CAIUS. *Abascantus*, *Tyro* & quelques autres noms barbares. Les Affranchis en avoient deux, parce que celui qui les affranchissoit leur donnoit ou son nom, ou quelque autre nom. Les Ingenus en avoient trois, comme *Marcus Tullius Cicero,* ausquels quand on ajoûtoit *Marci Nepos*, *Marci Pronepos*, *Lucii Abnepos*, on marquoit autant de degrez d'ingénuité.

D. Quand est-ce que les Communautez ont pris ces marques de distinction, à quelle occasion, & quelles sont les plus anciennes?

R. Vous me faites trois demandes qui demandent autant de réponses differentes.

Je commence par la plus ancienne des Nations qui est la Juive qui fut distinguée en douze Tribus dont les fils de Jacob furent les chefs. Quand ces Tribus sortirent de l'Egypte pour aller

habiter la Palestine, elles marcherent en corps d'armée, & se firent des signes & des étendars pour se reconnoître, & pour empêcher la confusion en leurs campemens & en leurs marches. La Tribu de Juda portoit un lion, &c.

D. Etoient-ce des armoiries ?

R. Non pas à les prendre comme celles dont on use à present, puisqu'elles n'étoient pas des marques de noblesse, qui eussent des couleurs fixes comme les émaux du Blason: Mais simplement des signes pour distinguer les Tribus. Cependant Bara & quelques autres Blasonneurs en ont voulu faire la premiere origine des armoiries.

D. Les Grecs, & les Romains qui en portoient sur leurs boucliers & en leurs signes militaires, n'en firent-ils pas de veritables armoiries ?

R. Non : parce que tous les soldats d'une même legion, ou d'une même cohorte avoient tous les mêmes figures sur leurs boucliers, quoiqu'ils fussent de diverses familles, & souvent de diverses nations.

Voilà les plus anciennes devises de distinction, qui ont servi de modele aux armoiries des Communautez; car

les Peuples, les Nations, les Republique, les Tribus & les Villes se distinguerent par ces sortes de signes, soit dans leurs monnoyes, soit dans leurs étendars, soit dans leurs ouvrages publics.

D. Me pourriez-vous assigner des causes generales des armoiries des Communautez ?

R. Oüi ; & plus aisément que de celles des Familles. Car pour commencer par celles des Eglises, la plûpart portent les Images de leurs saints Titulaires, ou les Hieroglyphiques de ces Saints. Un tres-grand nombre d'Eglises de ce Royaume dediées à S. Pierre portent des clefs pour armoiries. Celles qui sont dediées à S. Pierre & à S. Paul joignent une épée aux clefs comme l'Abaye de Cluny. Les Chapitres & les Eglises qui ont S. Laurens pour Patron ont un gril ; les Eglises de Sainte Catherine une roüe armée de rasoirs & une épée. Les Eglises dediées à nôtre Dame la figure de la Sainte Vierge. Celles de S. Jacques un bourdon & des coquilles. Les Congregations de Saint Augustin un [illegible] percé de fléches, qui sont les simboles du zele &

des ardeurs de ce Saint. L'Abaye d'Esnay dediée à S. Martin, un S. Martin.

D. N'en ont-elles point de conformes à leurs noms ; comme sont les armoiries que l'on nomme parlantes ?

R. Ce sont les plus communes particulierement pour les Villes, les Provinces, & quelques Eglises. La Ville de Lyon un lyon, celle de Tours des tours, Grenade une grenade, Florence une fleur de lys, Leon en Espagne un lyon, l'Abbaye de Pontigny un pont & un nid sur un arbre, la Ville de Munich en Baviere *Monachium*, un Moine, l'Abbaye de Chelle une échelle, &c. plusieurs Villes portent les premieres lettres de leurs noms. Soissons deux S S antiques. Rion en Auvergne un R. Brignole en Provence un B. Montargis une M. L'Abbaye de Montmartre deux MM. La Ville de Rome son ancienne devise de quatre lettres en bande S.P.Q.R.

Plusieurs autres ont pour leurs marques leurs portes, leurs ponts, leurs tours, leurs ports, leurs châteaux ou citadelles. Carcassonne en Languedoc une de ses portes, Ville-Franche en Beaujolois une porte avec sa tour,

Bourdeaux ſon port, Trevoux Capitale de Dombes ſa Tour, la Ville de Liege ſon Perron, Anvers ſon Port, pluſieurs Villes de Hollande leurs Canaux.

D. N'y en a-t-il point qui ait retenu pour armoiries leurs ſingularitez?

R. Un tres-grand nombre. La Ville de Chartres trois de ſes anciennes Monnoyes; Segovie ſon beau pont; la Ville de Carpentras l'un des clous de Nôtre Seigneur, formé en mors de bride, par l'Empereur Conſtantin qu'elle a dans ſon Egliſe Cathedrale. Cologne trois Couronnes, parce qu'elle a les Corps des trois Rois. Niſmes a pris le revers de ſes anciennes Medailles d'un Crocodille lié à un palmier avec ces mots Col. Nem. *Colonia Nemauſenſis*. Le Chapitre de N. D. de Chartres, d'azur à une tunique ou chemiſe d'argent, parce qu'il y a dans le Treſor de cette Egliſe une chemiſe ou tunique de N. D.

D. Quels ſimboles ont choiſi les Univerſitez, les Colleges, & les Academies qui font profeſſion de Literature, & de ſcience?

R. Des figures convenables à leurs

études, des Livres ouverts ou fermez, des paroles de l'Ecriture, ou des Anciens.

L'Université de Paris a pour armoiries un bras, ou main sortant d'une nuée au chef de l'Ecu qui tient un livre au milieu de trois fleurs-de-lis avec ces mots. *Hic & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir qu'elle donne à ses Docteurs de lire & d'interpreter à Paris, & en tous les endroits du monde.

L'Université d'Oxfort a le Livre de l'Apocalypse à sept sceaux ouvert, & l'on lit sur ses deux faces *Dominus illuminatio mea*; ce livre est entre trois couronnes, parce qu'elle reconnoit trois Rois pour ses fondateurs Alfred, Richard, & Henry V I I. Elle met aussi derriere l'Ecu six masses d'argent en sautoir, qui sont celles que portent ses bedeaux quand elle marche en cérémonie.

La Maison de Sorbone qui est du corps de l'Université de Paris, porte les armes de son fondateur Robert Sorbon, c'est une roüe de fortune par allusion à *Sors bona*, les rais de cette roüe sont fleurdelisez, & elle accompagne ce

corps de ces mots d'un Pseaume *Vox tonitrui tui in rota*, pour faire allusion à ses censures & à ses décisions.

D. Les Academies, qui sont des assemblées libres de personnes qui font profession d'Eloquence, de Poësie, d'Histoire, de Critique, & d'autres belles Lettres, ont-elles aussi des armoiries?

R. Elles se contentent d'avoir des devises, particulierement en Italie, où chaque Academie en a une generale, & chaque Academicien une particuliere, qui a quelque rapport à la generale. Ils se font même des noms academiques par rapport à ses devises.

L'Academie Françoise établie par le Cardinal de Richelieu, a pour devise une couronne de laurier avec ces mots *à l'immortalité*. Monsieur Charpentier, qui en a été Doyen prît pour la sienne un jeune laurier qu'une main arrose avec ces mots qui font l'anagramme de son nom latin *Carpentarius* SPERANTI CURA, par lequel il a voulu témoigner qu'il aspiroit comme ses Confreres à l'immortalité. Tout ainsi qu'un Jardinier cultive & arrose de jeunes plantes dans l'espe-

rance, qu'elles lui donneront un jour du fruit. Monſieur Chapelain avoit pris pour la ſienne un oiſeau qui s'élance vers le ciel avec ces mots de Virgile *Viamque affectat olympo.*

D. Les Corps des Meſtiers ont-ils des armoiries ?

R. ils ont des marques pour ſe diſtinguer les uns des autres, mais on ne doit pas les appeller armoiries, puiſque ces marques n'ont rien de Militaire, ni qui tienne de l'uſage du Blaſon, au contraire les Corps des Meſtiers ſe diſtinguent ou par les inſtrumens de leurs arts, ou par quelques-uns de leurs ouvrages. Les Tailleurs par des ciſeaux, les Boulangers par de longues pailes chargées de pains, les Bouchers par des coûteaux & des couperets, ou par des bœufs, & des moutons, les Tiſſerans par des navettes. Les haches, les douloires, les marteaux, les équerres, les compas, ſont les marques de quelques autres.

D. Je conçois bien maintenant que ſemblables figures ne peuvent pas proprement être nommées armoiries; puiſque la définition des armoiries que vous avez donnée ne leur peut conve-

nir, n'étant pas des marques d'honneur données ou autorisées par le Souverain, & composées de figures & d'émaux determinez pour distinguer les Maisons, & pour marquer la Noblesse?

R. Vous raisonnez fort bien; car rien de tout cela ne leur convient que d'être marques de distinction.

D. A quoi servent donc ces marques?

R. Elles servent à distinguer ces Corps, & comme ils font parmi eux des Statuts, des Reglamens, qu'ils ont des lieux où ils s'assemblent, des Confreries, des Chapelles, & que la plûpart de ces Corps sont obligez de faire des actes publics, ils ont des sceaux, & des cachets, qui sont la plûpart des armoiries, ou devises, qu'ils font mettre sur leurs édifices & aux lieux de leurs assemblées, porter par leurs Bedeaux, ~~Valets~~ Mandeurs, Sergens, Huissiers, Messagers, &c. Imprimer à la tête de leurs Statuts, Regles, Ordonnances, Mandemens, Livres, Placards, Theses, Conclusions, &c.

D. Vous avez nommé entre les Communautez Ecclesiastiques les Ordres Religieux, ces Communautez ont

elles des armoiries?

R. Comme S. Paul a dit qu'il y a des armes ſpirituelles, dont il veut que les Chrétiens ſoient revétus, les Ordres Religieux, qui font profeſſion d'embraſſer la perfection évangelique, s'engagent par vœux à ſe revêtir de ces armes ſpirituelles & à s'en ſervir d'une maniere plus parfaite que le reſte des Fideles. Ainſi j'ai vû dans une Egliſe de S. François un écuſſon avec une croix & deux bras paſſez en ſautoir ſur cette croix, l'un nud, & l'autre vétu de la manche de l'habit de l'Ordre, les deux mains percées, pour marquer les ſtigmates, & ces mots *Hæc ſunt arma militiæ noſtræ.*

Enfin pour vous délivrer de la peine de me faire pluſieurs demandes ſur ces armoiries des Communautez, je veux vous en dire en divers articles ce que j'en ai pû remarquer.

*Des Corps du Clergé, Chapitre, Egliſes Cathedrales, Collegiales & Parroiſſes.*

Comme ces Egliſes ont une juriſdiction particuliere, elles en portent les marques en leurs armoiries.

L'Eglise d'Embrun, qui est Archevêché, porte un Pallium acôté de la crosse & de la mître.

L'Eglise de Sens, une croix cantonnée de 8. clefs.

L'Eglise de Beauvais, une croix cantonnée de 4. clefs.

L'Abbaye de S. Medard de Soissons, porte pour marque de sa fondation royale & de sa jurisdiction, de gueules à une crosse d'or, & un guidon avec son haste d'argent adossez, & acôtez de deux fleurs de lys d'or.

Plusieurs Eglises Cathedrales ont retenu pour armoiries la figure de leur Eglise, ou la façade, ou le clocher, celle d'Avignon a un dôme d'Eglise.

Le Chapitre de S. Just de Lyon, parce qu'il a jurisdiction dans le quartier appellé de S. Just, & de S. Irenée, & même sur quelques villages voisins, a pour armoiries le lyon des anciens Comtes de Lyon, avec une bordure chargée de bezans, qui sont les plaques, ou mereaux dont on se sert dans les Eglises Collegiales pour les distributions.

L'Eglise de Palerme porte de gueule à l'aigle imperiale de deux têtes cou-

ronnées d'or. *Ut Panormitana Ecclesia præ cæteris primaria sit, & dignitatis in temporalibus & spiritualibus primum obtineat locum.* Dit le decret de l'Empereur Frederic II. né à Palerme, rapporté par Sancetta.

Le Chapitre de Lyon composé de Chanoines Comtes de Lyon, porte un lyon & un griffon affrontez, pour marque de ses deux jurisdictions temporelle & spirituelle, le lyon est couronné d'une couronne de Comte, pour marque de leur dignité de Comtes de Lyon, & le griffon animal composé moitié aigle, moitié lyon, est le simbole des deux parties de cette Ville, dont un côté étoit de l'Empire qui a l'aigle pour simbole, & l'autre étoit du Royaume dont les anciens Comtes, qui l'étoient aussi du Forest avoient un lyon pour armoiries. Anciennement ce Chapitre faisoit porter en ses processions outre la banniere d'un lyon, deux griffons, dont je donnerai les raisons dans l'Histoire de Lyon, quand je parlerai de cet auguste Corps.

Il y a des Chapitres, qui ont pris des armoiries [illegible] à divers évenemens, ou diverses circonstances de leur Fondation.

Le Chapitre de Langres,porte de gueu-les au gand d'argent,pour avoir eu l'in-veſtiture de Roland - pont par Roland neveu de Charlemagne en leur donnant un de ſes gands.

L'Egliſe de Lisbonne, a une barque, ſur la prouë & la poupe de laquelle ſont deux corbeaux en memoire de la barque qui y porta miraculeuſement le corps de S. Vincent depuis le cap qui a encore aujourd'hui le nom de ce Saint, & qui anciennement ſe nommoit le pro-montoire ſacré des Algarves D. Alonſe Enriqués premier Roi de Portugal mit ce ſacré depôt dans l'Egliſe Cathedra-le, qui en fit ſes armoiries auſſi bien que la Ville de Lisbonne ,, En memoria ,, de la nave que año 1173. milagroſa-,, mente conduxo el divino cuerpo de ſan ,, Vincente Martir Patron ſuyo deſde el ,, cabo aſſi dicho, antiguamente pro-,, montorio ſacro del Argarve,colocada ,, en la Catedral por el primero Rey D. ,, Alonſo Enriquez, dit l'Hiſtorien.

Il y a pluſieurs Egliſes, & Chapitres qui portent à cauſe des Reliques inſi-gnes qu'elles ont des armoiries qui ont rapport à ces Reliques.

L'Egliſe de Compoſtelle a pour ar-

moiries le ſepulcre de S. Jacques, dont elle pretend avoir le corps.

### *Des Ordres Religieux.*

Il y a pluſieurs ſortes d'Ordres Religieux, des Anacoretes, des Moines, des Mendians, des Chevaliers ou Ordres Militaires, des Hoſpitaliers, des Clercs Reguliers.

Les Chartreux qui ſont Anacoretes & Solitaires, pour montrer qu'ils étoient crucifiez au monde, & que le monde leur étoit crucifié, ont pris un globe ceintré qui repreſente le monde & une croix au deſſus.

Les Carmes, & les Dominiquains, portent un chapé de deux couleurs de leurs habits.

L'Ordre de S. François, deux bras croiſez l'un de J. C. nud & celui de S. François vétu, tous deux avec les Stigmates aux mains.

La Congregation de S. Maur, des Religieux Benedictins, le mot *Pax* dans une couronne d'épines, parce que Saint Benoît leur Fondateur appaiſa une une tentation violente dont il étoit preſſé, en ſe roulant tout nud ſur les épines.

Les Camaldules, qui ſont Anacoretes comme les Chartreux, ont retenu une viſion de S. Romuald leur Fondateur, qui vit ſes Religieux comme des colombes qui beuvoient dans un Calice.

Les Ordres militaires de Chevaliers ayant été inſtituez pour les Croiſades & pour la défenſe des Lieux ſaints, ont porté des croix différentes. Les Templiers une croix noire ſur leur habit blanc. Ceux de S. Jean de Jeruſalem la croix de S. Jean Baptiſte ou de la banderole de l'Agneau Paſchal d'argent ſur gueules. Ceux de S. Maurice, la croix treflée que l'on appelle de Saint Maurice.

Les Religieux de S. Antoine anciens Hoſpitaliers des Invalides, une croſſe ou bequille changée depuis en un tau ou croix potencée.

Les Théatins Clercs reguliers, une croix du Calvaire ſur trois monticules, pour avoir commencé leur Congregation le jour de l'Exaltation ſainte Croix.

Les Peres Minimes ont retenu le mot *Charitas*, diſtingué par ſes trois ſyllabes l'une ſur l'autre dans un écu rayo-

nant, comme un Ange le donna ou le fit voir à S. François de Paule leur Fondateur.

Les Chevaliers du S. Sepulchre, des Croix de Jerusalem, marques de leur pelerinage.

Les Confreries ont aussi leurs armoiries. Celle du S. Sacrement a la figure d'une hostie sur un calice, & nous voyons aux processions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux des Confreres, & aux grandes torches qui se portent en cette ceremonie. Les Penitens du Crucifix ont la figure d'un crucifix. Ceux du Confalon portent une croix patée de deux couleurs.

La Confrerie de la Trinité, à l'image de la Trinité, & parce que le College de Lyon fut fondé des deniers & des biens de cette Confrerie établie dans l'Eglise de saint Nizier à Lyon, & appliquez à la fondation de ce College par le Roi François I. qui ordonna que les biens des Confreries du Royaume, qui étoient mal administrez fussent convertis à d'autres usages utiles au Public, comme sont les Hôpitaux & les Colleges, Symphorien Champier gentilhomme Lionnois, habile Mede-

cin, & l'un des Consuls de la Ville de Lyon fit faire cette Fondation, dont le College a retenu le nom de College de la Trinité, & pour ses armoiries, l'Image du Mystere de la Trinité que l'on met à la tête des Placards, des Theses, des Harangues, des Enigmes & autres compositions qui se font en ce College pour les exercices scholastiques

*Des Nations qui font Corps.*

Les Corps des Nations qui trafiquent dans les païs étrangers retiennent ordinairement pour leurs marques les armoiries de leurs Païs. Ainsi la Nation Allemande qui trafiquoit dans Lyon avoit l'Aigle à deux têtes de l'Empire pour ses armoiries. Les Florentins la fleur de lys de Florence. Les Genois, la Croix de saint George. Les Parisiens, les armoiries de la Ville de Paris. Les Venitiens, le Lion de saint Marc. Les Portugais, les armoiries de Portugal. Les Luquois, les armoiries de leur Republique, du mot *libertas* sur une bande.

Les quatre Nations des Arts dans

l'Univerſité de Paris font la même choſe, l'Allemande a l'Aigle, celle de France les Fleurs de lys, de Normandie les deux Leopards, & de Picardie les trois Lionceaux.

Toutes les Nations qui trafiquent ſur les Mers, ont auſſi leurs pavillons particuliers qui les diſtinguent, & auſquels on les reconnoit.

Quelques Communautez jalouſes de leur liberté en ont fait leur deviſe, pour témoigner qu'elles étoient prêtes de tout ſacrifier pour un gage ſi precieux. La Republique de Luques, qui a ſçû la conſerver dans un état de peu d'etenduë au milieu d'autres peuples qui ont ſouvent changé de Maîtres, en a fait ſa deviſe propre, portant ce mot LIBERTAS en caracteres d'or ſur une bande. La Republique de Genes l'a auſſi ajoûté à ſes anciennes armoiries, & quelques Hiſtoriens d'Italie ont remarqué que quand Louis Duc de Baviere ſe fut fait Empereur, & fut entré en Italie, la Ville de Florence & quelques autres crierent à la liberté, & mirent ce mot dans leurs Etendars, même des Villes de l'Etat Eccleſiaſtique qui vouloient ſecoüer le joug, & ſe tenir

neutres entre les Guelfes & les Gibelins, dont les uns favorisoient le parti du Pape & de l'Eglise, & les autres celui de l'Empereur.

Ainsi plusieurs causes differentes ont concouru à former les armoiries des Villes. Quelques-unes les ont par concession des Souverains pour récompense de leur fidelité.

Plusieurs Villes du Royaume ont un chef de fleurs de lys par côcession de nos Rois. Le Roi Charles V. n'étant encore que Dauphin, mais Regent du Royaume, pendant la prison du Roi Jean son pere pris par les Anglois en la bataille de Poitiers, donna à la Ville de Pesenas en Languedoc, qui lui avoit été fidele, un quartier des armoiries du Dauphiné.

La Ville de Madrid, qui est le Siege des Rois d'Espagne, a des armoiries triplement parlantes. Elle porte d'argent à un ours au naturel rampant contre un Amandier de sinople qui se nomme en Espagnol *Madrono*, avec une bordure d'azur chargée de sept étoiles d'or, qui sont les étoiles de la constellation de l'ourse celeste, dite en Latin *Carpentum*, & par le vulgaire nommée le

Chariot

Chariot, parce qu'elle en a la figure. Ce qui faisoit allusion à l'ancien mot latin de Madrid appellé *Mantua Carpentanorum* ou *Carpentanea*. L'Auteur *de la poblation de España* dit *las siete estrellas constellacion dicha carro, que alude a geroglifico de la orla.* Cette Ville prend en ses titres la qualité de tres-ancienne, noble & couronnée Ville de Madrid, Siege des Rois Catholiques, depuis que Charles-Quint lui donna ces titres d'honneur avec permission de mettre la couronne royale sur ses armoiries. « La muy antiqua noble y coronada « Villa de Madrid silla de los Catholi- « cos Reyes traë escudo timbrado de « corona merced de Carlos-Quinto « iunto con el appellido coronada. «

La Ville de Tolede qui avoit anciennement pour armoiries deux mondes & deux étoiles, porte à present la figure d'un Empereur assis sur un trône avec l'épée nuë en une main & un globe imperial en l'autre, & se nomme *la Imperial Toledo.*

Quelques-uns ont affecté de se distinguer par les choses dont elles abondent. *Bourges* en Berri, païs abondant en troupeaux de moutons, en porte trois *Ollioules* en Provence, prés de Toulon,

Païs rempli d'Oliviers, en porte un. La Ville de Vienne en Dauphiné, a pour armoiries un grand Orme qui étoit autrefois en une de ses places publiques, sur lequel elle met une hostie avec un calice, parce que la feste du saint Sacrement y fut instituée au tems d'un Concile, & met au tour ces mots: *Vienna Civitas Sancta.*

Quelques Païs ont retenu les marques de leurs inventions, & de leurs découvertes. La Principauté d'Amalfi où fut trouvée l'invention de la Boussole en a pris une.

Les armoiries équivoques aux noms des Provinces, des Villes & des Communautez sont des plus frequentes, les Royaumes de Leon, de Castille, de Galice ont un lion, un château & un calice ou coupe couverte; la Ville de Retel trois têtes de rateaux: Turin un taureau: Horn en Hollande un cornet. La Ville de Rheims qui s'écrivoit Rains, ou Raim, un rameau ou branche d'arbre.

Les Villes Maritimes ont pris des vaisseaux, des poissons, des ports, des phares, & des instrumens de navigation, de pesche, & de marine. Dieppe un vaisseau: Dunquerque un dau-

phin : Enchuſe des harens.

Le Païs de Querci dont Cahors eſt la capitale, ſituée ſur une riviere, porte de gueules au pont à cinq arches d'argent ſur une riviere d'azur, des tours élevées ſur le pont, & chacune ſurmontée d'une fleurdelis d'or.

Chaſtillon ſur Seine en Bourgogne, porte de gueules au chaſteau à quatre tours crenelées d'argent, maſſonnées de ſable.

Semur en Auxois, d'azur à la tour d'argent chargée d'un petit écuſſon de Bourgogne ancien ; c'eſt ſon ancienne tour.

Pluſieurs Villes de Hollande ont des paux, des faſces & des bandes pour marquer leurs canaux, des ſautoirs pour repreſenter leurs digues.

Si nous recherchons les cauſes de ces marques de diſtinction que les Communautez ont choiſies, je veux dire du choix qu'elles ont fait de certaines figures, nous en trouverons autant de differentes que j'en ai remarqué autrefois, à l'égard des armoiries de la Nobleſſe. Car il y en a qui ſont des conceſſions des Princes & des Souverains. Comme celles de la Ville du Havre de Grace, qui ſont une ſale-

mandre & des fleurs de lis, parceque François I. ayant donné à cette Ville naissante les droits de communauté, lui donna en même tems sa devise de la salemandre, & les fleurs de lis.

Les Païs de bois, de forêts, de montagnes ont des arbres, des animaux sauvages, des montagnes, des rochers, la Ville de Pignerol bâtie en un païs de Montagnes couvertes des Pins qui lui ont donné son nom, en a un pour support de ses armoiries d'argent à trois fasces de sable attachées à un pin. La Ville de Vannes en Bretagne à cause du Château de l'Hermine, & de la devise de ses anciens Ducs, porte de gueules à une hermine au naturel accolé d'un mantelet d'hermine doublé d'or voltigeant sur son corps.

Les Villes qui portent les noms de quelques Saints, ou qui en ont les Reliques, ou des Eglises Cathedrales qui leur sont dediées, ou à quelques-uns de nos Misteres, en ont retenu les marques, les simboles, les instrumens de leur martire, ou d'autres signes qui en marquent les emplois, les miracles, la sainteté. S. Quentin en Picardie a le bust de ce saint Martyr avec deux gros cloux sur ses épaules instrumens de

ſon Martire. L'Abbaye de S. Benigne de Dijon, deux lances d'or en ſautoir, la pointe ou fer d'argent, ſurmontées d'un maillet, inſtrumens du Martyre de ce Saint.

L'Abbaye de ſaint Denis en France, porte un clou de la Paſſion entre trois fleurs de lis, parce qu'elle a une partie de l'un de ces cloux. Saulieu en Bourgogne, une épée, dont S. Andoque ſon Patron fut décolé. La Ville de Lima au Perou, dont les Eſpagnols ſe mirent en poſſeſſion le jour de l'Epiphanie ou des Rois, trois couronnes & l'étoile qui conduiſit ces Mages. S. Jean de Maurienne, un bras de S. Jean Baptiſte, dont elle a un des doigts. Le Chapitre de Beſançon de S. Jean & de S. Etienne, l'aigle le ſimbole de l'Evangeliſte, & un bras des Reliques du Martir. Veniſe qui eſt ſous la protection de ſaint Marc, le lion aiſlé, ſimbole de cet Evangeliſte.

Pluſieurs Villes ont pris une croix pour leurs armoiries pour diverſes raiſons. Les Villes maritimes, parce qu'elles la portent en leurs pavillons de Vaiſſeaux. Marſeille a une croix d'argent ſur azur ; Toulon une croix d'or. Quoique la Ville d'Ambrun ne

ſoit pas Ville Maritime, toutefois parce qu'elle eſt la Capitale des Alpes Maritimes, elle a les mêmes armoiries que Marſeille.

Une autre raiſon de ces croix ſont les guerres que les Villes d'Italie ſe faiſoient les unes contre les autres durant les factions des Guelfes & des Gibelins, celles qui étoient des Guelfes & qui tenoient pour le Pape, regardoient ces guerres comme une eſpece de Guerres ſaintes, parce que les Papes publierent des croiſades contre celles qui tenoient pour les Empereurs. Elles avoient des chariots tirez par des bœufs, ſur leſquels étoit élevé un grand mât, auquel étoit attaché le Pavillon ou l'Etendard de la Ville, au tour duquel toutes les troupes ſe rangeoient & ſe rallioient, parce que quand ce char étoit pris, on ſe tenoit pour vaincu.

Les Portugais, les Eſpagnols & les Hollandois ont donné des armoiries aux Provinces, aux Villes, aux habitations & aux compagnies qu'ils ont dreſſées pour le Commerce des Indes. Les Iſles Canaries ont une mer & cinq Iſles, trois mouvantes du flanc ſeneſtre de l'écu, & deux du flanc ſeneſtre en

opposition ou échiquier.

Les Isles Orientales ont un vaisseau entre deux colonnes avec ce mot *plus ultra* sur le vaisseau dans un liston volant entrelassé aux colones, & un petit écusson de Castille & de Leon en chef.

Les Isles Occidentales un coupé de.... à la Sphere d'or sur les armoiries de Portugal.

Quelques Empereurs, quelques Rois de Danemarck & quelques Rois de Suede ont mis dans leurs sçeaux & dans leurs monnoyes un cercle des armoiries de leurs Provinces, ou de leurs Villes principales autour de leurs armoiries. Et dans leurs funerailles on a coutume de porter autant de banieres differentes, qu'ils ont de Royaumes, de Provinces, & de grands fiefs. Cela s'est pratiqué pour les Ducs de Lorraine, comme on peut voir en la relation des Funerailles de Charles II. Duc de Lorraine.

Ce sont ces armoiries de Communautez que les Herauts portent sur leurs cotes d'armes, avec les noms des Provinces, Etats, & Communautez qu'ils representent.

Les Chevaliers Teutoniques mettent

ordinairement les armoiries de leurs Maisons au milieu d'un écusson de celles de l'Ordre au cœur de la croix.

Les Abbez en Allemagne accolent souvent à l'Ecu de leur Famille celui de leurs Abbayes. A quoi les Electeurs Ecclesiastiques ne manquent jamais pour celles de leurs Eglises qui sont la marque de leur dignité. Les Evêques Princes font aussi la même chose.

La plûpart des grandes Confreries font porter aux convois funebres des Confreries des flambeaux avec des écussons ou cartouches des armoiries de la Confrerie.

Nos Parlemens n'ont d'autres armoiries que celles du Roi, qu'ils font mettre dans leurs placards, dont ils sellent leurs Arrêts, & qu'on voit dans leurs jettons, où ils ajoûtent seulement quelques legendes differentes, aussi-bien que les Chambres des Comptes, le grand Conseil, & quelques Cours subalternes.

La Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre a ses armoiries d'une masse & d'une clef. Les Conseils d'Espagne ont les leurs, celui de l'Inquisition a une croix avec une branche de laurier d'un côté & une épée de l'autre,

Celui de la Cruzada, une croix potencée & une bordure. Celui des Indes les deux colonnes de la devise de Charles-Quint sur une mer avec un vaisseau entre-deux & ces mots *plus ultrà*, un petit écusson de Castille & de Leon audessus.

*Les armoiries des Communautez accolées & écartelées.*

Comme plusieurs Communautez Ecclesiastiques & Seculieres ont des Chefs, des Seigneurs, & des Souverains qui les gouvernent, plusieurs de ces Chefs, de ces Seigneurs & même de ces Souverains font gloire de joindre aux armoiries de leurs Maisons celles de ces Communautez pour marquer leur superiorité. Tous les Rois Electifs le pratiquent ainsi, parce que les Royaumes ausquels ils sont appellez, ont leurs armoiries propres, sur lesquelles ils placent celles de leurs Maisons. Ainsi Henry de Valois étant Roi de Pologne mit les armoiries de France en cœur de l'Aigle de Pologne. Les Rois Sigismond, Uladislas, Casimir, Michel Coributh, & Jean Sobieski ont fait la même chose. La Maison d'Aû-

Amelot, 6
Ancesune, 127
Angennes, 231
Angenoust, 167
Anglure, 152
Anjou, 183
Annebaut, 236
Antioche, 164
Apchon, 172
Aquin en Dauphiné, 133
Arbaleste, 123
Arc, 151
Arel, 134
Argies, 256
Argentré, 129
Arlandes, 175
Arlatan, 255
Armes, 232
Arnays, 233
Arod, 236
Arpajon, 145
Arpo, 251
Arquinviliers, 166
Artois, 141
Assalenc, 121
Asperg, 121
Aspremont, 232
Avaugour, 228
Aubigné, 241
Auby, 152

Aubusson, 242
Aumont, 123
Aubert, 251
Austrice, 228
Autry, 232
Auvergne, 157
Auger, 129
Autberg, 240
Auxi, 243

B

BAdancourt, 124
Baglione, 135
Bagni, 235
Bailleul, 167
Balassa, 246
Balathier, 229
Banes, 161
Barbassan, 232
Barbu, 168
Bardel, 174
Bardonanche, 174
Barrillon, 140
Bart, 173
Base, 152
Basle, 179
Bassompierre, 243
Bataille, 156
Baudry, 132
Baugé, 246
Bavignan, 167

Baulande

Bauçai, 242

Bazu, 235

Baujeu, 122

Baumanoir, 256

La Baume Montrevel, 175

Beaumont, 165

Beauvau, 254

Beauvoir, 322

Beauvilliers, 260

Becuti, 145

Beget, 146

Belanger, 317

Bellegarde, 159

Bellegarde des Marches, 138. 155

Bellai, 121

Belot, 138

Bellefouriere, 242

Beon, 122

Berbisey, 166

Bermond, 122

Bernicules, 242

Bertelas, 163

Bertrand, 134

Bethune, 228

Bevilaqua, 120

Beul, 252

Biedma, 230

Bierley, 78

Billy, 242

Biſcia, 122
Blanlus, 170
Blamont, 127
Blanc, 197
Blandrat, 134
Blot Giberté, 228
Boiſorcan, 165
Boiſchot, 180
Bonne, 147
Bons, 151
Bonlieu, 170
Bontoux, 175
Bonzi,
Bocſoſel, 118
Bohier, 193
Bolacre, 242
Bolomiet, 230
Bologne, 168
Boſſut, 144
Boucherat, 137
Boudric, 156
Boüillon, 228
Bourdonniere, 132
Bourgeois, 153
Bournens, 136
Bournonville, 149.238
Bouton Chamilly, 228
Bourdaloüe, 262
Bours, 235
Boutin, 158

Brachet, 136
Brancion, 165
Brianson, 232
Bretigny, 149
Briese, 197
Brillac, 243
Brignac, 232
Briord, 230
Briqueville, 166
Brissonnet, 262
Brog, 155
Broglio, 131
Broon, 157
Broüilly, 242
Brulart, 261
Brunecof, 140
Bueil, 156
Buffevent, 175
Builloud, 148
Buocafuoco, 120
Bureau, 169
Busdraghi, 162
Bussy, 324

CAdenet, 129
Calac, 165
Cambout, 149
Cambray, 145
Caminga, 145

Campi, 125
Cantelle, 179
Capponi, 197. 234
Capranica, 154
Carbonnieres, 133
Castro, 255
Castelane, 149
Cavalieri, 120
Caudenhove, 165
Caumont, 161
Gavupene, 245
Cauchon, 129
Cauvet, 154
Caylar, 173
Ceba, 169
Ceriat, 172
Chalet, 231
Chalon, 229
Chambes, 260
Chandos, 127
Chapellain, 119
La Chapelle, 236
Charbonneau, 174
Chartres, 181
Charollois, 143
Chabanes, 241
Chastellier, 228
Chastillon, 261
Chasteaugontier, 243
Chasteauneuf, 227

| | |
|---|---|
| Chaugy, | 234 |
| Chaſtaigner, Rocheposay, | 169 |
| Chaſtelus, | 123 |
| Cheſnel, | 149 |
| Cheyna, | 256 |
| Chiavaro, | 127 |
| Chignin, | 162 |
| Chini, | 231 |
| Chaſſault, | 232 |
| Chiſſey, | 173 |
| Choiſeul, | 260 |
| Cibo, | 119 |
| Cicon, | 229 |
| Clere, | 166 |
| Clerey, | 173 |
| Clermont Tonnerre, Clermont Lodeve, Clermont Amboiſe, | 241 |
| Clugny, | 127, 154 |
| Colombier, | 231 |
| Colſton, | 127 |
| Combles, | 179 |
| Comitin, | 176 |
| Compaſſeur, | 166 |
| Comte, | 172 |
| Conflans, | 138 |
| Corraro, | 252 |
| Coſſart, | 176 |
| Coſſé, | 147 |
| Cottereau, | 148 |

Cottington, 125
Courcelles, 243
Courfillon, 261
Courtaumer, 333
Courtenay, 254
Courran, 255
Coufan, 242
Craon, 161
Creton Eftourmel, 173
Crevant, 140.235
Croififlles, 171
Cubleze, 126
Cujas, 172
Culant, 172
Cupis, 161.172

D

D'Aillon, 76
Damas, 242
Dannemarch,
Daroth, 245
D'Auby, 142
Dauphins, 137
Dauphin d'Auvergne, 167
Delbene, 135
Defarmoifes, 159
Defcordes, 127
Defcornais, 156
Des Ecures, 77
Defpruetz, 190

Des Roches, 242
Des Rollands, 171
Denise, 166
Didier, 316
Die Glaubitzer, 172
Die Mengentzer, 197
Die Pfalenlappen, 180
Die Mistinkose, 166
Die Mantzer, 193
Die Schertelin, 125
Die Golstein, 133
Die Tangel, 144
Dinteville, 242
Domants, 150. 253
Dorgelo, 154
Dorne, 255
Douma, 163
Dragho, 125
Du Bec, 158
Du Chesne, 144
Du Coin, 153
Du Faure, 152
Dufou, 135
Dugué, 158
Du Lys, 124
Du Pas, 242
Du Saix, 234
Du Val, 229
Dupuy Vatan, 243

E

EBrard Saint Sulpice, 233
Elershoffen, 198
Eiſenhaut, 182
Eltersdorf, 145
Eſcaieul, 145
Eſcars, 230.235
Eſchalard, 231
Eſcodeca, 177
Eſcoſſe, 151
De l'Etang, 255
Exea, 194
Eſparbez, 122
Eſpallart, 141
Eſtourmel, 148
Eſtrac, 242
Eſtrées, 260

F

FAing, 120
Falarmonica, 234
Faouc, 150
Fay, 172
Fenoüil, 158
Feydeau, 165
Fiquemont, 127
Flamen, 130
Fontenay, 256
Foras, 242

| | |
|---|---|
| Foissy, | 162 |
| Foucherolles, | 235 |
| De Francs, | 262 |
| Fresnoy, | 231 |
| Francheville, | 141 |
| Fromberg, | 250 |
| Fredorf, | 170 |
| Freyssing Evêché, | 132 |
| Fumillis, | 171 |

G

| | |
|---|---|
| GAbrieli, | 147 |
| Gadagne, | 152 |
| Gaëtani, | 159 |
| Galiffet, Dauphiné & Provence, | |
| Gamaches, | 228 |
| Gamin, | 156 |
| Gand, | 228 |
| Gauffridi, | 234 |
| Gauthiot, | 154 |
| Gentils, | 182 |
| Gerentes, | 231 |
| Gesterchingen, | 197 |
| Ghistelles, | 236 |
| Girolami, | 163 |
| Glatigny, | 246 |
| Gleisenthal, | 252 |
| Gleispach, | 149 |
| Die Godstein, | 155 |
| Gomiecourt, | 229 |
| Gondi, | 160 |

| | |
|---|---|
| Gonnelieu, | 229 |
| Gontaut, | 234 |
| Gorrevod, | 231 |
| Gotafrey, | 139 |
| Gougnon, | 123 |
| Goulaine, | 243 |
| Gourreau, | 167 |
| Gourvinec, | 157 |
| Gozon, | 245 |
| Grachaux, | 229 |
| Grammont, | 241 |
| Granſineſnil, | 230 |
| Groin, | 135 |
| Grolée, | 198 |
| Guaſchi, | 152 |
| Guefault, | 229 |
| Guillart, | 258 |
| Guiffrei, | 138 |
| Guillem, | 157 |
| Guipuſcoa. | 126 |

H

| | |
|---|---|
| DU Halgoet, | 162 |
| Hamelincourt, | 242 |
| Harling, | 125 |
| Haſtings, | 161 |
| Hoſtein, | 178 |
| Heinſpach, | 252 |
| Heſſe, | 137 |
| Horbler, | 143 |
| Hornes, | 175 |

Hildermansteten, 251
Die Hochsteten, 253
Hotman, 150
Houvenel, 248
Humieres, 157
Hurleston, 78.120

I

JAquemet, 147
Jlliers, 175
Illigny, 236
Illuminati, 126
Im hof, 261
Inspruch, 236
Joibert, 173
Joli, 208
Jonac, 127
Isnard, 123
Juglart, 138

K

KAer, 159
Kagg, 248
Kergournadec, 243
Kerguen, 145
Kaufungen, 251
Kolloret, 252
Kunige, 253

L

LA Balme, 230
La Barge, 230
La Baume, 263

La

La Chaise, 238

La Chambre, 168

La Chastre, 78

La Bourdonniere, 132

La Fare, 130

La Forest, 228

La Chevalerie, 130

La Guiche, 231

La Hutterie, 186

La Lande, 147

La Moignon, 262

Lambert, 131

La Navarre, 154

Lanograves, 137

La Pallu, 236

La Poype, 228

La Porte, 254

L'archer, 131

La Riviere, 236

Lassota, 182

Lardenois, 246

Laurens, 78

La Trimoille, 262

Launay, 135

La Touche, 245

La Tour d'Auvergne, }
La Tour du Pin, } 240
La Tour Landry, }

La Vergne, 141

La Verne, 168

L'Aubepine, 129
Laye, 225
Leaulmont, 159
Le Camus, 155
Le Duc, 248
Le Clerc, 261
Le Charron, 234
Lechereine, 149
Le Févre de Laubiere, 139
Le Févre d'Ormesson, 174
Le Gendre, 141
Le Goux, 125
Le Normand, 242
Lens, 234
Le Plantey, 229
Le Roux, 242
Le Roy Chauvigny, 229
Lesay, 128
Liechtenstein, 152
Leyet, 147
Lieutaud, 180
Ligne, 229
Limbourg, 164
Lindeck, 252
Liobard, 160
Livron, 240
Loe, 168
Lomellini, [illegible]46
Lonnay, 234
Longvy, 229

Lorraine, 200
Loſada, 177
Lotine, Lotin, 149
Lovell, 136
Lugo, 131
Ludoviſio, 171
La Guiche, 318
Luyrieu, 231
Luillier, 241

M

MAchiavelli, 131
Maillans, 141
Maine, 153
Makloide, 134
Maſcranny, 175
Maynier, 156
Mangot, 141
Manovuſki, 164
Marnuel, 129
Marans, 262
Maréchal, 182
Marnueil, 243
Maranches, 168
Marſas, 242
Martineau, 166
Maſcarel, 148
Mathias, 161
Mathiley, 164
Mauvoiſin, 165
Medaillan, 234
Medicis, 136

Papacoda, 245
Pape, 232
Paris, 157
Paſcal, 125
Paſſaggi, 234
Pelcкoſen, 151
Penmacк, 132
Perleoni, 175
Perrucard, 130
Perrot, 162
Phelippe, 146
Pianerlo, 143
Pingon, 156
Pleſſis Richelieu, 243
Poiſieu, 148
Polano, 197
Policeni, 242
Poilloud S. Agnin, 242
Pontgras, 246
Pons, 137
Pot Rhodes, 228
Pontevez, 161
Pouſſard, 6
Prantanroux, 200
Prevot en Normandie, 248
Prandtener, 144
Preſen, 197. 251
Prunelay, [illegible]
Prunier, 128

Q


| | |
|---|---|
| QUebriac, | 243 |
| Quinſon, | 181 |


R


| | |
|---|---|
| RAzilli, | 334 |
| Ray, | 169 |
| Ramſavv, | 233 |
| Rancrolles, | 138 |
| Refuge, | 260 |
| Recourt, | 242 |
| Regard, | 140 |
| Re[illegible] | 140 |
| Renierd, | 231 |
| Riperda, | 137 |
| Robert, | 178 |
| Rocaberti, | 124 |
| Rochas, | 139 |
| Rochefoucault, | 139 |
| Rochefort, | 138 |
| Rodes, | 148 |
| Rohan, | 121 |
| Rohault, | 254 |
| Ronchaux, | 125 |
| Ronchero, | 155 |
| Ronqueroles, | 247 |
| Roſtaing, | 159 |
| Rouhault, | 254 |
| Rouvroy, | 141 |
| Ruban, | 78 |

Rubei, 52
Ruesdorf, 128

## S.

SAint Belin, 124
Sainte Colombe, 197
Sainte Croix, 233
Saint Denis, 157
Saint Denoüac, 256
Saint Gelais, 232
Saint Gregoire, 232
Sainte Marthe, 125
Sainte Maure, [illegible]28
Saint Paul de Ricaut, 172
Saint Prieſt, 154
Salo, 150
Sallignon, 162
Sanzay, 243
Saluces, 227
Sared, 242
Sarras, 134
Sart, 175
Savorgnan, 231
Savoye, 232
Sautereau, 123
Scarron, 139
Scebach, 181
Schambach, 2[illegible]
Schomberg, 246
Schovanden, 170

Scoricati, 248
Schresberdorf, 120
Scribani, 174
Seissel, 327
Seguiran, 150
Senechal Ker[illegible], 256
Seneret, 241
Servient, 163
Seve, 143
Scuvartschonung, 249
Seyboldorf, 253
Sidney, 179
Si[illegible], 256
Sonzier, 243
Stinzenofen, 198
Sonastre, 242
Stahler, 181
Stainhauser, 169
Squarciafichi, 76
Stainville, 242
Stainkirker, 169
Stroode, 125
Styrie, 133
Suirot, 262
Suramont, 151

T

Tale, 251
Tamberg, 253
Tane, 31
Tarlet, 150

Taſſis,
Tende, 228
Ternant, 243
Teſtu, 160
Thuſan, 234
Thierri, 142
Thomas, 131
Thomaſſin, 165
Thumery, 158
Tiepolo, 179
Tirelli, 145
Tiſoni, 130
Tivarlan,
Tolede,
Tonnerre, 229
Torſay, 140
Toraldo, 24[illegible]
Touges, 248
Treſſeol, 61
Tournel, 174
Tournemine, 234
Tournier, 130
Touars, 152
Tournebu, 229
Treves, 140
Treviſani, 231
Trouſſel, [illegible]
Troti, 196
Turin, 170
Turlinger, 197

## V

VAlengin, 242
Vallin, 142
Valpergue, 135
Vantadour, 243
Vals, 197
Varax, 236
Vaugrigneuse, 133
Vauglans, 242
Vaugué, 147
Vaudetar, 156
Vaux, 181
Vegeleben, 180
Vela, 135
Venasque, 142
Verderen, 172
Verne, 168
Vestertholt, 143
Weyer, 171
Vianen, 228
Vidoni, 121
Vieubourg, 262
Vieuxchastel, 146
Ville-Maison, 128
Vignancour, 164
Villages, 153
Villeprouvé, 224
Villars, 262
Villeneuve, 241

Villequier, 78
Villiers la Faye, 229
Vintimille, 228
Villers, 242
Viole, 139
Viri, 128
Visemal, 126
Unia, 174
Vogt, 242
Vuodville, 252
Vuals, 197
Vuollovouz, 144
Urtieres, 137

X

XAintrailles, 76

Y

YAtton, 252

Z

ZUrich,

*Fin de la Table.*

# PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT; nôtre Amé JEAN BRUYSET, Libraire à Lyon, nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire-imprimer un *Dictionnaire Oeconomique, par le Sieur Chomel. Nouvelle Methode raisonnée du Blason, par le Pere Menestrier*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege, sur ce necessaire : Nous avons permis & permettons par ces presentes audit BRUYSET de faire imprimer lesdits livres en telle forme, marge & caractere, conjointement ou séparément, autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de douze années consécutives, à compter du jour de la date desdites presentes; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & conditions qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obeissance, & à tous Libraires, Imprimeurs, & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Livres, en tout ni en partie, ni d'en faire au-

cuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens liv. d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Livres sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, en beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Biblioteque publique, un dans nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre Feal Chevalier Chancellier de France le Sieur Voisin, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses Ayants-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites presentes qui sera imprimée, au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur

de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraire. CAR tel est nôtre plaisir. Donné à Paris, le vingt-quatrième jour du mois de Decembre, l'An de Grace 1715. & de nôtre regne le premier.

Par le Roi en son Conseil,

*Signé*, FOUQUET.

*Registré sur le Registre, N. 3. de la Communauté des Libraires & imprimeurs de Paris, page* 1027 NO. 1345. *conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris ce* 2. *Janvier* 1716.

*Signé*, DE LAULNE. *Sindic.*

Le Roi m'ayant accordé le Privilege cy-dessus pour les Livres, *Dictionnaire OEconomique de Chomel, & Methode du Blason du Pere Menestrier*, j'ay cédé, & cede, remets & transporte ledit Privilege, pour la *Methode du Blason*, tant seulement aux Sieurs Lions, & Bruyset, Libraires de cette Ville, pour & par eux en joüir en mon lieu & place, sans néanmoins par moy entendre que lesdits Sieurs ayent rien à prétendre au Privilege du *Dictionnaire Oeconomique*. A Lyon ce 9. Mars 1716.

BRUYSET.

00083277

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016